



HAL
open science

Dire et redire l'autisme : le langage comme objet et lieu de lutte des militant×es autistes antivalidistes

Selene Monfort

► To cite this version:

Selene Monfort. Dire et redire l'autisme : le langage comme objet et lieu de lutte des militant×es autistes antivalidistes. Linguistique. 2023. dumas-04167157

HAL Id: dumas-04167157

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04167157>

Submitted on 20 Jul 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

UNIVERSITÉ SORBONNE NOUVELLE
UFR Littérature, linguistique, didactique
Institut de linguistique et phonétique générales et appliquées (ILPGA)

MÉMOIRE

présenté par

Selene Monfort

soutenu le 30 juin 2023
pour l'obtention du master de Sciences du langage
parcours Sociolinguistique et approches sociales du langage

Dire et redire l'autisme

Le langage comme objet et lieu de lutte des militant·es autistes antivalidistes

VOLUME 1

Sous la direction de

M^{me} Noémie Marignier

Maîtresse de conférences, Université Sorbonne Nouvelle (CLESTHIA)

Membres du jury :

M. James Costa

Professeur, Université Sorbonne Nouvelle (LACITO)

M^{me} Noémie Marignier

Maîtresse de conférences, Université Sorbonne Nouvelle (CLESTHIA)

M^{me} Sandrine Reboul-Touré

Maîtresse de conférences, Université Sorbonne Nouvelle (CLESTHIA)



*À celles et ceux dont la parole,
quelle que soit la forme qu'elle prenne,
est le seul outil de résistance.*

*À ma famille, qui m'a longtemps
supplée d'arrêter de jouer sur les
mots. Je persiste et signe.*

Remerciements

Les remerciements prolixes ne sont pas légion, paraît-il, dans les travaux de master. Néanmoins, l’accomplissement de ce travail a été grandement facilité par des apports divers et variés d’une multitude de personnes et d’institutions envers lesquelles je suis profondément reconnaissante. Naturellement, j’aimerais prendre le temps de les remercier, comme il se doit, pour avoir permis l’achèvement de ce travail.

Parce que je lui dois beaucoup, ma reconnaissance va d’abord et en priorité à Noémie Marignier, qui a su m’accompagner, me stimuler et m’encadrer infailliblement au cours des deux dernières années. C’est en mars 2021 que je lui fis parvenir la première ébauche du projet de recherche que vous avez désormais sous les yeux : naturellement, celui-ci a beaucoup évolué depuis, et je n’aurais jamais pu tant pousser mes réflexions sans son aide précieuse. Ses relectures attentives m’ont permis plus d’une fois d’assembler les morceaux d’un puzzle dont le motif voulait trop souvent m’échapper. Dans ces circonstances, qu’elle reçoive mes plus sincères remerciements.

Pour le fidèle soutien qu’elle a su m’apporter au cours des trois dernières années, pour son amitié indéfectible, pour nos discussions sans fin et pour avoir été l’épaule sur laquelle j’ai su m’appuyer tant de fois, je remercie vivement Noémie Trovato. Je lui accorde à mon tour l’*agency* de cette expression qui rassemble toute la reconnaissance du monde *and then some* : bravo les lesbiennes.

Je remercie chaleureusement Matthieu Lancelot pour nos verres et déjeuners échangés à Paris, Ivry et Massy, pour nos longs échanges sur notre passion commune pour les mots, et surtout pour son soutien toujours croissant.

Special thanks go to Rimi Begum, whose friendship has played a key role in my academic journey, and Lauren Sanderon, whose encouraging words kept me going in times of doubt.

Merci à Noa Fellous et à Marie-Anne Paveau d’avoir été les premières membres de mon *fanclub*.

Merci à Éléonore de Beaumont, Félix Raulet et Louise Wohmann-Bruzzo, pour être venu·es à mon secours dans mes paniques twitteriennes.

Je remercie aussi ceux qui m’ont accompagnée dans ma rédaction, à passer de longues heures à la bibliothèque auprès de moi et de mes piles de livres toujours plus hautes, dès l’ouverture, et jusqu’à la fermeture : Émilien Belleil, Claudia Casadei, Aude Grangeat, Naomi Jahan et Xue Zhang. Merci, aussi, à Medhy Bouzazoua, Tiphaine Gaufichon, Runyu Huang, Seïd Smatti et Shu Takeda, camarades de cohorte, compagnon·es de travail et ami·es, de m’avoir écoutée me plaindre, puis m’autocongratuler, et me plaindre encore : iels découvriront ici le

résultat de leurs efforts.

Merci à James Costa et à Cécile Van den Avenne de m'avoir transmis leur passion pour la sociolinguistique il y a respectivement cinq et quatre ans, dans des contextes parfois difficiles : vos enseignements seront pour toujours gravés en moi.

À Valérie Delavigne, à Loïc Depecker, à Michelle Lecolle, à Isabelle Léglise, à Manon Lelandais, à Sandrine Reboul-Touré, et de manière plus générale à tous-tes les enseignant-es et chercheur-euses rencontré-es tout au long de mon cursus : ce mémoire est aussi le fruit de vos encouragements, et pour cela, merci.

À l'Université Sorbonne Nouvelle, où j'ai passé les cinq dernières années à découvrir et redécouvrir sans cesse notions, concepts, idées : merci d'avoir financé ce projet par l'octroi d'une bourse de perfectionnement. Merci également de m'avoir permis d'accompagner, sur le court et moyen terme, des étudiant-es de première et troisième année : j'espère que leurs études leur plairont autant qu'à moi.

Merci au personnel de la Bibliothèque Sorbonne Nouvelle, aussi, d'avoir à son échelle facilité la réalisation de ce projet. Je remercie également Leucine Brochard pour ses efforts dans la mise en ligne de mon mémoire l'an passé.

Comme j'ai pu le faire l'an dernier, je tiens à remercier Alexandra Elbakyan pour ses contributions inestimables à la science ouverte.

Je remercie par la même occasion Thomas Pellard d'avoir mis en ligne le modèle \LaTeX « Thèse INALCO » que j'ai modifié pour les besoins de ce travail, m'épargnant de longues heures de bataille avec les barres obliques inversées et les accolades oubliées.

Enfin, je tiens à remercier tous-tes les internautes qui ont nourri ce projet par leurs réflexions sur la puissance du langage. Il va de soi que ce mémoire n'aurait pas su exister sans leurs apports.

Notes préliminaires

Dans une volonté d'uniformité, je choisis de traduire en français les citations en langue étrangère. Toutes les traductions sont de moi, sauf mention contraire.

Pour l'ensemble des citations rassemblées dans ce mémoire, tous les éléments en gras, en italiques ou autrement mis en valeur par les auteur·ices sont reproduits à l'identique. Dans les rares occasions où c'est moi qui souligne, je l'indique en note de bas de page.

Les énoncés qui forment mon corpus sont reproduits tels quels et n'ont fait l'objet d'aucune correction.

Tous les liens cités ont été vérifié pour la dernière fois le 21 juin 2023 ; leur validité au-delà de cette date ne saurait être garantie.

Table des matières

Remerciements	iii
Notes préliminaires	v
Introduction	1
Émergence de l'autisme comme catégorie diagnostique	2
Nommer l'objet social qu'est l'autisme : enjeux sociolinguistiques, discursifs et militants	6
Composition du volume	9
1 La place fondamentale accordée au langage dans les discours militants	11
1.1 Identités et processus de catégorisation : la construction discursive de l'Autre . .	13
1.1.1 De la question de l'identité en sciences sociales : critiques, polysémie, substituts	13
1.1.2 Qui est l' <i>autiste</i> ? Une approche praxématique	15
1.2 Discours militants, discours agissants	16
1.2.1 Le langage, outil de résistance et de transformation sociale	16
1.2.2 Le caractère agissant du discours	17
1.3 Circulation des discours	21
1.3.1 Hétérogénéité énonciative : la part de l'Autre dans le discours	21
1.3.2 Métadiscours militants : savoir naviguer les interpellations, la linguistique populaire et le politiquement correct	23
2 Constituer et analyser un corpus militant, numérique et sensible	27
2.1 Présentation du corpus et de ses particularités	28
2.1.1 Un corpus de discours numériques	28
2.1.2 Affordances de Twitter et d'Instagram	31
2.1.3 Spécificités du discours médical en ligne	33
2.2 Positionnement de ma recherche	34
2.2.1 Genèse et évolution de mon objet d'étude	34
2.2.2 Se positionner face à autrui : pour une pratique éthique de la nomination des acteur-ices	36
2.2.3 Choix d'une analyse qualitative	38
2.3 Constitution et restitution du corpus	38
2.3.1 Principes de constitution du corpus	38
2.3.2 Principes de restitution du corpus	39

3	Pour une prise en compte sociolinguistique du diagnostic : le cas de l'autisme	41
3.1	Contextualisation : penser l'autisme par le prisme de la dépathologisation	41
3.1.1	Histoire clinique et définitionnelle de l'autisme	41
3.1.2	Le diagnostic comme enjeu de justice sociale	44
3.1.3	Critiques de la pathologisation de l'autisme	45
3.2	Quand dire le diagnostic, c'est le faire	47
3.2.1	Du diagnostic en tant qu'énoncé verdictif	48
3.2.2	Du diagnostic en tant qu'interpellant	51
4	Dépathologiser l'autisme au moyen du langage ?	55
4.1	Activités définitoires <i>folk</i> : production de contre-définitions à visée militante et pédagogique	55
4.1.1	Le discours de vulgarisation militante : le diagnostic comme gage de crédibilité ?	55
4.1.2	Construction discursive du Soi et de l'Autre : la dyade <i>autiste/alliste</i> . . .	66
4.2	La performativité escomptée des discours militants	71
4.2.1	Réappropriation des discours de pouvoir	71
4.2.2	Performativité insurrectionnelle des contre-discours : le cas du diagnostic profane	76
4.3	La quête d'une inatteignable exactitude sémantique	78
4.3.1	Réception des contre-discours et production de contre-contre-discours . . .	78
4.3.2	L'idéal d'univocité, propre à la <i>génération Twitter</i> ?	80
	Conclusion	83
	Sigles et acronymes employés	85
	Bibliographie	87
	Annexes	99
	Attestation sur l'honneur de non plagiat	103
	Résumés	104

Introduction

« Mais alors, c'est quoi les réalités du mot *autiste* ?¹ »

Cette recherche se constitue en approfondissement de mon mémoire de première année de master, pour lequel je me suis penchée sur les différences désignationnelles de l'autisme et les enjeux relatifs à la nomination des personnes concernées (Monfort, 2022). Dans ce cadre, je me suis intéressée à la réception de la terminologie médicale de l'autisme sur les réseaux sociaux, et à la manière dont la volonté de contestation du pouvoir accordé à la médecine pouvait se manifester dans les discours des militant-es autistes, sur le média socionumérique Twitter. Ces pratiques s'inscrivent dans un militantisme dit *antivaldiste*, le validisme désignant les oppressions subies par les personnes handicapées et/ou malades sur la base de leur état de santé².

Ce travail de recherche m'a permis de montrer que Twitter pouvait être, pour les militant-es autistes, un *safe space* où iels peuvent échanger facilement, mais surtout un outil de politisation où s'opèrent constamment des tentatives de redistribution du pouvoir entre dominé-es et dominant-es par des redéfinitions du Soi et de l'Autre, ici les autistes face aux psychiatres. Une certaine puissance d'agir s'est constituée à travers les changements sémantiques du lexique de l'autisme ; étudier les discours de l'autisme d'un point de vue sociolinguistique et discursif, autour d'enjeux catégoriels et définitionnels, permet alors une réflexion sur la place que l'autisme et sa médicalisation occupent dans la société.

Alors que je lui présentais les conclusions de cette première recherche à l'été dernier, un collègue — sans lien connu avec la linguistique ou le monde de l'autisme — m'a questionnée sur les « réalités du mot *autiste* », ajoutant qu'il ne comprenait pas pourquoi une de ses connaissances s'était « braquée » après qu'il eut qualifié son attitude d'« autiste ».

Dans un contexte où politicien-nes et autres personnalités publiques se défendent d'être autistes d'une part³, ou qualifient leurs opposant-es d'autistes d'autre part⁴, dans un contexte où

¹ Un collègue, à l'été 2022.

² Il est quelque fois appelé *capacitisme* en francophonie, mais, dans le contexte français, c'est *validisme* qui revient le plus souvent. À toutes fins utiles, je renvoie vers les travaux de Parent (2017) et de Primerano (2022) sur l'émergence de ces termes en milieu francophone.

³ Voir par exemple le cas très médiatisé du « j'suis pas autiste » de François Fillon en 2017, alors candidat à l'élection présidentielle, dans le cadre d'une interview au journal télévisé de France 2. L'on pourra lire, à ce sujet, quelques réactions rapportées dans *le Figaro* (<https://www.lefigaro.fr/elections/presidentielles/2017/03/06/35003-20170306ARTFIG00089-en-affirmant-je-ne-suis-pas-autiste-fillon-suscite-le-polemique.php>) ou *Libération* (https://www.liberation.fr/france/2017/03/06/fillon-pas-autiste-il-faut-enlever-cet-element-de-langage-de-notre-vocabulaire_1553625/).

⁴ Voir ces propos de Noël Mamère, un peu plus anciens, rapportés dans *Le Monde* : https://www.lemonde.fr/archives/article/2002/04/25/noel-mamere-depute-vert-de-la-gironde-il-faut-que-la-gauche-sort-de-son-autisme_273064_1819218.html.

autiste est fréquemment employé comme insulte dans la cour de récréation (Moïse, 2011), bref, dans un contexte où l'on s'offusque d'être associé à cette pathologie⁵ et aux représentations que l'on s'en fait, il peut faire sens, effectivement, de s'interroger sur l'emploi de ce terme et sur ce que recouvrent ses différentes acceptions. À partir de là, un deuxième axe de réflexion peut être envisagé : la question du « pouvoir des mots » (Boutet 2016[2010] ; Butler 2017[1997]) dans la terminologie de l'autisme.

Suivant Boutet, qui postule que « les pratiques langagières ne sont pas réductibles à une pure description ou explication du monde mais [qu']elles ont une puissance d'action sur celui-ci » (2017, p.25), je compte poursuivre mes réflexions sur l'efficacité du langage dans le cas de la dépathologisation⁶ de l'autisme, en me concentrant sur le métadiscours — c'est-à-dire le discours sur le discours — produit par des militant-es autistes sur deux médias ou réseaux sociaux numériques (désormais RSN⁷) : Twitter, et dans une moindre mesure, Instagram.

Après avoir posé le contexte de mon mémoire, il m'apparaît nécessaire de fournir une brève histoire de l'autisme. Cette mise en perspective historique, aussi brève⁸ soit-elle, permettra une meilleure appréhension de la dépathologisation de l'autisme, qui constitue le cœur de ma recherche. Surtout, elle semble essentielle à la compréhension des enjeux sociolinguistiques, discursifs et militants des discours étudiés ici.

Émergence de l'autisme comme catégorie diagnostique

L'histoire de l'autisme tel qu'on le connaît aujourd'hui prend pour point de départ les travaux du psychiatre suisse Eugen Bleuler, au début du vingtième siècle. Dans son ouvrage en langue allemande *Dementia praecox oder Gruppe der Schizophrenien* (1911)⁹, il propose l'une des premières descriptions de la démence précoce, qu'il nomme *schizophrenie*. Il réunit, sous cette appellation, « un groupe de psychoses [...] caractérisé par une altération de la pensée, du sentiment et des relations avec le monde extérieur d'un type spécifique et qu'on ne rencontre nulle part ailleurs » (1993[1911], p.45). Alors qu'il dresse le tableau des symptômes fondamentaux de ces troubles, il introduit le terme d'*autisme* pour désigner le repli sur soi dont feraient preuve certain-es schizophrènes. Il écrit :

[L]es schizophrènes les plus graves, qui ne cultivent plus aucune relation, vivent dans un monde en soi ; ils se sont enfermés dans leur chrysalide avec leurs souhaits, qu'ils considèrent comme exaucés, ou avec les souffrances de leur persécution, et ils limitent le contact avec le monde extérieur autant qu'il est possible.

Nous appelons *autisme*¹⁰ ce détachement de la réalité combiné à la prédominance relative

⁵ Je reviens plus tard sur cette dénomination de l'autisme, puisque les questions terminologiques forment l'objet principal de cette recherche.

⁶ Je contextualise cette notion dans la sous-section suivante.

⁷ On pourra trouver, [en fin de volume](#), une liste des sigles et acronymes employés dans ce mémoire.

⁸ Ceci n'étant que l'introduction, je me permets de ne fournir que quelques éléments contextuels pour présenter mon objet de recherche. Je retracerai l'histoire définitionnelle de l'autisme avec plus de détail dans un chapitre ultérieur.

⁹ Ne maîtrisant pas l'allemand, je me référerai désormais à la traduction française d'Alain Viillard, intitulée *Dementia Praecox ou Groupe des schizophrénies*, parue aux éditions Epel et Grec en 1993.

¹⁰ *Autismus*, dans le texte d'origine.

ou absolue de la vie intérieure. (Bleuler, 1993[1911], p.112)

Construit à partir du grec *autós* (le même, lui-même), *autisme* désigne donc un « état mental caractérisé par un repliement du sujet sur lui-même, avec perte plus ou moins importante des contacts avec le monde extérieur »¹¹.

En 1926, la pédopsychiatre russe Grounia Soukhareva publie une étude sur la « psychopathie schizoïde dans l'enfance »¹², dans laquelle elle rapporte les observations qu'elle a su faire de six jeunes garçons âgés d'une dizaine d'années et présentant un trouble de la personnalité schizoïde. Après une revue de la littérature (dans laquelle elle cite Bleuler), elle dresse le tableau clinique de ce trouble non nommé et recense, parmi d'autres caractéristiques, « une étrangeté du type de pensée », « une attitude autistique », ainsi qu'« une vie émotionnelle plate ». Au sujet de cette attitude autistique, elle rapporte que

[t]ous les enfants affectés se maintiennent à distance de leurs pairs, ont du mal à s'adapter à eux et ne sont jamais entièrement eux-mêmes quand ils sont en présence des autres enfants. Les cas 1, 2 et 3 ont été l'objet des risées de leurs camarades à leur entrée dans notre école. Les cas 4 et 5 ne tenaient aucune place parmi leurs pairs, qui les avaient surnommés « machine à parler », bien que leur niveau de fonctionnement général fût bien supérieur à celui des autres enfants. Le cas 6 évite de lui-même de se trouver en compagnie d'enfants parce que cela lui est pénible.

Tous ces enfants ont manifesté une tendance à la solitude et à l'évitement des autres depuis leur prime enfance ; ils se maintiennent à l'écart, évitent les jeux collectifs et préfèrent les histoires fantastiques et les contes de fées. (Andronikof & Fontan, 2016)

Autisme, au statut de symptôme tel qu'il a été avancé par Bleuler et implanté¹³ ensuite par Soukhareva, subit un processus d'autonomisation quelques décennies plus tard, pour devenir le signifiant d'une pathologie à part entière.

Effectivement, il faut attendre la Seconde Guerre mondiale, avec les travaux de Leo Kanner et de Hans Asperger, pour qu'apparaisse en psychiatrie *autisme* tel qu'il est pensé aujourd'hui.

Dans un papier intitulé « Autistic Disturbances of Affective Contact »¹⁴, Leo Kanner, pédopsychiatre austro-américain, distingue les troubles autistiques de la schizophrénie infantile, alors qu'il rapporte le cas de onze enfants — huit garçons, trois filles — « whose condition differs so markedly and uniquely from anything reported so far¹⁵ » (1943, p.217).

Après une description détaillée du comportement et de la vie de ces enfants, Kanner fait remarquer que « hav[ing] all shown their extreme aloneness from the very beginning of life, not responding to anything that comes to them from the outside world¹⁶ » (p.248), iels ne

¹¹ Acception recensée dans le dictionnaire *FEW* 25, 1154b, AUTÓS.

¹² Du nom de la traduction de son article « Die schizoiden Psychopathien im Kindersalter », par Anne Andronikof, dans Andronikof & Fontan (2016).

¹³ L'on verra que, si elle n'est pas souvent citée, son œuvre est tout de même connue pour être la première description du syndrome d'Asperger, et que les « grands noms » de la psychiatrie se sont parfois appuyés sur ses travaux pour écrire les leurs.

¹⁴ « Troubles autistiques du contact affectif ».

¹⁵ « Dont l'état diffère de manière si marquée, et si distincte, de tout ce qui a pu être décrit auparavant ».

¹⁶ « Ayant tous-tes fait preuve de repli extrême dès leur plus jeune âge, ne réagissant jamais à ce qui leur parvenait du monde extérieur ».

peuvent être atteint-es de schizophrénie (qui se manifesterait, au plus tôt, à l'âge de deux ans) mais plutôt d'un syndrome unique, « not heretofore reported, which seems to be rare enough, yet is probably more frequent than is indicated by the paucity of observed cases¹⁷ » (p.242). Pour Kanner, celui-ci se manifeste par des troubles autistiques innés du contact affectif¹⁸, s'articulant autour

de trois signes cardinaux déjà notés par ses prédécesseurs : l'isolement (*aloneness*), l'immutabilité ou refus du changement assorti de stéréotypies (*sameness*), [et] les troubles du langage à la fois dans son mode d'énonciation (voix monotone, mécanique) et dans ses énoncés répétitifs, écholaliques, concrets et ignorant le sens figuré. (Hochmann, 2020, p.70)

Presque simultanément, en 1944, le pédopsychiatre autrichien Hans Asperger fait publier un article intitulé « Die "Autistischen Psychopathen" im Kindesalter¹⁹ », dans lequel il décrit ce qu'il considère comme « a particularly interesting and highly recognisable type of child²⁰ » (p.37), à savoir celui du psychopathe autistique. Il justifie sa mobilisation du concept bleulérien par sa pertinence sémantique :

I have chosen the label autism in an effort to define the basic disorder that generates the abnormal personality structure of the children we are concerned with here. The name derives from the concept of autism in schizophrenia. Autism in this sense refers to a fundamental disturbance of contact that is manifest in an extreme form in schizophrenic patients. The name 'autism', coined by Bleuler, is undoubtedly *one of the great linguistic and conceptual creations in medical nomenclature*²¹. (Asperger, 1991[1944], pp.37-38)

Asperger, s'il souligne longuement les traits et symptômes propres à la psychopathie autistique, à travers une description similaire à celle de Soukhareva (sans la citer²²), ne connaîtra pas grand succès avant les années 1980 ; jusque-là, les travaux de Soukhareva, comme ceux d'Asperger, « sont largement ignorés de la communauté internationale qui reste fixée à la description de l'autisme par Leo Kanner » (Andronikof & Fontan, 2016). L'on peut attribuer ce faible retentissement des travaux d'Asperger au contexte politique de la guerre, Asperger étant localisé à Vienne (Autriche), annexée à l'Allemagne nazie d'une part²³, et grandement éloignée

¹⁷ « Jusqu'alors non décrit et plutôt rare nous semble-t-il, mais toutefois sûrement plus fréquent que peut l'indiquer le faible nombre de cas observés [dans notre étude] ».

¹⁸ Il tire un trait définitif sur *psychopathie*, qui a pris un autre sens en psychiatrie étatsunienne.

¹⁹ Je m'appuierai désormais sur la traduction en anglais de son article par Uta Frith, intitulée « "Autistic psychopathy" in childhood » (1991). Il est à noter qu'«[u]ne traduction moderne du terme psychologique allemand originel "Psychopathie" dans la terminologie française moderne serait "trouble de la personnalité", c'est-à-dire une description de la personnalité de quelqu'un plutôt qu'une maladie mentale comme la schizophrénie » (Attwood, 2018, p.3, traduit par Josef Schovanec et cité in Lancelot, 2021, p.42).

²⁰ « Un type d'enfant particulièrement captivant et aisément reconnaissable ». L'on pourrait discuter, bien sûr, de la frontière fragile entre l'intérêt scientifique pour une pathologie et l'objectification des patient-es, mais là n'est pas (encore) la question.

²¹ C'est moi qui souligne. Je traduis : « J'ai choisi le terme d'autisme pour définir le trouble qui est à l'origine de la personnalité anormale des enfants dont nous traitons ici. Ce nom est issu du concept d'autisme que l'on retrouve dans la schizophrénie. Dans cette acception, l'autisme renvoie à une altération fondamentale du contact social qui se présente sous une forme extrême chez les patients schizophrènes. Le mot "autisme", inventé par Bleuler, est sans aucun doute *l'une des plus belles innovations linguistiques et conceptuelles de toute la nomenclature médicale*. »

²² « Pourtant sa bibliographie, très succincte (9 références), se réfère aux mêmes auteurs que Soukhareva (Bleuler, Hamburger, Kretschmer, Heinze, K. Schneider) et aux mêmes revues. » (Andronikof & Fontan, 2016)

²³ Je reviens, en fin de section, sur cet élément de contextualisation non négligeable.

des États-Unis, où vit Kanner, d'autre part.

C'est en 1981, sous la plume de Lorna Wing, psychiatre et mère d'un enfant autiste, qu'est créé le *syndrome d'Asperger*. Dans une description de 34 de ses patient-es, intitulée « Asperger's syndrome: a clinical account » (1981), et reprenant les postulats d'Asperger (mort un an plus tôt), Wing souligne l'écart entre l'autisme de Kanner et celui d'Asperger. Ses patient-es correspondant plutôt aux caractéristiques de ce dernier, c'est

sensible au désarroi de certains parents ou de certains sujets adultes qui répugnent de recevoir le même diagnostic qu'un autiste automutilateur sans langage [qu'elle propose donc d'individualiser un nouveau syndrome qu'elle dénomme syndrome d'Asperger. (Hochmann, 2020, p.71)

Sa définition clinique et mise en diagnostic du syndrome d'Asperger permet alors la reconnaissance d'un nouveau type d'autisme par la communauté scientifique : comme Wing l'écrit,

[u]ntil the aetiologies of such conditions are known, the term is helpful when explaining the problems of children and adults who have autistic features, but who talk grammatically and who are not socially aloof.²⁴ (1981, p.124)

L'on notera qu'à cette époque, ces différentes formes ne sont réunies qu'officieusement : l'autisme de Kanner et le syndrome d'Asperger sont considérés distinctement, si bien qu'*autisme* n'est pas encore un hyperonyme d'*Asperger*, et parler d'*autisme* revient à parler uniquement de la pathologie « révélée » par Kanner. Toutefois, nous savons aujourd'hui que l'autisme se manifeste différemment chez chaque personne autiste²⁵, et *autisme* rassemble en son sein tout un spectre de conditions²⁶.

Les considérations précédentes posent des bases importantes pour comprendre les enjeux militants, discursifs et sociolinguistiques de la nomination de l'autisme dont je m'appête à discuter. Afin d'introduire ces questions posément, je suggère d'explorer un aspect significatif de la recherche d'Asperger, à savoir son implication dans les idéologies nazies.

En 2018, un ouvrage intitulé *Asperger's Children: The Origins of Autism in Nazi Vienna* fait connaître la participation d'Asperger à l'extermination de plusieurs enfants handicapés sous le régime nazi, dans le cadre du programme *Aktion T4* (Hochmann, 2020). Les interrogations sur son adhésion aux idées nazies se font, depuis quelques années, de plus en plus nombreuses, certain-es avançant qu'il a activement collaboré à un programme d'hygiène raciale, d'autres arguant qu'il n'avait simplement pas le choix. Dans son article « Hans Asperger, National Socialism, and "race hygiene" in Nazi-era Vienna », l'historien Herwig Czech (2018) revient en détail sur la manière dont Asperger a pu bénéficier, professionnellement, de sa participation et de son adhésion aux idées et aux actions nazies. Uta Frith, traductrice de l'article fondateur d'Asperger

²⁴ « Tant que les causes de ces troubles ne sont pas connues, le terme [*syndrome d'Asperger*] permet de rendre compte des problèmes rencontrés par les enfants et les adultes qui présentent des caractéristiques autistiques, mais qui parlent grammaticalement et ne sont pas replié-es sur elleux-mêmes ».

²⁵ L'on dit parfois qu'il existe un type d'autisme différent pour chaque personne autiste.

²⁶ Comme je l'ai écrit plus haut, je reviendrai ultérieurement sur cette conception de l'autisme, sur son émergence et les critiques qui lui sont faites.

sur l'initiative de Lorna Wing, s'exprime sur ces révélations qu'elle qualifie d'affligeantes dans une lettre publiée dans *The Guardian* la même année²⁷ :

It has taken me a while to digest Herwig Czech's deeply upsetting information about Hans Asperger. [...] It is very saddening that he appears to have been a willing accomplice in the Nazi euthanasia programme. It seems certain now that he effectively signed the death warrants of children with severe brain damage, while at the same time providing educational therapy for the children in his clinic.

The term Asperger syndrome is not in the most recent diagnostic systems, for scientific reasons, but *it will be up to the autism community to decide whether it should remain in use*²⁸».

Si elle écrit que c'est à la communauté autiste de déterminer si *Asperger* doit rester en usage, c'est bien parce que cette controverse soulève des questions essentielles quant aux enjeux de la nomination et de la représentation de l'autisme, qui forment l'objet principal de cette recherche. Je m'attacherai donc, dans la section suivante, à la présentation de mon objet d'étude d'un point de vue sociolinguistique.

Nommer l'objet social qu'est l'autisme : enjeux sociolinguistiques, discursifs et militants

Cette recherche vise un double objectif scientifique : le premier consiste à revisiter la manière de concevoir l'autisme en linguistique, au-delà du prisme acquisitionnel, et le second propose de repenser le discours médical des patient-es et des soignant-es, en adoptant une approche différente de l'analyse conversationnelle.

Ainsi, d'une part, ce travail se veut un complément des études en linguistique de l'acquisition, qui abordent l'autisme comme une pathologie du langage dès lors que les autistes connaissent un développement langagier atypique. Il ne s'agit plus d'étudier l'autisme sous un angle exclusivement clinique, mais de prendre en compte aussi (et surtout !) sa dimension sociale, comme suggéré par Julie Dachez dans sa thèse de doctorat en psychologie sociale (2016) ou bien, si l'on recentre notre attention sur la sociolinguistique, Matthieu Lancelot dans sa thèse de doctorat (2021) et Coline Robert Mestais dans son mémoire de master (2022)²⁹.

Sous l'impulsion des *disability studies*³⁰, j'adopte ici l'approche sociale du handicap. Théorisé par des militant-es handicapé-es et des chercheur-euses en sciences humaines et sociales, le modèle social du handicap postule que c'est la société qui crée la situation

²⁷ Accessible à l'adresse <https://www.theguardian.com/society/2018/apr/22/what-we-must-learn-from-asperger-expose>.

²⁸ C'est moi qui souligne. Je traduis : « Il m'a fallu un certain temps pour digérer les informations profondément bouleversantes de Herwig Czech au sujet de Hans Asperger. [...] Il est particulièrement désolant de découvrir qu'il semble avoir été complice volontaire du programme d'euthanasie nazi. Il est désormais certain qu'il a signé l'arrêt de mort d'enfants souffrant de lourdes lésions cérébrales, alors qu'il dispensait en même temps des thérapies éducatives aux enfants de sa clinique. Le terme "syndrome d'Asperger" ne figure plus dans la nomenclature diagnostique la plus récente, pour des raisons scientifiques, mais *il appartiendra à la communauté autiste de déterminer si le terme doit rester en usage*.

²⁹ Ainsi que dans sa thèse en sciences de l'information et de la communication, qu'elle prépare actuellement à l'Université Paris-Est Créteil.

³⁰ Études critiques sur le handicap, comme champ pluridisciplinaire.

de handicap, de par son inaccessibilité, plus que ne pourrait le faire la maladie ou le trouble ellui-même (puisqu'iels seraient des variations biologiques normales et attendues d'une espèce donnée). Il convient de souligner, par précaution, qu'il n'avance pas que les personnes handicapées ne sont pas défavorisées par des douleurs, des contraintes ou autres désavantages, mais plutôt que ces difficultés seraient atténuées si la société s'adaptait mieux à elles. Au vu des thématiques abordées, et de l'angle que prennent les discours qui composent mon corpus³¹, il est particulièrement pertinent, dans le cadre de ma recherche, d'adopter cette position.

D'autre part, ce mémoire s'inscrit dans une tradition de recherche relativement récente sur l'oppression contenue dans le discours médical. Cette dernière, à mon sens, n'a fait couler que trop peu d'encre en sciences du langage, tandis que d'autres sciences humaines telles que la sociologie et la philosophie se sont, elles, bien emparées de ces questions. Il me semble que l'analyse conversationnelle s'est bien saisie de ces enjeux, par exemple en soulignant une asymétrie entre les tours de parole des patient-es et des soignant-es (Gradoux, 2015), mais peu, au regard de la sociolinguistique ou de l'analyse qualitative du discours, s'y sont attelées.

À ce titre, je peux citer, tout de même, les travaux de Valérie Delavigne sur le cancer (2008 ; 2020, par exemple), ceux de Noémie Marignier sur l'accouchement ou l'intersexuation (2015a ; 2016), ou encore ceux de Luca Greco sur les appels au 15 (2002 et suivants), qui, autour de problématiques sociolinguistiques, ont abordé le discours médical des patient-es et des soignant-es. Je me joins à elleux dans l'optique de participer à, je l'espère, une réappropriation par la sociolinguistique de l'étude du discours médical (Garric & Herbland, 2020), le langage restant, avant tout, l'objet de recherche de la linguistique.

Pour mener à bien ce projet, j'ai choisi de me pencher sur le cas des discours sur le handicap, après avoir constaté leur récente croissance sur des médias et réseaux socionumériques tels qu'Instagram, TikTok, ou encore Twitter. De nombreuses publications abordant le validisme contenu dans le discours ordinaire et téléversées par des internautes handicapé-es m'ont interpellée sur le besoin ressenti par certain-es de cantonner leurs pratiques langagières au « politiquement correct³² », à savoir un procédé de correction discursive résultant d'une attention exacerbée portée sur le caractère offensant de certains syntagmes, conséquemment remplacés par des alternatives jugées plus correctes (von Munchöw, 2021). Le métadiscours de ces militant-es est d'autant plus intéressant sociolinguistiquement qu'il s'inscrit dans une perspective de dépathologisation de certains handicaps, comme l'autisme, puisque ceux-ci, s'ils ne sont pas à proprement parler des maladies, sont toutefois conçus comme des pathologies dans nos sociétés et en particulier par le monde de la santé. Nous verrons un peu plus loin que les militant-es adoptent une autre définition de l'autisme, selon laquelle il ne serait qu'une variation normale car attendue dans une espèce aussi nombreuse que l'espèce humaine, et non pas anormale car pathologique. Georges Canguilhem, dans son ouvrage fondamental *Le normal et le pathologique*, avance que

³¹ J'en discute bien sûr un peu plus loin.

³² Je ne considère en aucun cas que cette pratique est bonne ou mauvaise, et je ne m'inscris pas dans les débats autour du *politiquement correct* comme objet de discours : je cherche seulement à observer quelques unes de ses manifestations.

[c]e qui les intéresse [les médecins], c'est de diagnostiquer et de guérir. Guérir c'est en principe ramener à la norme une fonction ou un organisme qui s'en sont écartés. (2013[1966], p.98)

[i]l n'y a pas de fait normal ou pathologique en soi. L'anomalie ou la mutation ne sont pas en elles-mêmes pathologiques. Elles expriment d'autres normes de vie possibles. Si ces normes sont inférieures, quant à la stabilité, à la fécondité, à la variabilité de la vie, aux normes spécifiques antérieures, elles seront dites pathologiques. (2013[1966], p.121)

Suivant cette conception de l'anomalie médicale comme une simple variation du vivant et non plus comme une pathologie, il peut faire sens de vouloir œuvrer pour une nouvelle vision du handicap, comme c'est le cas pour l'autisme. Dès l'an dernier, j'ai pu observer sur les plateformes numériques une focalisation sur l'importance du langage pour construire la place de l'autisme dans la société ; j'ai également remarqué que de cette mise en évidence découlait une production de métadiscours. Je propose, dans ce travail, de m'interroger sur les pratiques discursives des militant-es autistes antivalidistes, qui s'inscrivent dans une volonté de dépathologiser leur condition³³.

J'articulerai donc mes propos autour de la notion centrale de la *dépathologisation*, qui dans le cas de l'autisme est intimement liée au langage. Dans cette perspective, j'essaierai de déterminer les usages que font les militant-es³⁴ autistes du langage, avec lequel iels entretiennent un rapport singulier pour deux raisons. La première est due à l'omniprésence du langage dans l'historique clinique de leur trouble, les nombreuses manifestations langagières de l'autisme étant fréquemment étudiées en acquisition du langage par ailleurs ; il leur importe, dans cette optique, de se réapproprier cet objet qui les a longtemps pathologisé-es. La seconde concerne la préhension de la théorie de la performativité du langage par les groupes militants, qui tentent de changer le monde par les discours : la dépathologisation de l'autisme, en ces termes, pourrait elle aussi être effectuée au moyen du langage, ce qui ferait de ce dernier simultanément l'objet et le lieu de leur lutte.

Cette recherche tentera donc de répondre à la problématique suivante : dans quelle mesure la performativité escomptée du langage (des)sert-elle les militant-es autistes antivalidistes ?

Mon hypothèse de travail propose que les militant-es se saisissent effectivement du caractère agissant du langage pour mettre en évidence la responsabilité de celui-ci dans leur pathologisation, et ce, à travers de nombreux métadiscours, mais aussi qu'iels s'en saisissent également pour tenter de se défaire de celle-ci.

Dans cette optique, je propose que les métadiscours des militant-es autistes antivalidistes

³³ Je choisis de parler de *condition* plutôt que de *pathologie* ou de *trouble* car ce terme me permet d'éviter le caractère médical inhérent à ces alternatives. L'Office québécois de la langue française (ci-après OQLF) déconseille l'emploi de *condition*, recommandant plutôt le syntagme « problème de santé », puisque le calque de condition médicale « ne s'intègre[rait] pas au système linguistique du français, [où] condition n'a pas le sens de "problème" » (OQLF, 2019) ; c'est précisément ce qui est souhaité ici.

³⁴ L'emploi du générique est utilisé par convenance ici, mais je reste bien sûr consciente que le vécu autiste est pluriel ; certain-es avancent même qu'il existe une forme d'autisme pour chaque personne autiste, et bien sûr il ne faut pas oublier la dimension intersectionnelle des traits identitaires d'un grand nombre de personnes autistes (de par leur appartenance à une minorité de genre, de race, de classe, d'orientation sexuelle, de religion, etc.). En d'autres termes, les autistes dont j'étudie les discours ne peuvent, malgré leurs efforts, parler au nom de l'ensemble des personnes autistes de cette planète.

constituent une entrée pertinente dans l'exploration des pratiques discursives des groupes militants d'une part, et dans l'exploration des discours médicaux d'autre part, en ce qu'ils mettent en évidence la façon dont le langage peut être utilisé pour déconstruire la construction sociodiscursive de la pathologisation, laquelle est à l'origine d'asymétries de pouvoir.

Composition du volume

Dans un premier chapitre, je m'attacherai à la présentation des outils théoriques nécessaires à ma recherche, entremêlant analyse du discours, pragmatique et sociolinguistique.

Une fois mon cadre théorique dépeint, je reviendrai dans le deuxième chapitre sur la constitution de mon corpus et le cadre méthodologique nécessaire à son analyse.

Troisièmement, je discuterai du caractère agissant attribué au discours médical, indispensable pour la prise en compte de l'autisme par le prisme de sa dépathologisation.

Enfin, un quatrième chapitre sera réservé à l'analyse des énoncés collectés et à leur interprétation.

Il est à noter que j'ai choisi, pour des raisons que j'explicitierai plus tard, de rassembler l'intégralité de mon corpus dans un second volume, destiné à être consulté seulement par le jury. Bien sûr, les énoncés analysés seront tout de même reproduits dans ce volume.

Chapitre 1

La place fondamentale accordée au langage dans les discours militants

« Le discours n'est pas la vie : son temps n'est pas le vôtre ; en lui, vous ne vous réconciliez pas avec la mort³⁵ »

L'objectif de cette recherche est de proposer une réflexion sur les stratégies linguistiques déployées par des cybermilitant-es autistes antivalidistes pour dépathologiser l'autisme : il me semble, dans la mesure où les discours militants sont — souvent, sinon systématiquement — structurés autour d'une identité collective, qu'une étude approfondie de leurs positionnements dans le discours peut offrir un angle d'attaque pertinent. Cette démarche sera rendue possible par un dialogue entre plusieurs approches qui sillonnent le champ des recherches sur le discours³⁶, qui ont le mérite d'accorder une importance capitale au contexte de production, de circulation et de réception de celui-ci ainsi qu'au locutorat qui en est à l'origine, et qui constituera mon arrière-plan dans ma conceptualisation du discours et du langage.

Ainsi, une première entrée possible dans l'exploration du discours est celle de la notion clé de *pratique langagière*, mise en place par Josiane Boutet, Pierre Fiala et Jenny Simonin-Grumbach dans un article fondateur de 1976. Dans ce contexte, c'est-à-dire « après un demi-siècle de structuralisme dominant en linguistique » (Boutet et al., 1976, p.68), cette notion autorise une problématisation sociale du langage en effectuant

une nette distinction entre le concept de langue, un artefact construit historiquement et institutionnellement nécessaire à la construction politique des États-nations, et la réalité empirique de ce que font les locuteurs dans la matérialité des situations et des interactions sociales. (Boutet, 2021, p.281)

Nous avançons l'idée d'une *formation langagière*, entendue comme un ensemble réglé de pratiques langagières, qui organise celles-ci selon des rapports de force en pratiques dominantes et pratiques dominées. En ce sens, il s'agit de décrire les rapports de force qui structurent les pratiques langagières au sein d'une formation langagière. De ce fait, nous posons qu'il existe des rapports de pouvoir *entre* les pratiques langagières, et non pas seulement [...] que le langagier porte trace, reflète des rapports de pouvoir existant ailleurs. (Boutet et al., 1976, p.83)

³⁵ Michel Foucault, *L'archéologie du savoir* (2008[1969], p.286).

³⁶ On pourra lire, sur ce point, Deborah Schiffrin (1994).

Un accent particulier y est mis sur la notion de *praxis*, empruntée à la pensée marxiste ; en ces termes, le langage est une activité sociale ancrée dans des contextes spécifiques, et les pratiques langagières sont à la fois déterminées par la société et agissantes sur elle, contribuant ainsi à la transformation du monde social (Boutet, 2002 ; 2016[2010]). Cette notion me semble utile parce que les discours (et contre-discours) que j'étudie s'insèrent dans un contexte d'interaction défini, qui mobilise des questions de pouvoir et de savoirs, et surtout qui laisse transparaître une certaine puissance d'agir³⁷. Elle met donc en lumière les questions langagières et leur rapport au social : nous verrons ultérieurement que c'est par le langage même que se configure socialement l'autisme, et que c'est pour cette raison que les discours sur l'autisme sont considérés comme agissants.

Une deuxième approche intéressante pour cette recherche consiste en celle du paradigme – majoritairement anglophone – de la *Critical Discourse Analysis*³⁸ (désormais CDA), qui propose une approche du langage qui met l'accent sur la manière dont les dynamiques de pouvoir sont produites, reproduites et contestées par le discours, en prenant en compte les identités et les idéologies qui traversent et sont véhiculées par ce dernier (Fairclough, 2005, 2012 ; van Dijk, 1993). Dans cette perspective, la CDA prend pour objet le discours – l'usage oral et écrit du langage –, qu'elle définit comme :

a form of “social practice”. Describing discourse as social practice implies a dialectical relationship between a particular discursive event and the situation(s), institution(s) and social structure(s) which frame it. A dialectical relationship is a two-way relationship: the discursive event is shaped by situations, institutions and social structures, but it also shapes them. To put the same point in a different way, discourse is socially *constitutive* as well as socially shaped: it constitutes situations, objects of knowledge, and the social identities of and relationships between people and groups of people. It is constitutive both in the sense that it helps to sustain and reproduce the social status quo, and in the sense that it contributes to transforming it.³⁹ (Fairclough & Wodak, 1997, p.258)

Ce courant examine donc le discours dans le but de discuter des relations de pouvoir, des inégalités sociales et des idéologies linguistiques⁴⁰ qui traversent les différentes strates de la société, telles qu'elles sont structurées et restructurées par le biais du langage. Puisant dans la pensée foucauldienne qui a servi à mettre en lumière des asymétries de pouvoir – entre le corps soignant et ses patient-es, par exemple, puisque le discours médical permet d'« obtenir l'assujettissement des corps et le contrôle des populations » (Foucault, 1976, p.184) –, la CDA considère que le langage ne se limite pas à un simple reflet de la réalité, mais qu'il est

³⁷ Je reviendrai plus longuement sur ce point dans mon troisième chapitre.

³⁸ « Analyse critique du discours », en français.

³⁹ « Une forme de “pratique sociale”. Décrire le discours comme une pratique sociale implique une relation dialectique entre un événement discursif spécifique et les situations, les institutions et les structures sociales qui l'encadrent. Cette relation dialectique est double : l'événement discursif est façonné par ces situations, ces institutions et ces structures sociales, mais il les façonne lui aussi. En d'autres termes, le discours est socialement *constitutif* en même temps qu'il est socialement constitué : il forme les situations, les objets de savoir, ainsi que les identités sociales et les relations des individus et des groupes d'individus. Il est constitutif en ce qu'il maintient et reproduit le statu quo social, et en ce qu'il contribue à le transformer ».

⁴⁰ Je reviendrai plus tard sur cette notion, mais retenons pour le moment qu'elle désigne des représentations des langues et du langage moralement et politiquement chargées, qui traversent tous les pans de la société : le peuple, c'est-à-dire le *folk*, comme les institutions (Woolard, 2020).

intrinsèquement lié aux rapports de pouvoir et aux processus de domination qui y ont lieu. Ce cadre s'avère donc particulièrement pertinent dans le cas des discours sur l'autisme où, nous le verrons, les militant-es attribuent un tout-pouvoir au langage qui permet la pathologisation et la dépathologisation de leur condition, et où, comme pour tout discours, les identités sont construites et déstabilisées à travers les interactions.

Ces deux approches, qui conceptualisent le discours en un lieu de traverse de dynamiques de pouvoir, constituent l'arrière-plan dans lequel je viendrai inscrire mes réflexions et analyses, mobilisant l'appareil théorique de l'analyse du discours française (dorénavant ADF, pour *analyse du discours française*). Je proposerai, dans ce chapitre, un cadre théorique articulé autour de trois axes que je considère pertinents pour mon étude. Le premier, discuté dans une première section, est celui de la question de l'identité telle qu'elle est construite au fil des discours : si l'autisme est un objet construit, tel est le cas des autistes, et il fait sens, alors, de se pencher sur l'émergence de cette identité en discours. Dans une deuxième section, je reviendrai sur le caractère agissant du discours, tel qu'il sert d'outil de lutte aux groupes militant-es, parmi lesquels se situent les autistes. Enfin, dans une troisième section, je discuterai plus largement de la circulation des métadiscours qui se produit dans ces milieux, pour situer théoriquement au plus près mon objet d'étude.

1.1 Identités et processus de catégorisation : la construction discursive de l'Autre

1.1.1 De la question de l'identité en sciences sociales : critiques, polysémie, substituts

Cette section se penchera donc sur la question de l'émergence de l'identité *autiste* dans le discours.

S'il s'agit d'un concept central en sciences humaines et sociales (ci-après SHS), comme dans le langage ordinaire, la polysémie du terme *identité* fait de lui un objet complexe à saisir (Costa, 2021). Partant d'une suggestion de l'ethnologue Claude Lévi-Strauss, qui a postulé qu'il fallait que « toute utilisation de la notion d'identité commence par une critique de cette notion » (2010[1977], p.331), cette sous-section en détaillera les différentes acceptions possibles.

Les sociologues Martina Avanza et Gilles Laferté entreprennent, dans un article intitulé « Dépasser la “construction des identités” ? Identification, image sociale, appartenance », une discussion autour de cette notion qu'ils jugent « fortement problématique » (2005, p.134). Parce que ses usages rassemblent sous un même prisme des sens normalement distincts, tels que l'identité que l'on se donne opposée à celle qui nous est donnée, l'identité intime opposée à l'identité publique ou encore l'identité de groupe opposée à l'identité du/de la particulier-ère, le concept d'identité, s'il doit être employé, doit l'être en pleine connaissance de cause.

Avanza & Laferté (2005, p.140) lui proposent donc trois substituts, s'inspirant en partie des travaux du sociologue étatsunien Rogers Brubaker (2001) :

- L'identification, qui réfère au processus par lequel une identité est donnée à l'Autre (par le biais, donc, d'une hétérocatégorisation) ;
- L'image sociale, qui désigne la représentation de ces identifications, telles que les symboles et discours qui en découlent ;
- L'appartenance, c'est-à-dire la manière dont les acteurs sociaux s'autocatégorisent et s'approprient les identifications ainsi que les images sociales véhiculées par les institutions auxquels ils appartiennent.

Si ces alternatives au concept d'identité conviennent parfaitement au discours spécialisé, l'on pourrait néanmoins leur reprocher de ne pas refléter l'homogénéité avec laquelle elles sont envisagées dans le discours ordinaire, auquel cette recherche s'intéresse. Par ailleurs, nous verrons dans la suite de ce travail que les frontières de l'identité *autiste* sont parfois floues, aussi c'est pourquoi je continuerai à mobiliser ici ce concept certes problématique, bien que je partage partiellement le point de vue des auteur·ices.

Pour approfondir ces réflexions, je puiserai dans les études qui articulent le genre, la sexualité et le langage (plus connues sous le nom de *Gender and Language Studies*), où cette notion a fait couler beaucoup d'encre — particulièrement dans la tradition anglophone.

Fort nourri du caractère pluriel de ses ancrages théoriques, le champ de recherche transdisciplinaire des *Gender and Language Studies* a vu nombre de ses chercheur·euses façonner et refaçonner cette notion par le biais des pratiques langagières. Dans un article emblématique, les linguistes Mary Bucholtz et Kira Hall œuvrent pour une approche linguistique et socioculturelle de l'identité, qu'elles définissent – volontairement vaguement – comme « the social positioning of self and others⁴¹ » (2005, p.586). Dans cette perspective, l'identité est construite en fonction des positions sociales déjà établies et des positions disponibles. Le discours et l'interaction sont alors nécessaires pour la construction d'une identité donnée, puisque cette dernière émerge avec le discours — elle ne le précède pas. De plus, elles postulent qu'

[a]ny given construction of identity may be in part deliberate and intentional, in part habitual and hence often less than fully conscious, in part an outcome of interactional negotiation and contestation, in part an outcome of others' perceptions and representations, and in part an effect of larger ideological processes and material structures that may become relevant to interaction. It is therefore constantly shifting both as interaction unfolds and across discourse contexts.⁴² (2005, p.606)

Il importe donc de ne plus penser l'identité comme une donnée fixe, mais un objet mouvant, négocié et négociable, construit et reconstruit, qui émerge au fil des interactions (Greco & Mondada, 2014). C'est par ce prisme, à mon tour, que j'aborderai l'identité *autiste* dans ce travail.

⁴¹ « Le positionnement social du Soi et des Autres. »

⁴² « Toute construction identitaire donnée est en partie délibérée et intentionnelle, en partie routinière et en cela rarement totalement réfléchie, en partie le résultat de négociations et de contestations au cours de l'interaction, en partie le résultat des perceptions et des représentations des autres, et en partie l'effet de processus idéologiques et de structures matérielles de plus grande envergure, susceptibles de devenir pertinentes dans l'interaction. Elle est donc constamment changeante, à la fois dans le cadre de l'interaction et dans les différents contextes du discours. »

Nous verrons que les discours militants, comme ceux des militant·es autistes, sont organisés autour de l'auto- et de l'hétérocatégorisation : les militant·es accordent une importance fondamentale à la question de l'appartenance à un groupe donné. Faut-il octroyer à un membre de X le droit de parler d'Y ? Quelle parole valoriser, et laquelle taire ?

Ces discours s'articulent donc autour de la question de l'identité, qui est alors saisie sous tous ses axes : identification, image sociale, appartenance, au fil des interactions et des discours. J'approfondirai cette conception de l'identité en adoptant une démarche praxématique, comme je l'expliquerai dans la sous-section suivante.

1.1.2 Qui est l'*autiste* ? Une approche praxématique

La nomination, en tant qu'acte de catégorisation, possède une dimension performative non négligeable pour l'analyse des pratiques langagières, que l'on se réclame sociolinguiste ou discursiviste⁴³. D'ailleurs nommer, écrit Paul Siblot, « c'est classer dans une catégorie linguistique en même temps qu'assigner une place dans l'ordre du monde » (1997, p.42).

C'est donc dans cette optique que, soulignant les limites de la théorie de l'arbitraire du signe, l'école montpelliéraine de sociolinguistique fonde sous la direction de Robert Lafont la praxématique, « théorie de la production de sens dans sa réalisation effective (la praxis linguistique) » (Gardès-Madray & Siblot, 1983, p.3). Elle emprunte à la philosophie marxiste sa théorie de la *praxis* — elle aussi —, et entend « remplacer le signe dit saussurien (mais beaucoup plus ancien que Saussure) par le praxème, unité de praxis signifiante habitée non par un signifié, mais par une puissance à signifier » (Lafont, 2004, p.7 ; voir aussi Lafont, 1978 et Ruchon, 2018a).

En ces termes, le praxème est « envisagé comme moyen de catégoriser et de nommer le monde à partir des percepts et des expériences qui en fondent la connaissance » (Siblot, 2001, p.263), c'est-à-dire qu'il est chargé d'un programme de sens, et son emploi reflète les positions de son énonciateur·ice.

Outil de nomination sociolinguistique — en ce sens qu'il est à la fois social et linguistique — le praxème, instrument de production du sens substitué au lexème, constitue une entrée pertinente dans l'étude de la mise en discours de la terminologie de l'autisme : il permet une focalisation sur les positions cristallisées dans et convoquées par l'usage d'*autiste*, d'*autisme*, de *diagnostic*, parmi d'autres.

En ces termes, le lexique des discours de l'autisme peut être envisagé par le prisme de la praxématique dans la mesure où il « révèle aussi la position du sujet parlant à son égard, à l'égard des autres locuteurs, ainsi qu'à l'égard des discours qui surplombent sa propre parole » (Sarale, 2021, p.286). Comme la dimension actionnelle de son diagnostic, la production de son sens est et doit, elle aussi, être étudiée depuis une position pragmatique.

⁴³ Je choisis pour ma part d'emprunter à ces deux sciences, pour des raisons qui émergeront tout au long de ce chapitre ; leur intérêt commun pour les activités langagières situées et d'autres zones de recouvrement entre ces deux disciplines sont discuté·es par Boutet & Maingueneau (2005).

1.2 Discours militants, discours agissants

1.2.1 Le langage, outil de résistance et de transformation sociale

L'on pourra s'étonner de l'arrivée tardive de la question des discours militants dans un travail dont c'est l'objet principal. Si j'ai repoussé jusqu'ici ma définition du discours militant, c'est parce que je souhaitais que mon lectorat se focalise sur les outils et cadrages théoriques que je mobiliserai dans son analyse. C'est chose faite, et je peux désormais me concentrer sur la présentation de mon objet d'étude, évoluant lentement vers le prochain chapitre de ce mémoire, davantage consacré à des questions éthiques et méthodologiques.

Ce que j'entends par *discours militants*, ce sont des propos avancés par un groupe constitué autour d'un mouvement commun, dans l'optique de combattre ou défendre une opinion donnée, une cause sociale. Ces militantismes portent sur des objets très divers, et leurs discours peuvent prendre de nombreuses formes, mais comme je m'appête à en discuter, c'est sur la dimension numérique de ces luttes que porte principalement ce travail.

Dans le cas des militant-es autistes, leurs luttes s'inscrivent dans une volonté de mettre un terme aux oppressions subies par les personnes handicapées, parmi lesquelles iels se situent (ou sont situé-es). Ces efforts antivalidistes, majoritairement menés par des personnes sexisées⁴⁴ handi-féministes (Germes, 2021), entendent généraliser les luttes menées par des associations centrées autour d'une pathologie ou d'un trouble particulier-ère : s'il y a diversité des corps et des handicaps, les oppressions sont le plus souvent communes.

Les militant-es autistes se situent plus particulièrement dans des courants antipsychiatriques, en ce qu'iels dénoncent la pathologisation de leur condition par le système médical et les traitements médicaux qui leur sont — à leur avis — trop souvent prescrits, mais iels rejoignent également des luttes antivalidistes plus générales telles que la dénonciation de l'inaccessibilité de la société et la stigmatisation des handicaps effectuée par les médias.

Trop souvent oubliée au profit d'autres branches du féminisme (Masson 2013) — en particulier le féminisme blanc, hétérosexuel et cisgenre —, la cause du validisme connaît depuis quelques décennies⁴⁵ une visibilité accrue dans les différentes sphères de la société, à des niveaux inégaux.

Nous verrons, un peu plus loin, que celle-ci est grandement facilitée par l'émergence des réseaux sociaux numériques, qui, en tant qu'outils politiques, constituent pour certain-es un « moyen de mobilisation complémentaire à leurs autres modes d'action » (Jouët, 2022, p.67), et pour d'autres — à plus forte raison — la seule opportunité de militer : le Web 2.0 offre aux communautés de la marge un espace d'échange et de regroupement plus accessible que ces « autres modes d'action ». Il constitue en cela un *safe space*, c'est-à-dire

⁴⁴ J'entends par *personne sexisée* non pas toute personne dotée d'un sexe, mais toute personne dont le sexe et/ou l'identité de genre lui vaut d'être discriminée.

⁴⁵ L'on pourrait dire qu'elle va de pair avec l'intersectionnalité caractéristique de la troisième vague du féminisme, mais cette conception de la lutte en vagues est critiquable, et critiquée. À toutes fins utiles, je renvoie vers Pavard (2018), qui retrace ces débats. De plus, elle n'est pas systématique : le féminisme contemporain est lui-même « travers[é] par le capacitisme ou le validisme — à savoir des pratiques et un environnement qui favorisent les modes de penser et de faire des valides » (Brousseau, 2021, p.344).

un espace de discussion à la population virtuellement hétérogène, dans lequel les relations systémiques de pouvoir que chaque membre induirait, rien que par sa présence, seraient contrecarrées par différentes stratégies rhétoriques, induisant une réduction de l'éventail discursif des dominant·e·s⁴⁶ (interdiction de mots, de gestes, réduction du temps de parole, etc.) en vue de pouvoir faire s'ouvrir celui des dominé·e·s (Plaignaud, 2018, §34)

Que les luttes se fassent en ou hors ligne, on y observe qu'une grande importance est consacrée aux questions langagières. Fort nourri·es de réflexions sur le pouvoir des mots, les militant·es rangent, arrangent et dérangent le langage, dans l'optique d'être mieux lu·es ou mieux entendu·es. C'est qu'ils pratiquent, selon Julie Abbou,

la politique du caillou dans la chaussure : [il s'agit de] faire irruption dans la langue pour faire apparaître les rapports de domination et leur possible dépassement. L'enjeu est de pratiquer le tumulte, l'irruption comme action politique, qui prend la langue à rebrousse-poil et interpelle (2022, p.83)

Les formes de disruption linguistique sont tout aussi variées que les causes pour lesquelles militent les locuteur·ices disrupteur·ices. Les plus connues sont bien sûr la féminisation des noms de métier et/ou l'écriture dite *inclusive* — des pratiques beaucoup plus hétérogènes que ne laisse entendre le discours ordinaire (Abbou, 2011 et suivants) — mais elles ne sont pas exclusivement réservées aux questions de sexe et de genre : voir, par exemple⁴⁷, les travaux de Ruchon (2018b) sur les discours de la cause animale, ceux de Calabrese & Jonquet (2022) sur la réintégration du terme *race* dans le discours antiraciste belge, ceux de Marignier (2015a) et ceux de Ruchon (2015a ; 2015b) sur les questions de maternité, ou encore ceux de Marignier (2016) sur l'intersexuation⁴⁸.

Tous ces travaux ont en commun de s'être penchés sur la question du langage telle qu'elle est soulevée par des groupes militants, aussi divers soient-ils ; il en ressort, et nous verrons que c'est également le cas pour les discours des militant·es autistes, que ces pratiques linguistiques — en ce sens qu'elles relèvent du langagier bien sûr, mais également de la linguistique — sont caractérisées par une abondance de discours sur le discours, qui découle du fait que les militant·es ont une vision du langage comme lieu de pouvoir, comme outil doté d'une force performative, comme façonneur du monde social. Il me semble alors nécessaire de revenir sur la question de la puissance d'agir du langage à partir de son émergence en linguistique et en philosophie du discours, dont les apports se révéleront fondamentaux pour ma démarche.

1.2.2 Le caractère agissant du discours

L'idée du langage-action, selon laquelle il est « outil de médiation non neutre entre représentations, formes linguistiques et société » et non pas le simple reflet de celles-ci (Chetcuti

⁴⁶ Nous verrons dans les chapitres suivants en quelle mesure et par quels moyens les réseaux socionumériques permettent cette mise au silence des dominant·es.

⁴⁷ Ces suggestions francophones sont les plus évidentes pour moi, dans la mesure où je m'inscris directement dans cette tradition de recherche, mais bien sûr les interactions entre militantisme et langage ne sont pas propres à la francophonie.

⁴⁸ Bien sûr, certains de ces sujets sont indissociables de la question du sexe et du genre, mais ils ne s'y restreignent pas.

& Greco, 2012, p.11), a été théorisée par le philosophe anglais John L. Austin à l'occasion d'une série de douze conférences données à Harvard en 1955, et plus tard rassemblées en un ouvrage qui deviendra phare, intitulé *How To Do Things With Words* (1962)⁴⁹.

Dès sa première conférence, il propose une analyse du langage dans laquelle il avance que les énoncés relèveraient de l'une ou l'autre des catégories suivantes : les énonciations constatatives⁵⁰ d'une part, à savoir des descriptions factuelles qui décrivent un état du monde et qui peuvent être vraies ou fausses, comme *Je porte une robe à fleurs* ou *Deux et deux font cinq* ; d'autre part, les performatives, qui se distinguent des constatatives en ce qu'elles ne sont pas purement descriptives, mais effectuent quelque chose en étant dites, telles que *Au nom de la loi, je vous déclare uni-es par les liens du mariage* ou *Je te promets que je suis sincère*. Ces énoncés – des formules magiques, en quelque sorte – ne peuvent être soumis à la vérité ou à la fausseté puisqu'ils ne s'appuient pas sur une réalité préexistante à leur énonciation mais en constituent une nouvelle ; la dire, c'est la faire, tant que les conditions de félicité du performatif sont respectées :

(A.1) Il doit exister une procédure, reconnue par convention, dotée par convention d'un certain effet, et comprenant l'énoncé de certains mots par de certaines personnes dans de certaines circonstances. De plus,

(A.2) il faut que, dans chaque cas, les personnes et circonstances particulières soient celles qui conviennent pour qu'on puisse invoquer la procédure en question.

(B.1) La procédure doit être exécutée par tous les participants, à la fois correctement et

(B.2) intégralement.

(Γ.1) Lorsque la procédure – comme il arrive souvent – suppose chez ceux qui recourent à elle certaines pensées ou certains sentiments, lorsqu'elle doit provoquer par la suite un certain comportement de la part de l'un ou l'autre des participants, il faut que la personne qui prend part à la procédure (et par là l'invoque) ait, en fait, ces pensées ou sentiments, et que les participants aient l'intention d'adopter le comportement impliqué. De plus,

(Γ.2) ils doivent se comporter ainsi, en fait, par la suite. (Austin, 1970[1962], p.49)

Les conditions *Alpha* sont des conditions essentielles à la félicité d'un performatif : si elles ne sont pas respectées, pour Austin alors le performatif échoue. Les conditions *Beta* et *Gamma*, elles, précisent le type d'échec : les premières sont relatives à l'intégrité de l'acte (qui peut donc être réalisé en partie), les secondes à la sincérité des participant-es.

Dans ses conférences plus tardives, Austin délaisse la dyade constatatif/performatif, argumentant que tous les énoncés du langage ordinaire sont en fait performatifs et analysables autour du triptyque locutoire/illocutoire/perlocutoire. Ainsi,

il s'agit moins de penser que certains énoncés sont performatifs quand d'autres sont simplement constatifs que de concevoir que chaque énoncé a un contenu locutoire (ce qui est dit), un contenu illocutoire (ce qui est fait), et un contenu perlocutoire (les actes imprévisibles induits par l'énoncé). (Marignier, 2021, p.263)

Dans cette perspective, tous les énoncés produisibles, même ceux qu'il avait originellement classifiés parmi les constatatifs, sont performatifs, en ce qu'ils relèvent de la dimension

⁴⁹ « Comment faire des choses avec des mots ». Je me référerai dorénavant à sa traduction en langue française par Gilles Lane, sous le titre *Quand dire, c'est faire* (1970).

⁵⁰ Ou *constatives*, aucun usage ne s'étant réellement imposé.

locutoire : ils ont au moins un effet sur le monde parce qu'ils sont prononcés.

Depuis sa théorisation au milieu du vingtième siècle, la performativité de J. L. Austin a connu une postérité certaine dans les sciences humaines et sociales⁵¹. Dans cette sous-section, je m'intéresserai particulièrement à la manière dont elle a été réactualisée par la philosophe américaine Judith Butler, à partir des travaux de Louis Althusser et de Jacques Derrida.

Ce dernier, partant de la théorie des actes du discours d'Austin, conceptualise la performativité autour du caractère conventionnel du langage. Pour lui, la performativité d'un énoncé donné n'est due qu'à son itérabilité, en ce qu'il n'est que citation d'un discours antérieur, s'inscrivant dans une convention. La réussite d'un performatif n'est envisageable seulement que parce que sa formulation répète « un énoncé "codé" ou itérable, autrement dit [...] la formule que je prononce pour ouvrir une séance, lancer un bateau ou un mariage [est] identifiable comme *conforme* à un modèle itérable » (Derrida, 1972, pp.388-389).

Louis Althusser mobilise lui la question de l'idéologie telle qu'elle constitue les êtres en sujets, telle qu'elle les interpelle :

Nous suggérons alors que l'idéologie « agit » ou « fonctionne » de telle sorte qu'elle « recrute » des sujets parmi les individus (elle les recrute tous), ou « transforme » les individus en sujets (elle les transforme tous) par cette opération très précise que nous appelons *l'interpellation*, qu'on peut se représenter sur le type même de la plus banale interpellation policière (ou non) de tous les jours : « hé, vous, là-bas ! ».

Si nous supposons que la scène théorique imaginée se passe dans la rue, l'individu interpellé se retourne. Par cette simple conversion physique de 180 degrés, il devient *sujet*. Pourquoi ? Parce qu'il a reconnu que l'interpellation s'adressait « bien » à lui, et que « c'était *bien lui* qui était interpellé » (et pas un autre). L'expérience montre que les télécommunications pratiques de l'interpellation sont telles, que l'interpellation ne rate pratiquement jamais son homme : appel verbal, ou coup de sifflet, l'interpellé reconnaît toujours que c'était bien lui qu'on interpellait. (Althusser, 1976[1970], pp.113-114)

Pour Althusser, l'acte de discours qui donne vie au sujet dans le langage précède ce sujet. En effet, l'interpellation qui précède et forme le sujet chez Althusser semble constituer la condition préalable des actes de discours, centrés sur le sujet, qui peuplent le domaine d'analyse d'Austin. (Butler, 2017[1997], p.50)

Dans sa conception butlérienne, la performativité repose sur l'interpellation de l'individu présocial en sujet, ainsi que sur la réitération de celle-ci : le performatif fonctionne parce qu'il est répété, inscrit dans une convention, « ensemble de voix hérité, l'écho d'autres voix qui parlent lorsqu'on dit "je" » (Butler, 2017[1997], p.51).

Dans les années 1990, Butler réhabilite la théorie des actes de langage austinienne pour l'appliquer à la question de la construction discursive des inégalités : il est moins question de penser que le langage reflète celles-ci, qu'il n'y participe — en les constituant. L'un de ses exemples, discuté longuement dans *Le pouvoir des mots : discours de haine et politique du performatif* (2017[1997]), est celui de l'insulte : en ce qu'elle constitue un interpellant par excellence, Butler s'interroge sur son pouvoir performatif et sur les possibles façons de la

⁵¹ Je remercie particulièrement Noémie Marignier, qui m'a fourni tout cet outillage par le biais de son séminaire *Le pouvoir des mots* au printemps 2022, alors que mes connaissances en pragmatique s'arrêtaient au baptême du bateau *Élisabeth* et aux différentes interprétations possibles de « Passe-moi le sel ».

contourner (par exemple par le biais de la resignification⁵²). Une chose est sûre, c'est que l'insulte interpelle toujours : qu'on l'accepte — et en ce cas on est visé·e par elle — ou qu'on la rejette — et l'on est interpellé·e quand même, reconnaissant qu'elle nous a été adressée.

Ces réflexions font écho à la notion — toujours butlérienne — d'*agency*⁵³, qui correspond plus ou moins au pouvoir monopolisable à travers le langage. « L'*agency*, c'est la puissance d'agir que nous pouvons tirer de notre dépendance fondamentale à l'Autre, au langage ; c'est aussi la résistance que produit nécessairement le pouvoir » (Nordmann & Vidal, *in* Butler, 2017[1997], p.15). Butler écrit, elle, que « [l']écart entre la redondance et la répétition est précisément ce qui constitue l'espace de la puissance d'agir » (2017[1997], p.195). Si l'*agency* est un pouvoir que l'on peut tirer du langage, alors c'est que les mots portent en eux une force réutilisable : la matérialité⁵⁴.

La performativité austinienne, couplée à son pendant butlérien, a été très productive dans les sciences humaines comme dans le langage ordinaire, où elle permet d'aborder le langage comme ayant une action sur le monde (Culler, 2006).

En philosophie du langage, Mona Gérardin-Laverge s'interroge sur les actes performatifs prononcés par des personnes autrement jugées illégitimes à produire de tels énoncés (2017, 2018a, 2018b, entre autres). À partir des conditions de félicité des énoncés performatifs théorisées par Austin, selon lesquelles « il faut que, dans chaque cas, les personnes et circonstances particulières soient celles qui conviennent pour qu'on puisse invoquer la procédure en question » (Austin, 1970[1962], p.49), Gérardin-Laverge met en place la performativité « insurrectionnelle » :

cette simple tentative produit au moins les deux effets suivants : (a) elle met en évidence le fait que la communauté linguistique n'est pas une communauté consensuelle, que les conventions sont le fruit de rapports de force et sont moins une source d'accord que de conflit ; (b) en contestant l'ordre hiérarchique organisant qui parle et qui ne parle pas, elle peut produire un effet de resubjectivation des personnes et des groupes (2017, p.103)

En cela, il semblerait que l'on puisse agir par le langage précisément parce que l'on n'est pas autorisé·e à le faire : « on peut agir en parlant parce qu'on conteste et qu'on déstabilise les conditions sociales qui empêchent notre discours d'agir, de faire effet » (Gérardin-Laverge, 2018b, p.514). À partir d'une étude de slogans féministes, Gérardin-Laverge démontre que ces prises

⁵² Je reviendrai plus longuement sur cette notion dans les prochains chapitres. Retenons pour le moment que resignifier un énoncé, c'est « [r]etourner l'énoncé, l'arracher à son origine, [...] une façon de déplacer le lieu de l'autorité par rapport à l'énonciation » (Butler, 2017[1997], p.144)

⁵³ S'il est difficile de définir l'*agency*, il l'est d'autant plus de la traduire en français. Aussi, c'est pourquoi les traducteur·ices du *Pouvoir des mots*, Charlotte Nordmann et Jérôme Vidal, discutent de cette difficulté dans un avertissement de plusieurs pages (Butler, 2017[1997], pp.13-19). Iels s'interrogent : « Comment traduire "agency" ? Faut-il parler d'"agence", d'agir, de puissance, d'autonomie, d'effectivité, de capacité, de capacité d'agir, de puissance d'agir, d'"agencité" ou d'"agentivité" ? Ne faut-il pas plutôt renoncer à traduire *agency* ? [...] En anglais, "agency" désigne à la fois ce qui est actif ou ce qui exerce un pouvoir, et le "principe", la force motrice à l'œuvre dans une action donnée. Nous avons jugé bon de le traduire le plus souvent par "puissance d'agir", mais aussi, parfois, selon les contextes, par "action", "principe de l'action" ou "dynamique". Le traduire systématiquement par "action" serait une erreur et occulterait... l'*agency* de ce mot dans la théorie critique anglophone » (2017[1997], pp.14-15). J'emploierai pour ma part les expressions *puissance d'agir* et *agentivité* — interchangeablement — car elles me semblent les plus parlantes ; j'invite toutefois mon lectorat à lire cet avertissement qui me semble essentiel à la compréhension de plusieurs notions butlériennes.

⁵⁴ Sur laquelle je reviendrai dans la section suivante.

de parole, par des personnes opprimées et habituellement silencieuses, répétées, à plusieurs voix, sont bien des actes de langage : si elles dérangent, c'est parce qu'elles ont un impact — plus ou moins grand — sur la société. Dans ce cas, le fait de prendre la parole est plus important que ce qui est dit ; c'est en prenant la parole que les locuteur-ices essayent de légitimer la leur. J'argumenterai, dans un prochain chapitre, que les discours des militant-es autistes, qui se constituent en contre-discours face aux discours médiatiques et médicaux, peuvent être analysés comme des performatifs insurrectionnels : il s'agit pour elleux de s'accorder la parole et en cela d'en déstabiliser les dynamiques habituelles et, plus globalement, de prêter au discours une puissance d'agir qui devrait leur permettre de déstigmatiser et dépathologiser l'autisme. Dans ces conditions, je me pencherai dans la section suivante sur la question de la circulation des discours, et des manières de rendre-compte de l'Autre dans ces contre-discours.

1.3 Circulation des discours

1.3.1 Hétérogénéité énonciative : la part de l'Autre dans le discours

Une attention spéciale à la représentation de l'Autre dans le discours a été portée par l'École française d'analyse du discours, à laquelle j'emprunte un outillage théorique conséquent, suivant Marignier, qui entend

fournir à un socle théorique d'AD de tradition française d'autres perspectives, de réarticuler certaines problématiques, de les ouvrir vers des objets et concepts non traités tout en gardant à l'esprit l'importance de la matérialité du langage, de ses rapports intrinsèques avec l'idéologie et la division du sujet (Marignier, 2016, p.73)

L'ADF propose en effet d'étudier le discours à partir de ses matérialités⁵⁵, c'est-à-dire ce qu'il convoque et véhicule, ce qui est contenu en lui. En cela, elle rejoint la notion de formation discursive forgée par Michel Foucault, qui dans son *Archéologie du savoir* (2008[1969]) œuvre pour une approche archéologique du discours : ainsi lit-on qu'

[e]ntre la *langue* qui définit le système de construction des phrases possibles, et le *corpus* qui recueille passivement les paroles prononcées, l'*archive* définit un niveau particulier : celui d'une pratique qui fait surgir une multiplicité d'énoncés comme autant d'événements réguliers, comme autant de choses offertes au traitement et à la manipulation. [...] C'est le *système général de la formation et de la transformation des énoncés*. (Foucault, 2008[1969], p.178)

Si, pour des raisons évidentes, les discoursivistes — comme leurs collègues d'autres branches linguistiques — se penchent sur des corpus finis, supposément inscrits dans « des espaces discursifs limités » (Dubois, 1978, p.3), il ne suffit pas de prendre en compte le discours seul, tel qu'il nous est présenté.

Premièrement, parce que celui-ci entre dans une formation discursive, dont le sens est parfois instable, sans nul doute difficilement saisissable — nous l'avons vu —, mais dont on

⁵⁵ Parler des matérialités du discours, c'est indubitablement s'inscrire dans le sillage du colloque « Matérialités discursives : la frontière absente », co-organisé par Bernard Conein, Jean-Jacques Courtine, Françoise Gadet, Jean-Marie Marandin et Michel Pêcheux, à Nanterre, en avril 1980, dont les actes furent publiés un an plus tard (Conein et al., 1981).

comprend qu'elle désigne un ensemble de discours rapportables à un même cadre idéologique et, en cela, sémantique (Foucault, 2008[1969] ; Haroche et al., 1971).

Deuxièmement, parce que cette même formation discursive est inenvisageable sans son interdiscours, c'est-à-dire le « lieu où se constituent les objets et la cohérence des énoncés relevant d'une formation discursive », référencé implicitement dans le discours (Maingueneau, 2002a, p.268).

Troisièmement, parce qu'il est héritier de prédiscours, théorisés par Marie-Anne Paveau « comme un ensemble de cadres prédiscursifs collectifs (savoirs, croyances, pratiques), qui donnent des instructions pour la production et l'interprétation du sens en discours » (2006, p.118). En cela, les prédiscours — cadres collectifs, immatériels, transmissibles, expérientiels, intersubjectifs et discursifs — sont des « données qui ne sont pas matériellement discursives, mais qui ne sont pas non plus totalement étrangères à la mise en discours. Elles proviennent de notre perception organisée du monde et de l'accumulation de nos expériences » (2006, p.117).

Tout discours porte donc en lui la mémoire d'autres discours, qui est la condition de sa production. Dans un article intitulé « Hétérogénéité(s) énonciative(s) » (1984), Jacqueline Authier-Revuz entreprend de formaliser⁵⁶ les propos plus littéraires de Mikhaïl Bakhtine (2004[1975]), et théorise ce qu'elle appelle l'hétérogénéité constitutive du discours :

« Seul l'Adam mythique abordant avec sa première parole un monde pas encore mis en question » aurait été à même de produire un discours soustrait au déjà dit de la parole d'autrui. Aucun mot n'est « neutre », mais inévitablement « chargé », « occupé », « habité », « traversé » des discours dans lesquels « il a vécu son existence socialement sous-tendue ». Ce que Bakhtine désigne par « saturation du langage » constitue une théorie de la production du sens et du discours : elle pose le « milieu » des autres discours, non pas comme un environnement susceptible de dégager des halos connotatifs autour d'un noyau de sens, mais comme un *extérieur constitutif*, celui du *déjà dit*, dont est fait inévitablement, le tissu même du discours. » (Authier-Revuz, 1984, p.100)

Ces discours « autres » peuvent, ou non, être marqués explicitement dans l'énonciation : Authier-Revuz opère alors une distinction entre l'hétérogénéité constitutive du discours et son hétérogénéité montrée. Si la première désigne le caractère interdiscursif du discours qui « se constitue à travers un débat avec l'altérité, indépendamment de toute trace visible de citation, allusion, etc. » (Maingueneau, 2002b, p.293), l'hétérogénéité montrée se réfère elle aux formes par lesquelles cette altérité est représentée dans le discours : par un changement de style, par un changement de langue, par des guillemets, de l'italique, bref, par ce qu'elle appelle des « non-coïncidences énonciatives » (1990).

Il est question, donc, d'étudier le discours en fonction de sa double hétérogénéité : d'une part, par l'incapacité des locuteur.ices à ne pas pouvoir produire du discours sans se référer à des mots issus de discours antérieurs ; d'autre part, en se focalisant sur les formes que prend le « dire » de cette hétérogénéité, qui ponctuent le discours ordinaire comme le discours spécialisé.

⁵⁶ Mais ce n'est qu'un point d'entrée, et non tout son ancrage : elle précise, dans sa thèse de doctorat (1995[1992]), « que le mouvement de l'A.D. [l'analyse du discours] vers l'hétérogène, n'a pas consisté à, "enfin", redécouvrir exactement ce que Bakhtine mettait à jour du fonctionnement dialogique depuis les années 20... » (p.255).

Il faut rester attentif·ve, toutefois, à la manière dont elles peuvent être mobilisées : parce que ces deux dimensions de l'hétérogénéité du discours

représentent deux ordres de réalité différents [...] Il n'est pas question de les assimiler l'un à l'autre, ni d'imaginer une mise en relation simple, d'image, de traduction, de projection de l'une dans l'autre ; cette mise en correspondance directe est interdite — outre qu'elle supposerait une transparence du dire à ses conditions réelles d'existence — par l'irréductibilité manifeste des deux hétérogénéités. (Authier-Revuz, 1984, p.106)

La théorie de l'hétérogénéité constitutive du discours m'intéresse, dans cette recherche, précisément parce qu'elle semble paradoxale à ce que les militant·es autistes tentent de faire, c'est-à-dire se réapproprier la terminologie de l'autisme. Est-il réellement possible, dans cette perspective, de penser cette terminologie comme la leur, alors qu'ils convoquent sans cesse les discours d'autrui ? La citation de Foucault en exergue de ce chapitre laisse entendre qu'un·e locuteur·ice n'est jamais maître·sse de son discours. Si, pour Paul Siblot, nommer c'est catégoriser, et que, pour la sociologue féministe Christine Delphy, catégoriser c'est dominer (2008), alors est-il possible de s'affranchir du caractère intrinsèquement classificateur du langage ? Nous verrons dans la sous-section suivante, et dans les prochains chapitres, que les discours des militant·es sont des contre-discours ; les stratégies employées, comme celles de la resignification, leur permettent — ou en tout cas créent l'illusion d' — une telle réappropriation.

1.3.2 Métadiscours militants : savoir naviguer les interpellations, la linguistique populaire et le politiquement correct

Relative à la fonction métalinguistique du langage — qui permet, par le code, de parler du code (Jakobson, 2013[1963]) —, le métadiscours est une des formes marquées de l'hétérogénéité énonciative dessinée par Authier-Revuz (1984) : c'est « un discours tenu sur le fonctionnement du discours lui-même » (Détrie & Verine, 2001, p.180).

Sans surprise, c'est l'activité principale des linguistes, dont la majorité des productions se réfère au langage lui-même, mais le métadiscours est également très courant dans le discours ordinaire : l'activité métalinguistique est aussi — incontestablement — plus ancienne que les sciences du langage elles-mêmes. Lorsqu'elle est effectuée par des non-linguistes, elle est appelée *linguistique populaire*, ou *linguistique folk*.

Dans la lignée des savoirs *folk*, où *folk* « est traduit en français par *populaire* ou *spontané* ou *naïf* » (Paveau, 2005), la linguistique *folk* se distingue de celle des spécialistes — la linguistique des linguistes, donc —, mais peut toutefois venir compléter les travaux de ces dernier·ères, nourri·es de leurs nombreuses intuitions sur le fonctionnement d'une langue donnée, ou de leurs idéologies linguistiques. Aussi, si la linguistique *folk* est dite *populaire*, ce n'est pas parce qu'elle en est moins légitime, ou moins réfléchi (Niedzielski & Preston, 2003) : c'est seulement qu'elle est opérée par des locuteur·ices dont ce n'est pas le métier.

Paveau, qui s'est penchée à plusieurs reprises sur la linguistique populaire (2005 ; 2008, entre autres), observe quatre pratiques linguistiques chez les non-linguistes (2020) :

- Les descriptions, effectuées par tous·tes les locuteur·ices au quotidien, qui délivrent « des appréciations sur les mots, les expressions, les accents, les manières de parler » ;

- Les prescriptions, qui « portent fréquemment sur les deux zones de la langue les plus instables linguistiquement et historiquement, le lexique et l'orthographe », dans l'optique de déterminer ce qu'il faut dire ou ne pas dire, pour éviter d'« appauvrir » ou d'« enlaidir » la langue ;
- Les interventions, qui sont des « propositions spontanées » considérées fautives, témoignant des irrégularités d'une langue donnée. Elles sont souvent – mais pas uniquement – l'œuvre des enfants, comme les hypercorrections ou autres innovations ;
- Les pratiques émancipatoires, c'est-à-dire du métadiscours « visant à restaurer l'autonomie et la dignité de personnes auparavant opprimées ou invisibilisées ».

Une des façons d'approcher la question de la réappropriation du langage – les pratiques émancipatoires, donc – peut consister en celle de la théorie de la contre-interpellation élaborée par l'angliciste Jean-Jacques Lecercle. Elle prend pour origine l'interpellation idéologique décrite par Althusser (1976[1970]), puis retravaillée par Butler, puisque

le sujet interpellé par l'idéologie dominante risque d'être une créature passive. C'est contre cette absence de liberté du sujet que Butler décrit une situation dans laquelle le locuteur, dont la parole est investie par les rapports de pouvoir, peut mettre ces rapports en question et, par là, les gauchir ou les déplacer (Lecercle, 2019, p.83)

La contre-interpellation consiste pour Lecercle comme pour Butler en une émancipation du sujet, par la langue, qui vient troubler l'idéologie. Les rituels d'interpellation et de contre-interpellation, qui permettent de « rendre compte de l'intersubjectivité et de la dimension éthique des échanges verbaux » (Paveau, 2010), sont donc une dimension essentielle pour comprendre la volonté, dans certains groupes, de s'émanciper par le langage.

Cette émancipation est recherchée à travers différentes pratiques, que je ne définis pas encore mais dont je souhaite citer quelques exemples avant d'appréhender mon propre corpus : les prises de parole insurrectionnelles (Gérardin-Laverge, 2017 ; 2018b), mais aussi l'activité définitoire (Husson, 2020), les resignifications – qui sont une forme de contre-interpellation – (Husson, 2018 ; Marignier, 2016 ; Paveau, 2019b ; entre autres) ou bien les recommandations terminologiques, comme celles qui traversent les discours sur l'autisme.

Ces dernières peuvent s'inscrire dans – ou contester selon les cas – le phénomène du *politiquement correct*⁵⁷, par lequel les militant·es tentent (mais ce ne sont pas les seul·es) de faire preuve d'hygiène verbale, c'est-à-dire en produisant un ensemble de « discourses and practices through which people attempt to 'clean up' language and make its structure or its use conform more closely to their ideals of beauty, truth, efficiency, logic, correctness and civility⁵⁸ » (Cameron, 2012, p.vii).

Comme les personnes porteuses de variations du sexe, dont les discours ont été étudiés par Marignier (2016), les militant·es autistes ont aussi recours à la métalinguistique pour redéfinir leur condition. Nous verrons dans le détail les formes que peuvent prendre ces

⁵⁷ Entendu comme procédé de correction discursive, en son sens premier, et non pas comme manière de penser. À ce sujet, lire Krieg-Planque (2021) et von Münchow (2021).

⁵⁸ « De discours et de pratiques par lesquelles des personnes tentent de "nettoyer" la langue [et/ou le langage, l'anglais n'opérant pas cette distinction] et de rendre sa structure et son utilisation plus conformes à leurs idéaux de beauté, de vérité, d'efficacité, de logique, de correctitude et de civilité ».

pratiques *a priori* émancipatrices dans les prochains chapitres ; l'on retiendra surtout que dans toutes ces pratiques, les militant-es cherchent à tirer parti de la puissance d'agir contenue dans le langage : à lutter avec elle, mais aussi et surtout contre elle, finalement — puisque c'est elle qui, en premier lieu, les assujettit.

Chapitre 2

Constituer et analyser un corpus militant, numérique et sensible

« se pencher sur un terrain quel qu'il soit, c'est également être confronté à des problèmes auxquels les théories ne répondent pas et qui font évoluer ces dernières, c'est co-construire du sens avec les acteurs sur le terrain, c'est s'impliquer, en tant que chercheur⁵⁹ »

Constituer un corpus de discours militants n'est jamais chose aisée.

Si les conflits entre académie et militantisme sont bien connus et explorés par les SHS, et qu'il a été montré que la scission entre ces deux milieux n'était pas toujours des plus justifiées (voir entre autres Marignier, 2019, pour une discussion), deux craintes peuvent toutefois s'imposer aux chercheur·euses qui s'intéressent à ces sujets.

D'une part, il y a la peur de se pencher sur un objet considéré comme trop chargé politiquement, trop fort, ou encore trop peu académique : les discours militants, empreints d'idéologies et de biais — comme tout discours —, peuvent susciter des réticences chez des chercheur·euses soucieux·ses d'atteindre « la » neutralité scientifique, dans la mesure où iels ne pourraient les étudier en totale objectivité⁶⁰.

D'autre part, il faut garder à l'esprit la possibilité très réelle d'instrumentaliser involontairement, même avec les meilleures volontés du monde, un groupe déjà stigmatisé. En effet, certain·es acteur·ices peuvent se sentir surétudié·es, voire exploité·es par les chercheur·euses qui s'intéressent à leurs pratiques — y compris leurs pratiques langagières. D'autres, dans la même veine, jugent regrettable de ne pas être suffisamment inclus·es dans les études qui portent sur leurs propres vécus, de ne pas se voir octroyer le droit à la parole.

Face à ces défis, il est essentiel pour la·e chercheur·euse de trouver le juste équilibre entre rigueur, méthodologie et exigences éthiques. Ce chapitre sera donc consacré à l'exploration des stratégies que j'ai pu employer dans cette étude de discours militants, de la constitution de mon corpus à sa restitution, en prenant en compte les préoccupations légitimes des auteur·ices de ces discours. Une première section s'attardera à la présentation de mes corpus et de leurs

⁵⁹ Emmanuelle Canut et al., *Applications et implications en sciences du langage* (2007, p.10).

⁶⁰ Nous savons toutefois que cette neutralité est inatteignable ; j'y reviens plus tard dans ce chapitre.

contextes de production, puis, avant de discuter des principes qui m'ont guidée dans leur constitution et leur restitution, je proposerai une réflexion sur la position que j'exerce face à ces discours.

2.1 Présentation du corpus et de ses particularités

Le corpus à l'étude dans ce mémoire est lui-même composé de deux sous-corpus, recueillis par mes soins de mai 2021 à janvier 2023. Ils comprennent à eux deux un total de 72 énoncés à longueur variable, organisés en fonction du réseau socionumérique (RSN) dont ils sont issus.

Le premier sous-corpus comprend 69 énoncés publiés sur Twitter entre mars 2017 et janvier 2023, rédigés par des utilisateur-ices majoritairement francophones (pour 67 énoncés) et, dans une moindre mesure, par des utilisateur-ices anglophones (pour 2 énoncés).

Le second sous-corpus est composé de trois publications de dix images chacune, téléversées sur Instagram entre avril 2021 et mars 2022 par des internautes francophones. Il comprend trois énoncés.

2.1.1 Un corpus de discours numériques

Une discussion autour du caractère numérique de mon corpus s'avère fondamentale, pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, même si je ne suis pas confrontée aux mêmes difficultés que ceux qui se sont penché-es sur ce type de discours dans les années 2000 à 2010, je ressens tout de même le besoin de justifier ma conceptualisation d'Internet en terrain, qui ne va pas toujours de soi.

Difficile, donc, — et plus encore pour ceux qui s'y y sont attelé-es il y a dix ou vingt ans —, de se positionner face à cet objet de recherche dont la légitimité, en sciences du langage comme ailleurs, est fréquemment remise en question. Je profiterai donc de ce chapitre pour préciser le rapport que j'entretiens avec mon terrain de recherche, à savoir pour ce travail les réseaux socionumériques Twitter et Instagram.

Pour Boutet, qui définit la pratique de la sociolinguistique comme suit,

[p]articiper à un travail de terrain et appréhender des données de langage socialement situées constitue un projet intellectuel qui pour de nombreux linguistes ne fait pas sens. [...] je défends *une linguistique de terrain*, c'est-à-dire une linguistique qui s'attache à des données de langage socialement situées, pertinentes et recueillies au moyen d'enquêtes contrôlées. Le terme de « linguistique de terrain » fait le plus souvent écho aux travaux des ethnolinguistes, des américanistes ou africanistes ; je crois utile de ne pas le réserver à des pratiques d'enquête et de linguiste liées à des langues peu ou pas décrites, et de l'étendre à toute pratique de linguiste qui prend en compte, méthodologiquement et théoriquement, les situations sociales dans lesquels sont produits les matériaux de langage soumis à l'analyse. (Boutet, 1997, pp.2-3)

Nous comprenons donc que la sociolinguistique, en tant que discipline de terrain, est exercée en relation avec un espace où ont lieu des pratiques sociales, parmi lesquelles

les pratiques langagières. Cette conception de la linguistique de terrain, en anglais *dirty-feet linguistics*⁶¹, met l'accent sur l'idée de l'immersion du/de la chercheur-euse en terre inconnue, telle que celle vécue par les ethnologues. Elle est opposée à la linguistique dite *de bureau* ou *de fauteuil*, en anglais *armchair linguistics*, et chacune des deux catégories reproche à l'autre soit d'être trop déconnectée de la réalité, soit de ne pas être suffisamment scientifique ou théorique (Crowley, 2007). En réalité, et c'est ce que j'argumenterai dans ce chapitre – dans les pas de bien d'autres avant moi – le terrain conçu uniquement comme un lieu exotique qui salit les pieds est tout à fait questionnable, puisque l'on peut faire de la sociolinguistique depuis son bureau (tout en mobilisant, à juste titre, un terrain).

Prendre internet pour terrain, c'est considérer le numérique comme un espace sociolinguistique, au sein duquel évoluent acteur-ices et pratiques langagières. C'est aussi questionner la distinction entre linguistique de bureau et linguistique de terrain, et peut-être même postuler l'existence d'une *clean-feet linguistics*⁶². Enfin, c'est également confondre terrain et données : en sociolinguistique dite *traditionnelle*, « on “va” sur le terrain et on en revient avec des “données” [...]. Or dans les diverses constructions d'internet comme terrain, cet aller-retour “terrain – corpus” n'existe généralement pas » (Pierozak, 2007, p.9). Il est alors possible de repenser la définition du terrain : je m'appuierai, en complément de la citation en exergue de ce chapitre, sur une proposition d'Isabelle Pierozak, qui suggérait en 2007, pour une meilleure intégration des discours numériques en sociolinguistique, que le terrain désignât « l'ensemble des contraintes qui pèsent sur la construction des phénomènes pertinents pour le chercheur » (2007, p.9).

Le numérique présente des avantages évidents, tels que la grande disponibilité, à toute heure (ou presque) et en tout lieu (ou presque) des données collectées, dont l'accès est facilité par une quasi-gratuité, par des algorithmes de recommandation et par des outils de recherche intégrés aux plateformes étudiées. Il offre à la sociolinguistique « un fonds d'une immense richesse pour la description des phénomènes langagiers, variation, plurilinguisme, productions discursives... » (Moïse, 2021, p.242), et permet aussi une analyse outillée de ses données. Mais il présente également des contraintes plus ou moins lourdes pour la-e chercheur-euse, tant sur le plan méthodologique que sur le plan éthique. Sans toutefois me livrer à une énumération exhaustive des difficultés que peuvent rencontrer les chercheur-euses en sociolinguistique numérique, je discuterai de quelques exemples qui m'ont interpellée au cours des deux dernières années.

La première concerne la question de la clôture du corpus, discutée par bien d'autres avant moi (voir par exemple Dalbera, 2002 ou Moirand, 2004), mais qui revêt une dimension d'autant plus problématique dans le cas des discours numériques. Comme le signale Paveau,

les univers discursifs numériques compliquent notamment la confection des corpus d'analyse pour trois raisons : la quantité des énoncés, leur augmentabilité tirant vers l'innombrabilité et leur hypertextualité (2017, p.71)

Toutes les publications sur les plateformes du web social et conversationnel sont augmentables par des commentaires, des réponses, des partages, des rebloguages. La quantité des

⁶¹ La désignation anglophone est tout de suite plus imagée...

⁶² Linguistique des pieds propres, en quelque sorte, par contraste avec la *dirty-feet linguistics* théorisée plus haut.

énoncés devient donc doublement innombrable : à l'innombrabilité des énoncés premiers, s'ajoute celle des énoncés seconds. Comment dans ces conditions constituer un corpus de technodiscours ? [...] Le corpus doit-il contenir également les énoncés seconds, retweets, réponses, commentaires, partages, republications, etc. ? [...] le chercheur doit-il les intégrer ? si oui, de quelle manière ? peut-il faire une sélection ? et si oui, de quel type ? (2017, p.72-73)

À cela s'ajoute également la question de la pérennité des données et de leur archivage : les discours numériques constituent des corpus mouvants et fragiles, de par leur disponibilité fluctuante. Effectivement, plusieurs des énoncés compris dans mon corpus ne sont plus disponibles à l'heure où je rédige ces lignes, soit parce que leur visibilité a été restreinte, soit parce qu'ils ont été depuis supprimés. De plus, il m'est arrivé d'enregistrer des publications dans le but de les récupérer plus tard, et de ne plus pouvoir les retrouver au moment de ma collecte, et conséquemment de ne plus pouvoir les intégrer à mon corpus. Selon une célèbre locution latine, *verba volant, scripta manent*⁶³ ; or, si ces énoncés ne sont pas archivés à temps, il est assez difficile (voire presque impossible) pour la-e chercheur-euse de les récupérer — d'où l'importance de sauvegarder dès que possible tout potentiel élément de corpus.

En lien avec la question précédente, la forme de l'archivage des données numériques peut être, elle aussi, source d'interrogations : les composantes multiples des technodiscours, pourtant essentielles à l'appréhension du corpus depuis son contexte natif, restent assez difficiles à transcrire, et c'est à chaque chercheur-euse de déterminer la manière optimale de restituer son corpus. Les solutions graphiques⁶⁴, par exemple, demeurent coûteuses en termes de place et de stockage, et figent le technodiscours — mobile — dans une temporalité et un espace fixes.

Mon ancrage méthodologique sera celui de l'analyse du discours numérique (ADN) de Marie-Anne Paveau, qui a guidé nombre de mes choix dans la constitution et la restitution de mon corpus.

Proposant un outillage fondamental à l'étude des discours numériques, en sciences du langage comme ailleurs, Paveau entend repenser l'équipement théorique et méthodologique préexistant fourni par l'analyse du discours, l'ADN nécessitant « des outils adéquats ou d'adapter les outils existants » aux discours natifs d'internet (2017, p.30) dans une lecture postdualiste et écologique du langage où l'opposition virtuel/réel n'a pas lieu d'être. Elle pense l'étude du linguistique comme indissociable de son contexte de production :

La linguistique symétrique, appuyée sur une pensée postdualiste, n'envisage plus de dimension extralinguistique mais observe les productions langagières dans leurs environnements et inséparablement d'eux. C'est en cela qu'elle est écologique : les univers discursifs numériques nous poussent à une écologie postdualiste du langage. (Paveau, 2015, p.70)

Dans cette perspective, une présentation des plateformes dont sont issus mes observables s'avère nécessaire : « les discours sur Twitter, comme sur les RSN et le web 2.0 en général, sont difficilement analysables hors de leur écosystème » (2013).

⁶³ « Les paroles s'envolent, les écrits restent. »

⁶⁴ Comme les captures d'écran, qui constituent le « minimum écologique nécessaire » selon Paveau (2017, p.16).

2.1.2 Affordances de Twitter et d'Instagram

Si, en raison de la grande diversité des thématiques qui les traversent, les tweets, comme les publications Instagram, ne peuvent être considérés comme des genres textuels, ils partagent toutefois des similitudes.

Il est relativement difficile de présenter ces plateformes en raison des changements fréquents qui y sont apportés — surtout pour Twitter, racheté par le milliardaire Elon Musk en octobre 2022, et dont les fonctionnalités semblent particulièrement instables. Aussi, il me semble nécessaire de préciser la date à laquelle j'écris ces lignes : ces présentations de Twitter et d'Instagram s'appuient sur leur fonctionnement à date du 13 juin 2023. De plus, il est à noter que je ne proposerai que des présentations brèves de ces dispositifs médiatiques, ne couvrant que les éléments de contextualisation nécessaires à l'appréhension de mon corpus.

Twitter est un réseau socionumérique fondé aux États-Unis en 2006, sur lequel sont partagés chaque jour des centaines de millions de *tweets*⁶⁵, c'est-à-dire des microbillets qui « appara[issent] dans la TL [*timeline* ou fil d'actualité] du twitteur [l'auteur·ice du tweet] et dans celle de ses abonnés, la TL constituant son environnement technodiscursif natif » (Paveau, 2013). À l'origine limitée à 140 signes maximum, la taille du tweet a été élargie à 280 signes en novembre 2017 et, pour les titulaires d'un abonnement à *Twitter Blue*⁶⁶, à 4 000 en février 2023, puis à 10 000 en avril de la même année⁶⁷.

Un microbillet peut contenir du texte, des liens, des « technomots cliquables [hashtags] » (Paveau, 2013), d'autres pseudonymes (renvoyant à d'autres comptes Twitter), une vidéo (dont la longueur est limitée à 140 secondes pour les comptes normaux, ou 60 minutes pour les comptes souscrits à *Twitter Blue*), un GIF ou jusqu'à quatre images, un fichier audio ou encore un sondage. Publiable à partir de n'importe quel appareil électronique susceptible de se connecter au site de la plateforme, ou depuis l'application Twitter, le tweet s'affiche dans le fil d'actualité des abonné·es de son auteur·ice, mais aussi dans les suggestions des personnes susceptibles d'en apprécier le contenu, grâce à un algorithme sélectionnant les publications à mettre en valeur.

Les microbillets peuvent être composés les uns à la suite des autres, constituant un *thread* (ou *fil*), c'est-à-dire « une succession de messages, qui pourront être lus en une seule fois sous la forme d'une discussion » (Longhi, 2022). Les *threads*, rendus possibles par Twitter en 2014, sont une manière de contourner la limite de signes imposée par Twitter, dimension d'autant plus importante aujourd'hui dans la mesure où la possibilité de publier des tweets longs n'est qu'accordée aux titulaires d'un abonnement premium. Comme nous le verrons dans

⁶⁵ Des *gazouillis*, en anglais, en référence à la brièveté des messages qui y sont publiés.

⁶⁶ Abonnement mis en place par Elon Musk à la fin de l'année 2022, qui propose, pour une dizaine d'euros mensuels, différentes fonctionnalités pour améliorer l'expérience d'un·e internaute sur Twitter. Entre autres, il offre la possibilité de modifier le contenu d'un tweet après sa publication, une diminution du nombre de publicités qui s'affiche dans ses fils d'actualités, une meilleure visibilité de ses publications, ou encore l'obtention d'une coche bleue sur son profil, auparavant réservée aux comptes d'intérêt public « actifs, notoires et authentiques ». Pour une présentation détaillée de ce service, je renvoie aux informations dispensées par Twitter même, à l'adresse <https://help.twitter.com/fr/using-twitter/twitter-blue>.

⁶⁷ Et révisée à 25 000 le 20 juin 2023...

les chapitres ultérieurs, ils sont souvent mobilisés par les militant-es vulgarisateur-ices : l'un des énoncés de mon corpus comprend cinquante-sept tweets à lui seul⁶⁸.

Instagram est un réseau socionumérique fondé aux États-Unis en 2010 et acquis par Facebook en 2012. Y sont partagées, chaque jour, des centaines de millions d'images ou de vidéos, soit sous la forme de publications temporaires masquées au bout de 24 heures (qui constituent une *Story*, uniquement publiables depuis un appareil mobile), soit sous la forme de publications permanentes (bien que supprimables ou archivables à tout moment), apparaissant sur le fil d'actualité des profils abonné-es à l'auteur-ice de la publication, ou dans les recommandations des utilisateur-ices qui interagissent avec des contenus et thématiques similaires : c'est sur cette deuxième catégorie, celle des publications « permanentes » que je m'attarderai ici.

Une publication Instagram « classique » peut, en juin 2023, comporter jusqu'à 10 photos et vidéos les unes à la suite des autres, prenant la forme d'un carrousel. Ces éléments peuvent être capturés instantanément depuis l'appareil photo interne à l'application, ou, plus fréquemment, créés en amont et importés depuis l'appareil électronique utilisé (ordinateur, téléphone, tablette, entre autres). Une publication Instagram peut comporter une légende, à savoir un texte de 2200 signes maximum.

Twitter, comme Instagram, permet de choisir les paramètres de confidentialité de son propre compte, selon que l'utilisateur-ice souhaite qu'il soit accessible à tous-tes (on parle alors de compte *public*), ou seulement à un public plus restreint, auquel cas il lui faut procéder à une approbation de chacun-e de ses abonné-es (on parle alors de compte *privé* sur Instagram, de compte *protégé* sur Twitter)⁶⁹. J'ai fait le choix, pour composer mon corpus, de me pencher uniquement sur des tweets ou des publications Instagram téléversé-es par des comptes publics (à date de collecte).

Enfin, un autre élément commun aux deux plateformes et longuement décrit par Paveau est le *hashtag*, un technomorphème composé d'un « segment langagier précédé du signe # » ; c'est une « forme langagière dont la fonction est essentiellement *sociale*, permettant l'affiliation diffuse des usagers, la technoconversationnalité et l'investigabilité du discours » (Paveau, 2013), qui se distingue du corps du texte par sa couleur bleue, signalant son caractère hypertexte. Les hashtags sont employés de manière régulière (mais non systématique) pour ancrer et indexer les publications dans un contexte thématique ou temporel⁷⁰ ; ils permettent également une

⁶⁸ J'expliquerai, à la fin de ce chapitre, mon choix de comptabiliser un *thread* pour un énoncé.

⁶⁹ Pour les comptes publics comme pour les comptes privés, Twitter propose de créer un « Cercle Twitter » qui permet de partager certains tweets à une audience plus restreinte. Pour plus d'informations sur cette fonctionnalité, voir <https://help.twitter.com/fr/using-twitter/twitter-circle>.

⁷⁰ Par exemple à l'occasion du 2 avril, journée mondiale de sensibilisation à l'autisme, avec le hashtag #autismawarenessday. Un autre exemple peut être trouvé dans les emplois du hashtag #ActuallyAutistic (voir à ce sujet l'étude d'Egner, 2022) et ses pendants francophones #RadioAutiste et #SimplementAutiste, qui visent à diffuser une représentation « authentique » de l'autisme en élevant – symboliquement – les voix des personnes autistes, dans l'optique de contrer les discours des médias, du corps soignant et plus globalement des non-autistes ; en revanche, il est à noter que cette même représentation ne convient pas à tous-tes les autistes, le vécu pluriel de l'autisme ne pouvant être rassemblé dans un discours unique.

Je profite de cette note pour remercier M. Lancelot qui a recensé plusieurs hashtags liés au monde de l'autisme pour m'aider dans mes recherches.

visibilité accrue des messages et des images publiés, la recherche par hashtag étant aussi bien possible sur Twitter que sur Instagram. Le renvoi hypertexte à d'autres profils, sous la forme *@pseudonyme*, toujours en bleu et précédé d'une arobase, est également possible sur ces deux réseaux : il permet de mentionner d'autres profils pertinents dans la conversation, soit pour inviter le lectorat à consulter leurs propres publications, soit pour inviter ces profils à participer à la conversation.

2.1.3 Spécificités du discours médical en ligne

Une bonne partie des discours des militant·es autistes s'inscrivent dans l'hyperensemble discursif des discours médicaux en ligne, dont l'évolution a été marquée par le développement d'Internet et plus particulièrement du Web 2.0, défini par son caractère collaboratif et communicatif. Ceux-ci sont devenus de plus en plus accessibles, et de moins en moins intimes. En effet, l'on peut y aborder, sous un quasi-anonymat (ou en tout cas caché d'un alias, le pseudo) des questions que l'on n'aurait pas osé poser à des médecins ou à des proches ; le caractère en apparence immatériel des discours numériques permet une certaine distanciation d'avec son interlocuteur, qui vient faciliter l'émergence de ces discours. De nombreuses communautés (puisque tout le monde est concerné de près ou de loin par les questions de santé – comme la pandémie de COVID-19 l'a récemment rappelé) se servent de cet outil pour discuter de tels sujets, à la recherche du soutien de pairs qui auraient vécu une situation similaire, ou pour critiquer ou dénoncer certaines pratiques (voir, entre autres, Delavigne, 2013 ; Eshkol-Taravella, 2022 ; Lamy, 2017 ; Marignier, 2015a, 2016.).

L'un des lieux numériques où les questions de santé affluent (et la littérature l'a bien compris) est le forum, où l'on peut constater une redéfinition des rapports et l'émergence de la figure du « patient expert » (Delavigne, 2013 ; Singy & Merminod, 2021). L'autorité médicale y est questionnée, et les savoirs partagés. Ainsi,

[l]es forums sont donc pour la majorité d'entre elles [les patient-es] une source d'informations supplémentaires sur leur maladie face à d'autres médias (internet et télévision en première ligne) où les informations disponibles sont souvent remises en cause. (Lamy, 2017, p.45)

Ces pratiques tentent de remédier à l'asymétrie épistémologique entre la·e médecin, savant·e et détenteur·ice du pouvoir, et la·e patient·e, à la fois objet d'étude, dominé·e et à qui la connaissance n'appartient pas (ce qui explique que la·e médecin ait recours à des pratiques de vulgarisation pour expliquer ce qu'impliquent tel symptôme et telle condition). L'accessibilité de ces types de discours, que ce soit par le registre de langue employé, le nombre sans cesse croissant de ces opportunités d'échanges ou encore la gratuité de leurs accès (dans la plupart des cas tout du moins) leur garantissent une portée internationale, à la condition que les internautes possèdent un niveau suffisant de littéracie digitale, c'est-à-dire les compétences requises pour faire passer de tels messages. À cette occasion, je mobilise la notion de *textual linguistic dexterity*⁷¹ forgée par Ana Deumert et Kristin Vold Lexander (2013) et qui permet, dans le contexte du SMS mais toutefois élargissable au Web 2.0, de

⁷¹ Je choisis de ne pas la traduire, pour éviter de lui faire perdre son essence.

describe digital writing skills that are appreciated by conversational partners : fast, dexterous finger movements allow for a quick back — and — forth, for conversational flow, and linguistic virtuosity — the ability to use language artfully and creatively — produces texts and turns that are enjoyable to others⁷² (Deumert, 2014, p.150).

Le Web 2.0 constitue, dans une certaine mesure, un espace de lutte plus accessible pour les militant·es handicapé·es : déjà, il permet aussi à des membres d'une communauté dispersée géographiquement de se regrouper et d'échanger plus facilement, ce qui est commun à tous les militantismes en ligne. Mais, aussi, il peut être pour certain·es un lieu moins coûteux en énergie qu'une manifestation ou un rassemblement, par exemple. Certaines plateformes, comme c'est le cas d'Instagram et de Twitter, proposent de désactiver la lecture automatique de vidéos et de GIFs, potentielle source de surcharge sensorielle pour certaines personnes autistes ou autrement handicapées ; elles permettent aussi l'ajout de texte alternatif qui accompagne les images publiées sur ces sites et qui permet aux utilisateur·ices de lecteurs d'écran de savoir ce qui est contenu dans celles-ci⁷³. Les réseaux sociaux numériques, dans le cas de l'autisme, permettent à leurs utilisateur·ices de créer de nouveaux liens autour de thématiques communes et de rencontrer de nouvelles personnes tout en restant elleux-mêmes et sans supprimer leurs traits autistiques⁷⁴, plus facilement que dans un contexte hors-ligne (Brownlow et al., 2015 ; Davidson, 2008 ; Gillespie-Lynch et al., 2014 ; Jedrzejewska & Dewey, 2022).

2.2 Positionnement de ma recherche

2.2.1 Genèse et évolution de mon objet d'étude

Partant de l'idée que l'objectivité scientifique est en réalité inatteignable, je propose de consacrer un pan de mon chapitre de méthodologie à la question de la position que j'exerce face à mon corpus et à ses auteur·ices, en revenant aux origines de mon projet. Il s'agit particulièrement, dans la perspective des travaux sur les savoirs situés nés sous la plume de Donna Haraway (1988), de ne plus

gommer ces positionnements identitaires qui émergent dans la rencontre avec l'autre [mais de] les intégrer dans leurs [des chercheur·euses] comptes-rendus et leurs analyses (Rabinow, 1977 ; Tedlock, 1992). Les travaux des féministes matérialistes travaillant en sociologie et en anthropologie des sciences ont enfin montré comment les savoirs produits par les chercheurs sont irréductiblement situés et idéologiquement ancrés [...] Ainsi, « l'objectivité scientifique » étant le résultat d'un positionnement des chercheurs au sein des rapports de force à l'œuvre dans notre société n'est qu'une « perspective partielle » (Haraway, 1991), un savoir parmi d'autres, historiquement, politiquement et linguistiquement situé (Michard, 2000 ; Rouch,

⁷² « Décrire les compétences en écriture numérique qui sont appréciées par les correspondant·es : les mouvements rapides et habiles des doigts permettent un va-et-vient rapide, une conversation fluide, et la virtuosité linguistique — l'aptitude à employer le langage de manière poétique — permet la production de textes et de tournures appréciables pour les autres participant·es ».

⁷³ Il est à noter que si du texte alternatif est ajouté à une image publiée sur Twitter, la mention « ALT » s'affichera à l'écran pour tout·e utilisateur·ice. Il peut en cela consister en un indice d'accessibilité et un facteur déterminant dans le partage — via un *retweet*, par exemple — d'un microbillet. Sur Instagram, seul·es les utilisateur·ices de lecteurs d'écran et l'auteur·ice du post concerné sont en mesure de savoir si du texte alternatif a été fourni.

⁷⁴ Sur lesquels je reviens dans le chapitre suivant.

2005). Les dichotomies « recherche scientifique » / « quête personnelle », « objectivité » / « subjectivité » perdent leur valeur heuristique dans un cadre où les revendications féministes, lesbiennes, gay, post-coloniales se croisent avec la recherche anthropologique. (Greco, 2010, §4-5)

D'autant plus que, comme le rappelle Marignier,

[à] partir du moment où les frontières entre savoirs militants et académiques deviennent poreuses, la chercheuse se trouve elle-même (presque nécessairement) à être interpellée par ces militantes, et à devoir se situer vis-à-vis de ces discours. Travailler sur et avec les discours de savoirs militants, surtout qualitativement, c'est adopter une posture vis-à-vis de ces discours et ces savoirs — qui ne sont bien sûr pas exempts de réexamen critique (Haraway, 2007 [1988]). (Marignier, 2019, p.105)

L'idée de cette recherche m'est venue courant 2021, alors que je tentais de me sensibiliser davantage à certains courants féministes intersectionnels, parmi lesquels l'handiféminisme.

De mes observations de ces pratiques militantes en contexte numérique, j'ai pu constater que de nombreuses réflexions y étaient portées sur le discours médical et sur sa catégorisation du *pathologique* en opposition au *normal*. Le cas de l'autisme est apparu d'autant plus saillant qu'il venait se placer précisément en rupture avec les sciences du langage, desquelles je me réclame, où la question de l'autisme n'est presque qu'exclusivement traitée dans une perspective acquisitionnelle et pathologique. M'est alors venue l'idée — naïve, sûrement — de mettre en lumière depuis « l'Intérieur » les critiques apportées au milieu académique par ces militant-es. S'il n'était pas question de parler à leur place, ce projet était toutefois pensé, en allié, comme la possibilité de contribuer à une meilleure visibilité de la cause de l'autisme comme une simple variation neurologique, et non plus comme un trouble comme il est souvent représenté dans les médias. Au cours de ma première année, je me suis assagie et ai, progressivement, « linguicisé » cet objet de recherche : il était moins question de se pencher sur le militantisme lui-même que ce sur quoi il s'attardait — le langage. Cette tâche m'a été rendue d'autant plus facile qu'un chemin a été frayé, tout récemment, par Lancelot (2021) et Robert Mestais (2022) — dont j'ignorais les travaux au début de cette recherche.

C'est ainsi qu'après un travail préparatoire contextualisant les luttes des militant-es autistes sur les réseaux socionumériques (Monfort, 2022), je me suis entièrement focalisée sur les métadiscours et la linguistique populaire de ces internautes. Bien entendu, si mon point de vue est davantage scientifique aujourd'hui, cela ne signifie pas pour autant que je souhaite moins rendre visible les luttes des militant-es autistes : que je partage ou non leurs positions sur le langage importe peu, finalement, mais une chose reste certaine — je pars, moi aussi, du principe qu'une recherche éthique commence par « des pratiques de nomination respectueuses des locuteur-es-scripteur-es » (Marignier, 2016, p.88). Je consacrerai donc la sous-section suivante à quelques réflexions sur la question.

2.2.2 Se positionner face à autrui : pour une pratique éthique de la nomination des acteur-ices

Le lectorat attentif aura remarqué que, jusqu'à présent, seules les dénominations (*militant-es*) *autistes* ou *personnes autistes* ont été employées pour se référer aux personnes concernées – en première ligne – par ce handicap. Cet usage, qui pourrait être considéré comme brutal par certain-es, n'est pas laissé au hasard : nous verrons dans les prochains chapitres que des conflits désignationnels traversent incessamment les discours de l'autisme, et qu'une grande majorité de militant-es s'accordent à délaissier l'emploi du « langage centré sur la personne » (en anglais *person-first language*) pour lui préférer le « langage centré sur l'identité » (*identity-first language*). Je reproduis ci-dessous (et partiellement) trois fiches terminologiques issues du *Grand Dictionnaire terminologique*⁷⁵ de l'OQLF, qui permettront d'éclaircir ce dernier point.

(A) langage centré sur l'identité (OQLF, 2020a)

Définition

Ensemble des mots, syntagmes et phrases qui sont employés de manière à mettre l'accent sur le fait que la déficience, l'état, la maladie, le trouble et notamment le trouble mental d'une personne est une partie intégrante d'elle-même et de son identité propre.

Notes

Le langage centré sur l'identité est préconisé par des personnes handicapées ainsi que des organismes, regroupements et associations les accompagnant, qui affirment que la déficience, l'état, la maladie, le trouble ou le trouble mental est une partie des personnes et de leur personnalité, et qu'elles ne peuvent s'en dissocier. L'utilisation de ce langage permettrait notamment, selon ces personnes et ces organisations, de démontrer leur acceptation, d'accroître la sensibilisation et de renforcer le sentiment d'appartenir à une communauté. C'est ainsi que plusieurs personnes autistes, personnes sourdes et personnes aveugles, entre autres, préfèrent ces appellations de personnes, plutôt que les termes *personne ayant un trouble du spectre de l'autisme*, *personne ayant une surdité* et *personne ayant une cécité*.

On oppose souvent le langage centré sur l'identité au langage centré sur la personne, celui-ci mettant l'accent sur la personne et la séparant de sa déficience, son état, sa maladie, son trouble ou son trouble mental.

Terme privilégié

langage centré sur l'identité n. m.

(B) langage centré sur la personne (OQLF, 2020b)

Définition

Ensemble des mots, syntagmes et phrases qui sont employés de manière à mettre l'accent sur la personne et à la séparer de sa déficience, son état, sa maladie, son trouble, notamment son trouble mental.

Notes

Le langage centré sur la personne est préconisé par un grand nombre d'organismes, de regroupements et d'associations, qui affirment qu'une personne n'est pas définie par sa déficience, son état, sa maladie, son trouble ou son trouble mental. L'utilisation de ce langage permettrait notamment, selon ces organisations, de réduire la stigmatisation et d'humaniser les soins de santé. On dira, par exemple, *personne ayant une déficience intellectuelle* et *personne atteinte de la maladie d'Alzheimer* au lieu de *personne déficiente intellectuelle* et *personne démente* ; on parlera d'*usage de substances psychoactives* plutôt que d'*abus de drogues* ; on évitera de dire que « la personne n'est pas motivée », mentionnant plutôt qu'« elle n'est pas d'accord avec le plan de traitement ».

⁷⁵ Je remercie M. Lancelot de m'avoir fait découvrir cette ressource.

On oppose souvent le langage centré sur la personne au langage centré sur l'identité, celui-ci mettant l'accent sur le fait que la déficience, l'état, la maladie, le trouble ou le trouble mental de la personne est une partie intégrante d'elle-même.

Termes privilégiés

langage centré sur la personne n. m.

langage centré sur l'individu n. m.

(C) personne autiste (OQLF, 2020c)

Définition

Personne ayant reçu ou étant susceptible de recevoir un diagnostic de trouble du spectre de l'autisme.

Termes privilégiés

personne autiste n. f.

personne ayant un trouble du spectre de l'autisme n. f.

personne ayant un TSA n. f.

Le terme *personne autiste* relève du langage centré sur l'identité, puisqu'il met l'accent sur le fait que le trouble fait partie de la personne. Les termes *personne ayant un trouble du spectre de l'autisme* et *personne ayant un TSA* sont davantage liés au langage centré sur la personne, car ils mettent principalement l'accent sur cette dernière.

Terme utilisé dans certains contextes

autiste n. m. ou f.

Lorsque le terme *autiste*, équivalent des termes anglais *autistic* et *autist*, est employé comme substantif, il peut être jugé offensant par certains locuteurs, qui considèrent que l'emploi de cette désignation réduit la personne concernée à cette seule caractéristique.

Le choix opéré dans les pratiques de désignation de l'autre implique indubitablement le « je » et le rapport exercé entre le « je » et « l'autre » (Siblot, 1998). En contexte académique, où les relations de pouvoir qui traversent les différentes strates de la société sont mises en lumière, il paraît d'autant plus évident de se saisir de ces dénominations dans leur dimension éthique. Dans cette logique, la

démarche [de nomination des acteur-ices] doit se réaliser en se confrontant aux pratiques et aux choix des personnes sur lesquelles porte la recherche, ce qui ne revient pas forcément à adopter leurs points de vue mais plutôt à construire des pratiques discursives qui les prennent en compte. [...] la posture éthique embrassée par le-a chercheur-se ne doit pas venir « du dehors » et être déconnectée des enjeux présents sur le terrain étudié mais doit s'inscrire dans une relation avec les positions et les pratiques des locuteur-ice.s-scripteur-e-s et les cadres que ceux-ci posent. (Marignier, 2015b, p.164)

Aussi, sans pour autant réduire les auteur-ices de mon corpus à un trait de leur identité, j'adopterai pour ce travail la pratique du « langage centré sur l'identité », telle que préconisée par de nombreux-ses autistes. J'ai souligné, dans mon introduction, la pluralité des vécus autistes, et tiens à la rappeler de nouveau ici : bien que j'emploie des formules essentialisantes et des pluriels génériques, je suis consciente que les énoncés observés ne sont pas la voix de tous-tes les autistes, de tous-tes les personnes handicapées, de tous-tes les cybermilitant-es, ni de tous-tes les internautes.

Par ailleurs, les auteur-ices des publications qui composent mon corpus ne sont pas tous-tes autistes. Partant, je les désignerai donc plus généralement comme des *scripteur-ices*, des *auteur-ices* ou éventuellement des *acteur-ices*, plutôt que des *locuteur-ices*, terme le moins

déshumanisant pour les « enquêtés-es » retenu en sciences du langage, mais qui fait peu sens ici dans la mesure où je ne m'intéresse qu'à des écrits numériques.

2.2.3 Choix d'une analyse qualitative

L'analyse qualitative s'est présentée comme le choix méthodologique le plus adéquat pour appréhender la diversité et la complexité des discours numériques plurisémiotiques recensés dans mon corpus.

Toutes les étapes de cette recherche, de la collecte des données à l'analyse et à l'interprétation de celles-ci, ont été réalisées par mes soins, sans recours aucun à un logiciel de traitement automatique de corpus (comme le permettrait un concordancier, par exemple). Cette démarche se justifie par ma volonté d'explorer en profondeur les différentes facettes du métadiscours des militants autistes et leurs réflexions sur le pouvoir du langage dans la construction de la stigmatisation de l'autisme. Dans ce cadre, je considère que la richesse des détails, les nuances et la compréhension des expériences individuelles⁷⁶ sont des éléments essentiels pour saisir pleinement la portée des discours étudiés, et à mon sens, aucun outil informatique n'est encore capable de déterminer en quoi consistent les idéologies linguistiques, et moins encore d'en proposer une analyse fine et contextualisée. En d'autres termes, un travail sur la dimension interactionnelle de ces discours, traversés par des dynamiques de pouvoirs et de contre-pouvoirs, requiert forcément une approche qualitative, ainsi qu'un corpus de taille limitée.

2.3 Constitution et restitution du corpus

2.3.1 Principes de constitution du corpus

L'idée première était de recueillir des énoncés variés autour de la thématique de l'autisme, dans une perspective métalinguistique, en français et en anglais. Néanmoins, j'ai choisi au cours de ce travail de finalement retenir seules les publications francophones, à l'exception de deux tweets en anglais reflétant un point de vue absent de mon corpus francophone⁷⁷ : y est avancée, par un autiste sud-africain, l'idée que la terminologie ne joue qu'un infime rôle dans la stigmatisation et la discrimination des autistes et qu'il vaudrait mieux déplacer la lutte vers quelque chose de plus profond [*deeper*], là où tous-tes les autistes francophones s'accordent à y remédier par le langage (et quasi exclusivement à travers lui). Seuls ces deux énoncés en langue étrangère ont été retenus, en raison de leur statut d'hapax : les autres ont été laissés de côté.

L'idée d'inclure des discours de vulgarisation militante dans ce travail, délaissée en première année, m'est apparue de nouveau pertinente au travers d'un séminaire dispensé par Sandrine Reboul-Touré autour du genre de discours de transmission des connaissances, suivi

⁷⁶ En revanche, l'on comprendra qu'en raison du caractère sensible de mon corpus, je n'ai pas souhaité m'attarder dans le détail sur les identités des scripteur-ices.

⁷⁷ De scripteur-ices français-es et canadien-nes, pour ceux qui avaient indiqué leur nationalité sur leur profil. Je n'écarte pas la piste que d'autres internautes soient originaires d'autres pays.

en deuxième année : en me penchant de nouveau sur ces énoncés, j'ai constaté qu'ils venaient tout à fait compléter les métadiscours déjà contenus dans mon corpus.

La collecte des énoncés a été menée depuis mes comptes Twitter et Instagram personnels, de deux manières : les publications ont, d'une part, été récupérées depuis mes fils d'actualités après avoir été partagées par des profils auxquels j'étais abonnée, ou, d'autre part, via les moteurs de recherche internes à ces plateformes. Twitter propose une recherche par mot-clé (c'est-à-dire les mots contenus dans les tweets), par hashtag ou par nom d'utilisateur·ice : c'est cette première option que j'ai retenue, en effectuant des recherches à partir du mot *autisme* ou *autiste*, associé à des syntagmes fréquemment rencontrés dans le métadiscours de la linguistique populaire : *adjectif, dire, insulte, langage, langue, mot(s), parler, péjoratif, sens figuré, sens propre, signifie*, entre autres. Instagram, lui, permet une recherche uniquement par hashtag ou par nom d'utilisateur·ice : jugeant ces deux options beaucoup moins pertinentes (il faudrait déjà savoir qui lire, ou bien quel hashtag est employé), c'est par le biais de mon fil d'actualités que j'ai récupéré les trois publications issues du sous-corpus concerné.

Il est important de noter que ce corpus n'est en aucun cas exhaustif : il n'est que partiellement représentatif du cybermilitantisme autiste antivallidiste, d'autant que les publications ont été retenues en fonction de mes propres intuitions quant à leur pertinence dans cette recherche. De plus, utiliser mes comptes personnels a impliqué un biais incontrôlable dans la collecte des énoncés : les plateformes Twitter et Instagram sont toutes deux régies par des algorithmes qui sélectionnent les publications à mettre en avant en fonction des centres d'intérêt associés à un compte, ainsi que l'âge, le genre, la position géographique de son utilisateur·ice (parmi d'autres informations). Les données qui constituent mon corpus sont donc inévitablement subjectives et il conçoit de les appréhender comme telles.

2.3.2 Principes de restitution du corpus

La question de la restitution de mon corpus m'a travaillée tout du long de cette recherche : elle a fait l'objet de plusieurs contraintes éthiques et méthodologiques que je détaillerai à présent.

Sur le plan éthique, il convient de souligner que j'ai mené une observation silencieuse sur mon terrain, n'interagissant jamais avec les scripteur·ices des publications sélectionnées — à l'exception des très rares cas où les énoncés sont publiés par des profils auxquels je suis abonnée, où j'ai parfois laissé des mentions « J'aime » — pour éviter d'influencer leurs dires. Dans cette logique, je ne les ai jamais informé·es que leurs écrits allaient être soumis à un travail d'analyse sociolinguistique, ce qui m'a très vite conduite à vouloir anonymiser intégralement les publications de mon corpus, dont la nature sensible⁷⁸ se révélera au fil des pages.

Cette anonymisation ne va pas de pair avec la méthodologie de l'analyse du discours numérique, selon laquelle il est recommandé de prendre en compte tout l'environnement

⁷⁸ À ce propos, on pourra lire le numéro 59 des *Cahiers de praxématique*, intitulé « Corpus sensibles », sous la codirection de M.-A. Paveau et F. Perea (2015).

écologique d'une publication donnée ; mais, à mon sens, la question de l'anonymisation est la plus importante ici. Par ailleurs, dans mes retranscriptions des énoncés, d'autres métadonnées ne seront pas non plus reproduites, bien qu'elles « participent pleinement [au] fonctionnement sémantique et discursif » du tweet ou de la publication Instagram (Develotte & Paveau, 2017, p.211) : c'est le cas, par exemple, de la date et l'heure de la publication, du type de publication ou encore du nombre de partages ou de mentions J'aime, qu'il m'a semblé compliqué, coûteux et souvent impossible, d'intégrer à mon corpus.

J'ai choisi de restituer l'intégralité de mon corpus dans un second volume, avec en note de bas de page, des liens renvoyant vers les publications sur Instagram ou sur Twitter ; pour les raisons éthiques susmentionnées, le volume de corpus sera uniquement accessible par le comité d'évaluation de mon travail, et ne sera pas rendu public. Néanmoins, comme je m'apprête à l'expliquer, je retranscrirai tel quel le contenu textuel (et iconographique) de ces publications dans ce volume d'analyse, sans y apporter aucune correction. En cela, ils restent donc recherchables⁷⁹ : je fais donc appel à la discrétion de mon lectorat en invitant celui-ci à ne pas tenter de retrouver ces publications.

Dans le cas des *threads* Twitter, je choisis de compter un *thread* pour un énoncé, mais décomposé en sous-énoncés ; je le justifie par le fait que, dans les *threads* que j'ai collectés (dont l'un comprend 57 tweets), il est évident qu'ils auraient été découpés différemment si la limite de caractères avait été plus longue. De plus, cela me permet de considérer tous mes énoncés sur un même pied d'égalité, peu importe leur longueur. Le même fonctionnement sera retenu pour les publications Instagram, toutes composées de dix images : l'on retiendra seulement que le premier sous-énoncé correspondra à la légende de la publication, les suivants aux images dont est composée la publication (soit onze sous-énoncés chacune). Les publications Instagram étant toutes composées de texte noir sur fond uni, il m'a paru pertinent de seulement reproduire le texte présent sur les images, sans inclure systématiquement les images en question ; ces dernières seront toutefois incluses dans mon volume de corpus, dans leur forme écologique.

Les images, les *emoji* et les hyperliens seront conservés — dans les deux volumes —, pour ne pas nuire davantage au caractère plurisémiotique et multimodal du corpus. Les énoncés seront présentés de la manière suivante :

(o) **Code du tweet**

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Aenean commodo ligula eget dolor. Aenean massa. Cum sociis natoque penatibus et magnis dis parturient montes, nascetur ridiculus mus. Donec quam felis, ultricies nec, pellentesque eu, pretium quis, sem. Nulla consequat mas

⁷⁹ Pour les énoncés qui sont toujours disponibles en ligne et qui n'ont pas été protégés ou supprimés, en tout cas.

Chapitre 3

Pour une prise en compte sociolinguistique du diagnostic : le cas de l'autisme

« Les gens bien portants sont des malades qui s'ignorent.⁸⁰ »

Il s'agira dans ce troisième chapitre d'explorer la problématisation de la pathologisation de l'autisme à partir de réflexions sociolinguistiques menées sur l'énoncé diagnostique. Cette exploration s'effectuera en deux temps : premièrement, je poursuivrai l'histoire de l'autisme amorcée dans mon chapitre introductif, pour en venir à la volonté, chez certain-es, de dépathologiser cette condition. Je montrerai ensuite que ce vœu de dépathologisation de l'autisme est rendu possible par le caractère performatif et interpellatif du diagnostic lui-même, sur lequel s'appuient les militant-es pour avancer leurs propos. Cette prise en compte des enjeux sociolinguistiques de la (dé)pathologisation de l'autisme servira de cadre aux analyses de mon corpus que je livrerai dans le chapitre suivant.

3.1 Contextualisation : penser l'autisme par le prisme de la dépathologisation

3.1.1 Histoire clinique et définitionnelle de l'autisme

Je me suis attelée, dans mon introduction, à fournir une brève histoire de l'émergence du terme *autisme* tel qu'il a été mis en circulation en psychiatrie au cours du vingtième siècle. Nous avons vu que l'autisme était premièrement apparu en psychiatrie adulte sous la plume de Bleuler, puis qu'il avait été observé chez des enfants par Soukhareva, Kanner et Asperger ; enfin, les travaux de ce dernier ont été mis en lumière par Wing dans la seconde moitié du siècle.

C'est sur la suite de cette mise en diagnostic que j'aimerais à présent m'attarder : pour discuter des efforts de dépathologisation de l'autisme qui prennent de plus en plus de place aujourd'hui, il est nécessaire de comprendre comment celle-ci a été rendue possible.

Reprenons donc notre histoire à la fin du vingtième siècle : je m'appuierai pour cette partie sur les différentes éditions du *Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux* (DSM), ouvrage rédigé par une association de psychiatres étatsunienne qui exerce une forte

⁸⁰ Jules Romains, *Knock* (1994[1923], p.31).

influence — voire un monopole — sur les psychiatres du monde entier et, par conséquent, sur les thérapies, diagnostics et traitements qu'ils proposent. Je reviendrai ensuite sur la classification de l'autisme effectuée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) dans son manuel de référence, la *Classification internationale des maladies et des problèmes de santé connexes* (CIM).

L'autisme, comme catégorie diagnostique à part et non plus comme un symptôme, intègre le DSM dans sa troisième édition en 1980, « sous l'appellation "Troubles envahissants du développement" (TED)[. II] comporte six critères qui doivent tous être remplis pour qu'un diagnostic puisse être posé » (Dachez, 2016, p.32) : une survenue avant l'âge de 30 mois, une absence envahissante de réceptivité à autrui, un développement du langage fortement déficitaire et, dans le cas où l'enfant oralise, des comportements langagiers atypiques (métaphores, écholalie, renversements pronominaux), mais encore, des réactions extraordinaires⁸¹ à l'environnement (aversion au changement, intérêts marqués pour des objets animés ou inanimés) ainsi qu'une absence de délires, d'hallucinations et de désillusions (permettant d'écarter la piste de la schizophrénie).

Dans les années 1990, l'idée de l'autisme comme un spectre, c'est-à-dire comme un continuum de conditions, naît de la volonté ressentie par certain-es chercheur-euses — parmi lesquelles Wing — de décrire la diversité des réalités de l'autisme et de subsumer la grande hétérogénéité des profils autistiques sous un même paradigme, mettant en évidence les similitudes entre le syndrome d'Asperger et l'autisme de Kanner, jusqu'alors considérés comme deux pathologies distinctes. À cette même période, en 1994, paraît le DSM-IV, où les TED⁸² regroupent cinq diagnostics différents : les troubles autistiques, le syndrome d'Asperger, le syndrome de Rett, le trouble désintégré de l'enfance (ou syndrome de Heller) et les troubles envahissants du développement non spécifiés. Il faudra attendre la parution du DSM-5, en 2013, pour qu'y soit enfin envisagée l'idée de l'autisme comme continuum, sous l'appellation *Troubles du spectre autistique*⁸³ (ou TSA). Comme expliqué dans la préface de cette édition,

[c]es troubles ne sont pas distincts et leurs symptômes font partie d'un seul continuum allant de déficits d'intensité légère à grave dans les deux domaines que sont la communication sociale et les comportements/intérêts restreints et répétitifs. Cette modification vise à améliorer la sensibilité et la spécificité des critères diagnostiques du trouble du spectre de l'autisme et à identifier des cibles thérapeutiques plus précises pour les altérations spécifiques considérées. (American Psychiatric Association, 2015[2013], p.liv)

Ainsi, de la triade de déficits avancée par Lorna Wing et Judith Gould — *impairment of social interaction, impairment of social communication et impairment of social imagination*⁸⁴ (Wing et al., 2011, p.768-769) — l'on passe à un trouble articulé autour d'une dyade, constituée de « déficits persistants de la communication et des interactions sociales observés dans des

⁸¹ Entendues comme *sortant de l'ordinaire* bien sûr.

⁸² *Pervasive developmental disorders* (PDD), en anglais.

⁸³ Je précise que je me fie à la traduction en français de cet ouvrage, où *troubles du spectre de l'autisme et troubles du spectre autistique* sont utilisés interchangeablement comme traduction de *autism spectrum disorders*. Par ailleurs, l'on rencontre aussi bien *trouble* au singulier que *troubles* au pluriel, idem pour *disorder-s*. J'emploie dans ce travail plus fréquemment le singulier, qui permet à mon sens un meilleur regroupement de ces conditions.

⁸⁴ C'est-à-dire des déficits de l'interaction sociale, de la communication sociale, et de l'imagination sociale.

contextes variés [et d'un] caractère restreint et répétitif des comportements, des intérêts ou des activités » (American Psychiatric Association, 2015[2013], p.55). La notion de continuum n'empêche pas une hétérogénéité des profils, puisqu'il est indiqué aux psychiatres de préciser leur « sévérité, [qui] repose sur l'importance des déficits de la communication sociale et des modes comportementaux restreints et répétitifs » (p.56), en se basant sur une échelle à trois niveaux :

- Le niveau 3, « nécessitant une aide très importante » (\approx autisme *lourd*) ;
- Le niveau 2, « nécessitant une aide importante » (\approx autisme *moyen*) ;
- Le niveau 1, « nécessitant de l'aide » (\approx autisme *léger*).

Ces niveaux de sévérité correspondent, plus ou moins, à la distinction entre l'autisme dit *de Kanner* et celui dit *d'Asperger*, mais pas nécessairement : pour rappel, les profils étudiés par Kanner étaient eux-mêmes très hétérogènes, d'autant que « the clinical picture in an individual can change over the years, for example from classic Kanner's syndrome to Asperger's syndrome⁸⁵ » (Wing et al., 2011, p.772). Bien que l'élargissement des critères diagnostiques du DSM-5 ait suscité des critiques,

French psychiatrists were encouraged to adopt it under the pressure from the parent associations, international psychiatry, researchers who needed international standard criteria, new professionals involved in behavioral methods and the bad image of French psychiatry diffused by parents' associations and journalists.⁸⁶ (Chamak & Bonniau, 2013, p.417).

Une des critiques qui a ainsi pu être faite à cet élargissement de la définition de l'autisme est l'augmentation de diagnostics qui en a découlé, mais Wing et al. (2011) rétorquent que la croissance de ce taux d'incidence n'est, finalement, que le reflet d'une meilleure connaissance des travaux sur l'autisme, menant ainsi à une meilleure prise en charge, plus rapide, des enfants et adultes autistes. Cette définition s'est ensuite stabilisée, comme en témoigne la classification clinique la plus récente des troubles du spectre de l'autisme, retenue par l'OMS dans la onzième édition de la CIM, entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2022. Elle avance que les TSA

se caractérisent par des déficits persistants dans la capacité à initier et à maintenir une interaction sociale réciproque et une communication sociale, et par un éventail de schémas restreints, répétitifs et inflexibles du comportement, des centres d'intérêt ou des activités qui sont clairement atypiques ou excessifs pour l'âge et le contexte socioculturel de l'individu. Ce trouble débute pendant la période du développement, en général à la petite enfance, mais les symptômes peuvent ne se manifester que plus tardivement, lorsque les exigences sociales dépassent les capacités limitées. Les déficits sont suffisamment sévères pour provoquer une déficience dans les domaines personnel, familial, social, scolaire, professionnel ou d'autres domaines importants du fonctionnement et sont généralement une caractéristique persistante du fonctionnement de l'individu observable dans tous les cadres, même si cela peut varier selon le contexte social, scolaire ou autre. Les personnes atteintes présentent un éventail

⁸⁵ « Le tableau clinique d'un individu peut évoluer au fil des années, par exemple de la forme classique du syndrome de Kanner à la forme du syndrome d'Asperger. »

⁸⁶ « Les psychiatres français-es furent encouragés-es à l'appliquer, sous la pression des associations de parents, de la psychiatrie internationale, des chercheur-euses désireux-ses de disposer de critères standards internationaux, des thérapeutes pratiquant des méthodes, récentes, d'analyse appliquée du comportement, et de la diffusion d'une mauvaise image de la psychiatrie française par les associations de parents et les journalistes. »

complet de capacités en termes de fonctions intellectuelles et du langage. (Organisation mondiale de la santé, 2022).

Si les critères diagnostiques de l'autisme paraissent bien établis, cela ne signifie pas pour autant que les personnes susceptibles de recevoir un diagnostic de TSA y accèdent facilement. Que ces personnes habitent dans un désert médical, que l'institution publique connaisse des délais d'attente longs de plusieurs années, ou que les médecin-es ne soient pas toujours suffisamment formé-es pour déceler l'autisme chez leur patientèle, les raisons fusent pour expliquer un tel déficit diagnostique. La sous-section suivante sera donc consacrée à l'exploration du diagnostic comme injustice épistémique, tel qu'il est envisagé par Erika Olivaux (2020).

3.1.2 Le diagnostic comme enjeu de justice sociale

Bien qu'elle soit fréquemment révisée, l'échelle pour le diagnostic de l'autisme s'avère inadaptée aux femmes (et personnes interpellées comme telles à la naissance), aux adultes, aux personnes racisées et/ou à faible capital socioéconomique (Fombonne et al., 2019), si bien qu'elles se voient souvent rappelées qu'elles n'ont pas « l'air autiste » (Seers & Hogg, 2021), différant en plusieurs points de l'archétype du petit garçon blanc enfermé dans sa bulle, aux intérêts restreints typiques de l'autisme (les trains ou l'informatique, par exemple) et incapable d'interagir avec le monde qui l'entoure.

Alice Feyeux, doctorante en sociologie, rappelle à ce sujet que « [l]es pathologies ont un sexe, historiquement constitué, [mettant] en jeu des comportements perçus comme féminins ou masculins » (2021, p.112). L'autisme est principalement connu pour être un trouble neurodéveloppemental de garçons (sur lesquels ont porté la majeure partie des études), et ce déficit diagnostique peut avoir des conséquences dramatiques sur la santé mentale des femmes et filles non diagnostiquées, qui sont alors dans l'impossibilité de comprendre leur propre mode de fonctionnement (Leedham et al., 2020). L'idée d'un phénotype de l'autisme féminin, sur lequel reviennent Bargiela et al. (2016), ne serait pas en accord avec les critères de diagnostic traditionnellement associés à l'autisme. Dachez évoque pour sa part la « double peine » infligée aux femmes autistes (2021[2018], p.127) ; Laflamme & Chamberland parlent, quant à elles, des « défis propres à [la] double appartenance » (2020, §28) des personnes autistes et LGBTQ+. Elles soulignent également « le fait [qu]'être une femme ou un homme influence non seulement les probabilités qu'une personne reçoive un diagnostic d'autisme, mais également les défis spécifiques auxquels celle-ci risque de faire face en lien avec sa différence neurologique » (2020, §2). Dans cette mesure, il me paraît pertinent de considérer le diagnostic comme un enjeu de justice sociale.

Parmi les raisons pour lesquelles certain-es autistes sont moins sujet-tes à voir leur comportement cognitif questionné, l'on peut citer la pratique du *masking*, équivalente à la normification de Goffman, qui correspond à « l'effort qu'accomplit le stigmatisé pour se présenter comme quelqu'un d'ordinaire, sans pour autant dissimuler sa déficience » (1975[1963], p.44). Ce comportement de camouflage, justifié par le besoin pour survivre de se conformer

à la norme et à ce qui est attendu d'un·e membre de la société (par exemple en imitant ses interlocuteur·ices ou ses pair·es) est plus fréquemment observé chez les femmes et filles autistes (Green et al., 2019), et pourrait expliquer un diagnostic erroné ou retardé. Par exemple, les sujets de leurs intérêts spécifiques sont mieux reçus de par le fait qu'ils sont généralement « similar to those of their neurotypical peers such as an interest in celebrities or horses⁸⁷ » (Milner et al., 2019, p.2390) ; c'est alors leur intensité qui sera éventuellement pathologisée. Ainsi, les psychiatres, et plus globalement l'ensemble de la société, concentré·es sur les traits autistiques du jeune garçon blanc autiste, peinent à remarquer ces transpositions chez le sujet féminin, le sujet adulte, le sujet racisé, etc., qui est généralement plus à même de masquer ses traits pendant des décennies durant.

Le déficit (et le retard) de diagnostics peut donc être expliqué par une multitude de facteurs, qu'ils soient sociaux, sexistes, racistes, politiques ou même économiques : de tels diagnostics, ne relevant pas de la médecine à proprement parler, ne nécessitent pas de soins (au sens pharmaceutique du terme), et ne sont donc pas en mesure de rapporter beaucoup d'argent à l'industrie du médicament (Olivaux, 2020). Par ailleurs, l'importance de la famille dans le diagnostic peut également jouer un rôle, car il arrive que les relations intrafamiliales ne permettent pas à une personne en quête de diagnostic de trouver des réponses – l'intervention des proches de la personne en questionnement autiste étant fortement recommandée dans le parcours de soin menant à l'identification du TSA.

Pour compenser ces déficits diagnostiques, les personnes concernées peuvent faire appel à la pratique de l'autodiagnostic, qui, sans prétendre remplacer le diagnostic formel, consiste en une auto-identification de leur autisme, sans avis médical et à partir de leurs propres recherches, le plus souvent en attente d'un diagnostic par un·e professionnel·le de santé (Lewis, 2016 ; Sarrett, 2016). Quelle que soit l'issue de cette pratique, que l'autodiagnostiqueur·euse soit ou non autiste, elle permet à une personne en questionnement d'obtenir des réponses. En effet, recevoir un diagnostic est l'occasion d'un renouveau, d'une reconstruction du soi : « plus on annonce de diagnostics d'autisme, plus il y a de personnes soulagées de pouvoir nommer leur différence » (Lancelot, 2021). L'absence de diagnostic, liée à l'incompréhension de son propre fonctionnement (et de sa différence), engendre souvent un burn-out autistique et des crises identitaires, après des années ou des décennies passées à se camoufler (Zener, 2019). Si de nombreux obstacles empêchent ou dissuadent les concerné·es d'obtenir un diagnostic formel (Lewis, 2017), l'autodiagnostic a majoritairement un impact positif (Huibers & Wessely, 2006) et peut même susciter un sentiment de fierté d'être neuroatypique (Leedham et al., 2020), qu'il me faut maintenant définir.

3.1.3 Critiques de la pathologisation de l'autisme

Partant d'un postulat de Pierre Bourdieu selon quoi « [l]es classes dominées ne parlent pas, elles sont parlées » (1977, p.4), Dachez, docteur en psychologie sociale diagnostiquée autiste

⁸⁷ « Similaires à ceux de leurs pair·es neurotypiques, comme un intérêt marqué pour les célébrités ou pour les chevaux ».

Asperger⁸⁸, entend dans son ouvrage *Dans ta bulle ! Les autistes ont la parole : écoutons-les !* proposer sa propre définition de l'autisme, avançant que la

définition clinique, en plus d'être réductrice en ne rendant pas hommage aux forces des personnes autistes, stigmatise des comportements qui, s'ils n'étaient pas l'affaire d'une minorité (les autistes), passeraient inaperçus. (2021[2018], p.23)

Si elle préfère plutôt parler d'une « différence de fonctionnement pathologisée par une société obsédée par la normalité » (2021[2018], p.24), c'est que sa démarche s'inscrit dans le mouvement de la neurodiversité implanté par la psychologue et sociologue australienne Judy Singer quelques décennies plus tôt.

La neurodiversité, autour de laquelle « se constitue peu à peu une identité collective » (Chamak & Bonniau, 2014, p.221), est pour les autistes un moyen de revendiquer leur identité autiste ; elle « contribue à alimenter un sentiment de fierté » (Chamak, 2013) d'appartenance à un groupe, ses membres étant rassemblé-es autour de et par l'étiquette de l'autisme qui leur a été attribuée.

En France, l'on pourrait expliquer le récent (et difficile) déploiement de la neurodiversité par une certaine « hostilité au communautarisme » (Chamak, 2013, p.66) ; Lancelot souligne également que la connotation militante de ce terme « semble inévitable d'entrée de jeu » (2021, p.104). Malgré ces réticences (y compris au sein du contexte anglophone qui l'a vu naître), le mouvement de la neurodiversité a pris de l'ampleur au fil des années. Celui-ci a été redéfini et concerne désormais toute forme de comportement cognitif déviant de la norme, incluant d'autres conditions neurologiques et/ou neurodéveloppementales telles que le trouble de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH), le syndrome de Gilles de La Tourette, le trouble bipolaire ou encore les troubles dits *dys* (dyscalculie, dysgraphie, dyslexie, dysorthographe, dyspraxie, etc.). Alors, la neurodiversité rassemble et milite pour les droits et la reconnaissance des personnes qui « se reconnaissent davantage dans la représentation d'un individu qui a un cerveau qui fonctionne différemment plutôt que dans celle d'une personne présentant un problème de santé mentale » (Chamak & Bonniau, 2014, p.215). Elle constitue en cela une réappropriation, par des personnes psychiatisées, de leurs comportements cognitifs ; dans cette perspective, elle entre dans le modèle social du handicap discuté en introduction, et s'oppose à son modèle médical, qui se focalise sur les déficits engendrés par ces conditions en se basant sur la norme valide à laquelle la société est adaptée⁸⁹.

Il est à supposer qu'elle s'oppose également (et par conséquent) à une certaine vision biologisante du handicap, s'articulant autour de normes médicales — ce qui explique par exemple le grand nombre d'études sur la part de la génétique dans le cas de l'autisme — et qui semble pathologiser les moindres maux de la société. Certain-es dénoncent l'élargissement

⁸⁸ Elle précise qu'il s'agit d'une « forme d'autisme sans déficience intellectuelle ni retard de langage » (2021[2018], p.20), et ajoute d'ailleurs qu'elle ne veut pas « faire d'amalgames entre les autistes qui, comme [elle], sont invisibles et autonomes et ceux qui sont lourdement dépendants » (p.29), se concentrant uniquement sur ce qu'elle appelle l'autisme *invisible*.

⁸⁹ Mais ce recadrage de l'autisme par la neurodiversité n'est pas adopté par l'ensemble de la communauté autiste, à plus forte raison par l'ensemble de la communauté neuroatypique ; il dépend des expériences de chacun-e et certaines personnes n'ont aucun problème avec la position adoptée par le corps médical.

des comportements dits « anormaux » dont font état les manuels diagnostiques, avançant que finalement, par effet Barnum⁹⁰, tout le monde peut s'y reconnaître. C'est par exemple le cas d'un avocat interrogé par la linguiste Stéphanie Pahud dans son ouvrage *LANORMALITÉ*, en réponse à la question « Et vous, vous trouvez “normal” ? » : « Oui lorsque je m'analyse, moins lorsque je me compare et pas du tout lorsque je feuillette le DSM-5, le bréviaire des psys qui dresse la liste, chaque jour prolongée, de nos névroses et de nos psychoses » (Bonnant, *in* Pahud, 2015, p.55-56). La neurodiversité avance, dans la même veine, que le handicap est une construction sociale, et le déficit que connaîtraient les personnes handicapées sert en réalité aux personnes en situation de pouvoir à maintenir une telle position d'élite. Ainsi, plus qu'il n'est demandé aux valides de faire des efforts pour rendre la société plus accessible, c'est aux personnes handicapées qu'il revient de s'adapter à la norme valide — par le biais, par exemple, de discours militant-es.

Le concept de neurodiversité se voit complété d'une intervention de la militante autiste Kassiane Asasumasu, qui propose l'emploi de l'adjectif *neurodivergent*, synonyme de *neuroatypique*, pour qualifier les personnes concernées par de telles conditions. L'ensemble de ces termes permet la référence à une multitude de réalités neurologiques, cognitives et mentales, et privilégie l'idée d'une personne qui n'est pas à guérir, mais à considérer comme entière et indissociable de sa neuroatypie. C'est ainsi que le paradigme de la dépathologisation entre en jeu : il s'agit, à partir de réflexions sur la position de la médecine en tant qu'institution de pouvoir (Foucault, 1976), de remettre en question la mise en diagnostic de certaines conditions qui ne devraient pas l'être. La renégociation des pouvoirs est alors envisagée : comment diminuer l'autorité accordée au corps médical, conférée par une blouse blanche et un certain nombre d'années d'études ? Faudrait-il plutôt la mettre au même plan que celle des patient-es ? Ce serait d'ailleurs en travaillant conjointement (soignant-es et patient-es) que les deux groupes pourraient éliminer (ou réduire) leurs problèmes respectifs, que ce soit au niveau du déficit diagnostique et de la surmédicalisation pour les un-es, ou du traitement des soignants par une institution surchargée pour les autres : une telle (sur)médicalisation a, en ces termes, des répercussions de chaque côté du bureau (Olivaux, 2020).

La démarche adoptée par la majorité des militant-es autistes antivalidistes est une démarche antipsychiatrie : nous verrons dans la section suivante que c'est au moyen du langage que celle-ci s'effectue, ou tente de s'effectuer.⁹¹

3.2 Quand dire le diagnostic, c'est le faire

Penser le discours de la (dé)pathologisation comme agissant, en linguistique, c'est s'appuyer sur la théorie pragmatique des actes de langage développée dans un premier temps

⁹⁰ « Biais cognitif poussant les individus à se reconnaître personnellement dans une description très générale de symptômes ou de traits de personnalités, que ce soit dans un contexte médical ou encore dans le cas répandu des signes astrologiques » (Olivaux, 2020, pp.41-42).

⁹¹ Butler s'interroge, dans *Le pouvoir des mots*, sur cette tentative : « Quel pouvoir performatif détient celui qui demande la liberté ou la fin du racisme lorsque le “je” ou le “nous” qui formule cette demande est privé de tout droit à la formuler [...] ? » (2017[1997]).

par J. L. Austin (1970[1962]), puis par John Searle (1969). Je découperai cette section en deux temps : d'abord, pour situer l'énoncé diagnostique parmi les actes de langage, puis en l'inscrivant dans la théorie althussérienne de l'interpellation, de sorte à démontrer la performativité du discours médical dans son ensemble, puisque nous verrons ensuite que c'est dans cette perspective que s'inscrivent les discours des militant-es.

3.2.1 Du diagnostic en tant qu'énoncé verdictif

« Détermination de (une maladie, un état) d'après les symptômes » tel qu'il est défini dans la version numérique du *Grand Robert de la langue française*, « acte médical, effectué par un ou des professionnels de la santé, visant à identifier et déterminer une maladie ou une pathologie, dans le but d'établir un pronostic et de recommander un traitement » pour Olivaux (2020, p.23), le diagnostic est plus fréquemment perçu dans sa dimension clinique qu'il ne l'est dans sa dimension linguistique.

La littérature, en sciences de la nature comme en sciences humaines, s'est principalement portée sur les rôles endossés par les soignant-es et les patient-es, autour des pouvoirs et des savoirs en jeu dans ces contextes d'interaction ; un intérêt sur les faits de langue, le *jargon* et les questions de communication en milieu médical a été d'abord et surtout porté par des spécialistes dont le langage n'était pas l'objet d'étude principal : en anthropologie, en communication, en médecine, en psychologie, en sociologie, etc. (Singy & Merminod, 2015). Pourtant, en sciences du langage, c'est depuis la deuxième moitié du vingtième siècle que les linguistes se penchent sur le discours médical.

Un dialogue transdisciplinaire plus récent permet depuis quelques décennies aux linguistes d'agir en qualité de médiateur-ices entre patient-es et soignant-es en apportant leurs connaissances sur la langue et son lexique, analysant et décrivant les pratiques langagières du milieu médical : leur

pratique s'articule entre description des discours circulants, activité de recherche sur le fonctionnement linguistique de cette vulgarisation spécifique, et propositions dans le but d'optimiser des documents d'information. (Delavigne, 2008)

Les pratiques langagières y sont envisagées depuis quatre paradigmes : « *speaking to patients, speaking with patients, speaking about patients, and speaking by patients*⁹² » (Hydén & Mishler, 1999, p.174). Parmi ces pratiques, celle du diagnostic, envisagée comme un *speaking to* en ce qu'elle concerne une annonce faite *au/à* la patient-e. Elle consiste en une information transmise dans un contexte précis : le plus fréquemment dans des visites aiguës, où un nouveau problème de santé est présenté *au/à* la professionnel-le de santé qui va l'évaluer et le nommer, mais également — dans une moindre mesure — lors de visites de routine, où le diagnostic est alors inattendu (Gradoux, 2017).

⁹² C'est-à-dire « la communication comme ensemble de compétences à acquérir et à exercer (*speaking to*); la communication comme relation construite avec autrui (*speaking with*); la communication comme gestion de l'information et de sa circulation (*speaking with*); la communication comme moyen pour l'expression de soi (*speaking by*) » (Singy & Merminod, 2021, p.124).

Le diagnostic constitue une pratique langagière, c'est-à-dire « une pratique sociale qui à la fois est déterminée par les situations et a des effets de transformation et d'action, qui est performative » (Boutet, 2016[2010], p.45) : elle est déterminée par le contexte médical où est présent-e (au moins) un-e membre du corps soignant, face à une (ou plusieurs) personne(s) du statut de patient-e. Leur interaction s'organise autour de la santé du/de la patient-e, bien sûr dans un contexte clinique tout d'abord, mais au-delà des actions matérielles réalisées/performées par la-e médecin – l'examen clinique –, le langage employé par les participant-es a lui aussi le pouvoir d'influencer le cours de la situation, et c'est alors que l'on peut parler de transformation. En posant un diagnostic, précisément parce qu'iel est la seule personne autorisée à réaliser cette action, la-e soignant-e a tous les droits (sinon presque) sur le parcours de soin du/de la patient-e en face d'ellui.

En effet, la capacité à nommer les maux dont est doté (et se dote) le corps médical est une question de pouvoir : comme le soulignent les critiques faites à la stratégie de l'autodiagnostic, tout le monde n'est pas autorisé à le faire, et ces énonciations n'ont alors pas la même valeur, ni la même légitimité. Comme de nombreux-ses linguistes ont pu le faire remarquer, les tours de parole des spécialistes et ceux des patient-es sont caractérisés par une certaine asymétrie qui témoigne de leurs rôles et de leurs savoirs (ou absences de tels savoirs) respectifs (Gradoux, 2015, entre autres). Le pouvoir des médecin-es leur est conféré par un ensemble d'outils, à savoir un nombre conséquent d'années d'études⁹³, les diplômes qui en découlent, un numéro d'exercice attribué pour leur référencement dans le RPPS⁹⁴, mais également une blouse blanche et un emploi au sein d'une institution de santé reconnue comme telle, parmi d'autres. Autrement dit, la connaissance médicale seule ne fait pas la-e médecin-e, et ce-tte dernier-ère doit respecter un certain nombre de conditions pour obtenir ce qu'on appelle l'autorité médicale.⁹⁵

L'asymétrie constatée entre patient-e et soignant-e, au niveau hiérarchique et épistémologique, se reflète sur le plan langagier tant sur l'utilisation du lexique de leurs tours de parole (puisque les unités lexicales plus « scientifiques » sont presque exclusivement réservées au/à la médecin-e) que la puissance d'agir de leurs discours⁹⁶.

Je prends le parti de considérer que les énoncés diagnostiques s'inscrivent dans la fonction performative du langage : la-e médecin-e informe un-e patient-e de sa condition, confirmant ou infirmant ses doutes le cas échéant, et implémente une réalité en la formalisant. Il n'y a pas de doute quant au fait que la-e patient-e soit déjà malade avant de se rendre

⁹³ À l'issue desquelles est prononcée un autre énoncé performatif : le serment d'Hippocrate. Lire Pougnet & Pougnet (2018) pour une analyse de celui-ci.

⁹⁴ Répertoire partagé des professionnel-les intervenant dans le système de santé.

⁹⁵ Je soulève une autre question : que dire du cas où la-e soignant-e doit consulter un-e pair-e, pour sa propre santé ? Devient-iel partiellement patient-e, dans la mesure où c'est son corps dont il s'agit, mais qu'iel reste détenteur-ice du savoir ? Est-ce qu'iel conserve un peu d'autorité, ou est-ce que c'est le pouvoir de sa/son médecin-e qui est omniprésent ? Est-ce que la-e patient-e, spécialiste dans la vie de tous les jours, est, cette fois, autorisé-e, voire encouragé-e à pratiquer des autodiagnostic ?

⁹⁶ J'émetts l'hypothèse, sans pouvoir la vérifier, que la performativité, si l'on regarde au-delà du « Je vous remercie, docteur », est beaucoup moins mobilisée par le patient qu'elle ne l'est par le soignant, dans le cas de la consultation médicale et de l'établissement d'un diagnostic tout du moins.

chez un-e professionnel-le de santé : ses symptômes sont déjà ancrés dans la réalité, mais ils peuvent toujours être expliqués par une multitude de causes, telles qu'un coup de fatigue, de l'anxiété, ou simplement le vieillissement du corps, par exemple. Ces symptômes deviennent un trouble à proprement parler dès lors qu'un mot — le mot de la maladie — est prononcé, sinon il s'agit simplement d'anomalies, de sensations sortant de la norme du/de la patient-e et de celle de son environnement. C'est parce que la-e médecin-e prononce le mot fatal⁹⁷ que la-e patient-e endosse un nouveau rôle, à savoir celui du/de la malade : son ressenti a désormais une cause, la pathologie X. Cette annonce est bien sûr un élément déclencheur, à l'origine de nombreux changements dans la vie du/de la patient-e, qu'il s'agisse d'une remise en question de son corps et de ses sensations (désormais *symptômes*) ou d'une nouvelle manière de voir les choses. En ces termes, le diagnostic peut être envisagé depuis une perspective pragmatique.

Dans *Quand dire, c'est faire* (1970[1962]), Austin établit une classification des verbes illocutoires, qu'il répartit en cinq types : les verdictifs, qui rendent un verdict ; les exercitifs, par lesquels un pouvoir est exercé ; les promissifs, par lesquels une promesse est créée ; les comportatifs, qui traitent du comportement social (comme les rituels de politesse, par exemple), et les expositifs, qui exposent le point de vue du/de la locuteur-ice et appuient son argumentation.

La catégorie des verdictifs, où il range, entre autres, le verbe *diagnostiquer*⁹⁸,

est caractérisée par le fait qu'un verdict est rendu (comme le nom l'indique) par un jury, un arbitre ou un juge. Il n'est pas nécessaire que les verdictifs soient catégoriques ; ils peuvent constituer, par exemple, une estimation, une évaluation, ou une appréciation. Il s'agit essentiellement de se prononcer sur ce qu'on découvre à propos d'un fait ou d'une valeur, mais dont, pour différentes raisons, on peut difficilement être sûr. (Austin, 1970[1962], p.153)

Cette inscription de la maladie dans la réalité commune des soignant-es et des patient-es s'apparente en quelque sorte à un jugement ou un verdict prononcé par un tribunal ou toute autre figure d'autorité, condamnant le patient à être atteint de X, et des stigmates qui s'ensuivent. Comme le souligne Cristina Lindenmeyer,

[e]n énonçant le diagnostic, le médecin ne « crée » pas seulement la maladie, il en propose aussi la guérison, devenant par là même l'unique recours capable d'annuler cette expérience insupportable, d'où la construction d'une alliance qui, par bien de ses aspects, fait penser à une servitude. (Lindenmeyer, 2007, p.159)

Par l'énonciation du diagnostic, la-e médecin-e et la-e patient-e sont ainsi interpellé-es dans une relation asymétrique ; je poursuivrai cette piste dans la sous-section suivante.

⁹⁷ Il est *fatal* non pas parce qu'il entraîne la mort, mais parce qu'il affecte le cours des choses (parfois en « condamnant à mort » la-e malade, parfois non).

⁹⁸ À titre de comparaison, et pour mieux comprendre son point de vue, voici les verbes verdictifs qu'il relève — cette liste est bien sûr non exhaustive — : « acquitter, condamner, prononcer (comme un fait), soutenir (en vertu de la loi), interpréter comme, comprendre, lire que, décréter que, calculer, supputer, estimer, fixer, placer, dater, mesurer, évaluer, faire que, tenir que, classer, ranger, coter, établir, apprécier, décrire, caractériser, diagnostiquer, [et] analyser » (Austin, 1970[1962], p.155).

3.2.2 Du diagnostic en tant qu'interpellant

Si l'on part du principe que les énoncés diagnostiques sont strictement constatatifs, c'est que l'on imagine que la-e médecin-e ne fait que décrire l'état de santé de sa-on patient-e ; c'est une interprétation possible, mais je persiste à penser que, parce qu'iel est la-e seul-e à y être autorisé-e, son discours est nécessaire pour le faire exister, faisant ainsi de ces énonciations des performatifs.

Une connaissance de l'état de santé de sa-on patient-e est évidemment nécessaire pour qu'iel puisse établir un diagnostic. Comme souligné d'ailleurs par Bruno Ambroise, « [s]i le juge déclare l'accusé coupable, c'est parce qu'il "sait" des choses en fonction desquelles il "peut" l'envoyer en prison et l'accusé "doit" y aller, ou purger une peine » (2010, p.63). En transposant cette thèse au contexte de mon objet d'étude (la-e juge devient médecin-e, la-e coupable devient malade, la prison correspond à l'hôpital et la peine à la maladie et aux soins éventuels), les « choses » connues de l'énonciateur-ice sont aussi une des conditions de félicité du verdictif formé par le diagnostic : un-e quelconque médecin-e n'est pas à même de diagnostiquer (et donc de condamner à la maladie) une personne qu'il n'a jamais examinée, bien qu'il possède toute l'autorité institutionnelle nécessaire pour le faire.

Dès lors que ces informations lui sont connues, et que la-e patient-e est, officiellement, la-e sien-ne⁹⁹, la-e médecin-e est susceptible d'émettre un diagnostic. Par cette annonce, de nombreux changements s'opèrent dans la vie des participant-es, et surtout dans celle du/de la (nouveau) malade, comme j'ai pu l'écrire plus haut. En cela, le diagnostic dépasse alors sa dimension (bio)médicale puisqu'il va venir, grâce à l'intervention du « jury », déterminer une nouvelle situation, construite autour de la maladie et étayée par un certain nombre de preuves : les symptômes et d'autres signes cliniques (et ce, qu'ils s'écartent de peu ou de beaucoup de la norme attendue).

Une lecture du diagnostic dans sa dimension verdictive, ainsi que je l'explore dans ce chapitre et telle qu'elle est menée par les militant-es antivalidistes, doit être étudiée conjointement avec la question de sa formulation, qui a été discutée le plus souvent en analyse conversationnelle¹⁰⁰. En effet, si Austin avance dans ses premières conférences qu'une énonciation performative doit être composée d'un verbe performatif énoncé à la première personne du présent de l'indicatif, les énoncés — francophones en tout cas — prennent moins la forme *Je vous diagnostique X* qu'ils ne consistent en l'introduction d'un nouveau topic avec des « procédés de thématization et un usage systématique du déterminant indéfini » : « l'usage récurrent d'un présentatif, principalement "c'est", auquel s'ajoute[nt] quelques "il y a", [ou bien lorsque] le diagnostic n'est pas formulé à l'aide d'un présentatif [...] il est précédé de "vous avez" » (Gradoux, 2017, p.185).

Cela ne pose néanmoins aucun problème pour considérer cet acte comme un verdictif, puisque pour Austin, « on peut construire le performatif sans recourir aux mots efficients » (1970[1962], p.83), tant que l'énonciation effectue bien une action, à savoir, ici, une interpellation

⁹⁹ La consultation médicale instaure une relation spécifique entre les participant-es, on l'aura compris.

¹⁰⁰ En linguistique tout du moins ; elle a également été problématisée en médecine, où des réflexions éthiques sur le « dispositif d'annonce » sont régulièrement menées, particulièrement en cancérologie (Delavigne, 2012).

en malade, une mise en patient·e de la personne diagnostiquée.

La piste du diagnostic permettant la constitution d'un Sujet est explorée par Butler dans son ouvrage *Ces corps qui comptent* (2018[1993]), alors qu'elle réhabilite la théorie des actes de langage austinienne pour l'appliquer aux constructions discursives du genre et du sexe. C'est plus particulièrement la dimension discursive qui nous intéresse dans ce travail que la question du sexe ; sa conception de la performativité, qui réunit les réflexions d'Althusser, Austin, Bourdieu, Derrida et Foucault, m'est utile pour penser le diagnostic de l'autisme. Elle repose sur l'interpellation de l'individu présocial en sujet, ainsi que sur la réitération de celle-ci : le performatif fonctionne parce qu'il est répété, inscrit dans une convention, « ensemble de voix hérité, l'écho d'autres voix qui parlent lorsqu'on dit "je". » (Butler, 2017(1997), p.50). Butler précise son point de vue par l'exemple de l'énoncé « C'est une fille ! » ou « C'est un garçon ! », prononcé lors d'une échographie obstétricale ou suite à un accouchement. Elle postule qu'avant que ces mots ne soient énoncés, le fœtus ou l'enfant n'existe pas socialement : en disant le sexe, le personnel soignant effectue une interpellation, une « mise en fille¹⁰¹ » ou une « mise en garçon » et en cela en fait un sujet du monde. Et cette interpellation la·e suivra toute sa vie :

[e]n ce sens, le performatif inaugural « C'est une fille ! » anticipe l'arrivée, pour finir, de la déclaration légitimatrice « vous êtes maintenant unis par les liens du mariage ». [...] En effet, il n'y a pas « quelqu'un » qui assume une norme de genre, puisque, à l'inverse, la citation de la norme est nécessaire pour être reconnu comme « quelqu'un », pour devenir viable en tant que « quelqu'un » (Butler, 2018[1993], p.338)

Il me semble qu'une approche similaire puisse être adoptée pour considérer le diagnostic comme une interpellation en malade effectuée par la·e professionnel·le de santé, à plus forte raison dans le cas des pathologies et des conditions permanentes et inguérissables : une fois que l'individu est interpellé·e, cette adresse lui est répétée (ou itérée) tout au long de sa vie ; elle est également citée par ellui-même, sous la forme *Je suis (atteint·e de) X* ou *J'ai X*, conventionnalisant par là ce rituel (Derrida, 1972).

L'interpellation vient donc d'une figure d'autorité (qu'il s'agisse d'un·e agent·e de police ou d'un·e professionnel·le de santé) : dans le cas de l'autisme, comme mon corpus viendra le souligner, le pouvoir nécessaire à l'interpellation est conféré aux psychiatres et/ou au corps médical par et pour la pathologisation et le diagnostic de ce trouble. Foucault a ainsi montré que « [l]es pouvoirs de décision [étaient] remis au jugement médical ; lui et lui seul introduit au monde de la folie ; lui et lui seul permet de distinguer le normal de l'insensé, le criminel de l'aliéné irresponsable » (1961, p.168). Pour autant, le diagnostic n'est pas systématiquement accepté, en particulier dans les cas où cette annonce implique des conséquences graves et traumatisantes pour la·e patient·e : la « nature performative du diagnostic n'interdit pas, au contraire, que celui-ci soit négocié, contesté, nuancé ou invalidé et l'on s'intéressera autant à la formulation du diagnostic qu'à sa réception » (Gradoux, 2017, p.174).

¹⁰¹ Ou *fillation*, dans la traduction en français de *Ces corps qui comptent* par Charlotte Nordmann (Butler, 2018[1993], p.194). Je suis la suggestion de Marignier, qui « tradui[t] *girlled* et *girling* par *mise en fille* et non pas par *fillée* et *fillation* (comme dans l'édition française [de *Trouble dans le genre*]), pour accentuer l'effet d'inculcation des normes de genre. » (Marignier, 2016, p.35)

Une fois le diagnostic établi (et l'interpellation réalisée), soit une fois que le performatif est réussi, il arrive que de plus en plus de symptômes ou traits se « réveillent ». Dans le cas de l'autisme, certaines personnes ont l'impression de devenir autistes en apprenant à *unmask* (se dénormifier, en quelque sorte) et en étant à l'origine de comportements dont elles ne soupçonnaient pas ou plus l'existence, surtout lorsqu'elles ont été forcées à (se) camoufler très tôt, en assimilant les normes et comportements attendu-es dans une société structurée par et pour les neurotypiques.

Dans le cas où un tel performatif échoue, c'est-à-dire qu'il ne parvient pas à faire ce qu'il était destiné à faire, que la-e patient-e rejette ou n'accepte pas son diagnostic (soit temporairement, soit pour toute sa vie), l'on peut parler pour Austin d'acte malheureux, dans la mesure où les conditions de la performativité ne sont pas toutes réunies. Pour autant, il ne peut en aucun cas y avoir d'échec de l'interpellation, puisque l'on a été interpellé-e quand même : ma démonstration rejoindra celle de l'anthropologue linguiste Don Kulick, qui en 2003 s'est penché sur le pouvoir agissant contenu dans l'énonciation de l'adverbe *No* dans trois contextes – le viol, les pratiques sadomasochistes et l'*homosexual panic defense*, c'est-à-dire « the name of a legal defense invoked on behalf of men who have murdered other men who they claim made sexual advances towards them¹⁰² » (Kulick, 2003, p.143). Dans ce dernier cas, dire « non » à des avances importunes semble constituer le sujet (genré) ; plus que ça encore, c'est refuser le désir masculin en tant qu'homme hétérosexuel, précisément parce que ce dernier a été interpellé comme tel et qu'il est en position d'y répondre, qui le constitue en sujet homosexuel (peu importe sa sexualité originelle). L'*homosexual panic defense* est rendue possible (ou tout du moins envisageable) en raison des enjeux performatifs de cette interpellation : ce serait parce que le sujet ressentirait cette mise en homosexuel, pour ainsi dire, qu'il s'autoriserait à passer à l'acte et, ainsi, à assassiner son interpelleur.

Le refus d'un diagnostic peut être envisagé par le même prisme : en niant l'existence d'une pathologie qui nous a été diagnostiquée, que ce soit par l'énonciation de l'adverbe *Non* ou d'une tout autre manière, l'on n'empêche pas le diagnostic lui-même, ce qui explique que dans une majorité de cas le déni soit seulement temporaire. La-e diagnostiqué-e, qu'il le veuille ou non, est interpellé-e en malade. Ainsi, le diagnostic, qu'il soit ou non accepté par la-e patient-e, construit dans tous les cas un sujet et contribue aux rapports de pouvoir qui concernent les malades et les soignant-es, assurant la continuité de ces identités préexistantes.

Comme suggéré par le titre de ce chapitre, une conception sociolinguistique du diagnostic en tant que pratique langagière traversée par des dynamiques de pouvoir, permet de contextualiser et de problématiser les stratégies discursives employées par les militant-es autistes pour dépathologiser leur condition. Cette mise en place me permettra, dans le prochain chapitre, de mener des analyses de ces pratiques qui prennent naissance dans un contexte socionumérique.

¹⁰² « Le nom d'une stratégie juridique de défense mise en place par des hommes ayant assassiné d'autres hommes après qu'ils leur auraient fait des avances à caractère sexuel ».

Chapitre 4

Dépathologiser l'autisme au moyen du langage ?

« Leurs cris leurs plaintes leurs lamentations ne s'élèvent pas hors du bas-fond. Elles peuvent aussi bien être muettes¹⁰³ »

4.1 Activités définitoires *folk* : production de contre-définitions à visée militante et pédagogique

4.1.1 Le discours de vulgarisation militante : le diagnostic comme gage de crédibilité ?

4.1.1.1 La position endossée par la·e vulgarisateur·ice militant·e

Alors qu'il propose une étude du stigmaté comme opérateur d'altérisation sociale, le sociologue Erving Goffman écrit dans son ouvrage *Stigmaté : les usages sociaux des handicaps* (1975[1963]) que

les normaux ne sont pas méchants ; s'il leur arrive de l'être, c'est par méconnaissance. Il convient donc de les aider gentiment à se comporter avec égards. Il ne faut pas retourner leurs affronts, leurs rebuffades ni leurs remarques déplacées. L'individu stigmatisé devrait au contraire, ou bien n'y prêter aucune attention, ou s'efforcer avec sympathie de rééduquer son offenseur en lui démontrant point par point, tranquillement et avec tact, qu'en dépit des apparences il est lui aussi au plus profond un être parfaitement humain. (Goffman, 1975[1963], p.138)

Faut-il, comme il le suggère, s'attendre à ce que les personnes handicapées expliquent à leurs offenseur·euses en quoi leurs comportements peuvent être discriminants ? Les personnes concernées en première ligne par le stigmaté, expertes de la lutte antivalidiste de par leur vécu, ont-elles le devoir – l'obligation – d'éduquer ceux qui les ostracisent, dans l'espoir qu'ils mettent un terme à ces comportements ? Une telle (ré)éducation des normaux·ales, telle qu'elle est envisagée par Goffman, peut prendre la forme d'une transmission, par des personnes stigmatisées, de connaissances autour de leurs stigmates. Cette sous-section sera consacrée à l'exploration de divers énoncés de vulgarisation issus de mon corpus, publiés sur Twitter et

¹⁰³ Monique Wittig, *Les Guérillères* (2019[1969]), p.84).

sur Instagram par des personnes autistes et autrement handicapées, dans le but de déterminer qui les écrit, à qui, et dans quels buts.

Le genre du discours de transmission des connaissances¹⁰⁴, consistant en « un ensemble d'énoncés qui ont en commun d'assurer la diffusion de connaissances en dehors des cercles étroits de spécialistes qui les produisent » (Mortureux & Petit, 1989, p.43), peut être envisagé autour d'un triptyque, le triangle de la vulgarisation scientifique (Reboul-Touré, 2012). Celui-ci rassemble trois acteur-ices : la-e scientifique – expert-e à l'origine du discours spécialisé –, la-e vulgarisateur-ice – qui transforme le discours scientifique en un discours plus accessible –, et le grand public, non spécialiste, à qui est adressé ce discours vulgarisé. Longtemps journaliste ou scientifique de métier (Mortureux, 1988), la figure du/de la vulgarisateur-ice a désormais changé, mettant parfois en scène tout un ensemble de voix, professionnelles comme amatrices (Reboul-Touré, 2004). À partir de là, que la vulgarisation soit ou non militante, elle ne peut être neutre, et doit nécessairement être considérée dans cette optique ;

[r]apportée enfin aux situations d'énonciation, aux classes de locuteurs sources ou cités, aux classes de destinataires ou de surdestinataires visés, la reformulation permet d'inférer les représentations et les valeurs circulant à l'intérieur d'une communauté et vers ses extérieurs, et amène à s'interroger sur la nature des savoirs transmis. (Beacco & Moirand, 1995, p.37)

Cette position subjective est explicitée dans mon corpus par une internaute autiste, alors qu'elle décrit le rôle spécifique endossé par les vulgarisateur-ices militant-es au travers d'une publication intitulée « Militante, pas prof, ni psy ».

(1) **IG-71b**

Merci à toutes les personnes qui me soutiennent, c'est super important pour moi. Mais pensez aussi à ma santé mentale, je suis humaine, je suis handi, je ne peux pas tout gérer et je ne veux pas. #TSA #Témoignages #Autisme #Neuroatypique #Neuroatypie #Autiste #Neurodiversité #Militantisme #Féminisme #Handicap #Education.

(2) **IG-71f**

Je suis une femme, queer et handi, qui fait du militantisme sur Internet. Écrire une publication me prend du temps et de l'énergie, dont je manque déjà au quotidien. Mais je le fais parce que j'aime ça, que j'en ai envie et besoin. Mais après ça, je n'ai ni le temps, ni l'énergie de faire l'éducation personnelle de chaque personne qui m'envoie un message.

(3) **IG-71g**

Je ne suis pas prof. Je rappelle que je fournis ce contenu gratuitement. De plus, je ne suis pas psy non plus. Je n'ai pas à recevoir vos états d'âme et à prendre votre santé mentale. Je suis prête à aider quand je le peux et si j'en ai l'énergie, mais venir se plaindre à moi, victime d'oppression et handi, que vous vous sentez mal et triste et coupable parce qu'on parle de système d'oppression c'est le comble de l'indécence.

(4) **IG-71j**

Il est nécessaire de vous rendre compte que nous sommes des êtres humains et non des robots. Nous sommes des victimes d'oppressions, nous avons

¹⁰⁴ Je remercie Sandrine Reboul-Touré pour m'avoir fourni l'appareil théorique nécessaire aux analyses qui s'apprennent à suivre.

subi et subissons encore des violences quotidiennement. Ça demande déjà beaucoup d'énergie, en plus de tout le reste. Nous sommes bénévoles, nous faisons ces contenus parce que ça nous semble important mais vous n'avez pas à exiger quoi que ce soit de nous.

On observe un certain nombre d'énonciations auto-catégorisantes et de déictiques qui permettent à la scriptrice de se situer au sein d'un groupe, marginalisé qui plus est : *je suis humaine, je suis handi* en (1), *Je suis une femme, queer et handi* en (2), *victime d'oppression et handi* en (3), mais aussi, plus collectivement, en incluant dans ses propos les voix de ses pair-es, par l'emploi du pronom sujet *nous*, dans l'assertion *Nous sommes des victimes d'oppressions* en (4). Par ces stratégies catégorielles, elle met en discours les dynamiques de pouvoir qui structurent la société et conséquemment les discriminations sexistes, homo/transphobes et validistes subies, qui *demande[nt] déjà beaucoup d'énergie* (4), et invite à cette occasion son lectorat à *checker* ses privilèges (Marignier, 2017). Ces positionnements se voient également renforcés par l'emploi de technographismes dans la légende de sa publication, en (1) : tantôt par les substantifs *#TSA*, *#Autisme* et leurs hyperonymes *#Neuroatypie* et *#Handicap*, tantôt par les adjectifs correspondants *#Neuroatypique* et *#Autiste*.

Si le but premier de l'usage des *hashtags* est d'inscrire la publication dans un dialogue (Paveau, 2013) — ici à caractère testimonial, militant, féministe et éducationnel (*#Témoignages*, *#Militantisme*, *#Féminisme*, *#Education*) — de sorte à faciliter sa diffusion, une interprétation possible pourrait être que la scriptrice les emploie également pour mettre l'emphase sur des aspects de son identité indissociables de ses discours de vulgarisation. Elle situe par là ses productions épistémologiques, considérant dans une autre publication la nécessité de cette vulgarisation de l'autisme par les autistes :

- (5) **IG-72f**
Comme vous pouvez le voir, il ne s'agit pas du tout d'être plus ou moins autiste, ce qui ne veut rien dire, mais quelles sont nos difficultés ou nos domaines les moins difficiles à gérer (le langage, les capacités motrices, la fonction exécutive, les troubles sensoriels, etc...).
- (6) **IG-72g**
Les niveaux d'autisme n'existent pas dans la réalité et sont une notion extrêmement validiste. D'un côté, ils sont utilisés contre les personnes dites de "bas niveau", qui ont souvent des troubles commorbides et sont aussi souvent non-verbales, pour les désigner comme "difficiles" ou moins utiles à la société.
- (7) **IG-72h**
Les personnes de "haut niveau" sont les personnes qui savent le mieux masquer, se sont suradaptées et donc sont considérées comme utiles à la société. Mais à côté de ça, nos besoins et nos difficultés sont beaucoup moins prises au sérieux et on est souvent laissés pour compte, sans aide réelle.
- (8) **IG-72j**
Il est temps d'écouter les personnes concernées, nos besoins, nos difficultés, et de les respecter, peu importe ce que vous pensez savoir en nous voyant, parce que l'autisme n'est pas uniforme et que les besoins de chaque personne ne se lisent pas sur son visage.

Ainsi, elle s'oppose dans cette deuxième publication aux discours tenus par les professionnel·les de santé (et plus particulièrement les psychiatres) en insistant sur les niveaux de sévérité de l'autisme recensés dans le DSM-5, qui contribueraient à établir une hiérarchie validiste entre les autistes. Sa réflexion s'inscrit plus particulièrement dans une dimension métalinguistique, alors qu'elle propose une réflexion sur des discours rapportés : des marqueurs d'hétérogénéité énonciative, à savoir ici l'emploi de guillemets de modalisation autonymique¹⁰⁵, lui permettent de se référer aux inadéquations entre la diversité réelle des profils autistiques et les syntagmes employés pour s'y référer dans les discours psychiatrique et ordinaire : *les personnes dites de "bas niveau", pour les désigner comme "difficiles"* (6), ou en (7) dans *Les personnes de "haut niveau"*, parmi lesquelles elle semble être catégorisée comme en témoigne le marqueur d'énonciation *nos* dans *nos besoins et nos difficultés*. Au fil de sa publication, elle tente de déconstruire cette hétérogénéisation des autistes par la collocation métadiscursive *ce qui ne veut rien dire*, accompagnée de la construction *Comme vous pouvez le voir* (5), qui appelle « l'adhésion de l'interlocuteur à la véracité de ce qui est dit » (Lefeuvre & Legallois, 2020, p.194). Dans ces conditions, le lectorat ainsi interpellé ne peut que respecter les injonctions soulignées en (8) : *écouter les personnes concernées, nos besoins, nos difficultés*. Le vécu en première ligne de l'autisme est alors gage de crédibilité de leurs savoirs, et crée une rupture avec le discours médical qui semble mettre en place cette hiérarchisation validiste des autistes.

La production de contre-discours est également encouragée par une utilisatrice autiste de Twitter qui fait une lecture critique du DSM :

(9) T-58a

Les critères de diag d'autisme dans le dsm ça me bute, littéralement y a une catégorie "comportements bizarres" dans laquelle les pys ont mis plein de types de traits autistiques qui ont rien à voir entre eux
Tellement pathologisant que la cause est même pas mentionnée

(10) T-58b

Voilà pourquoi l'autisme doit être défini par les autistes
Dans les groupes autistes on a une compréhension bien plus détaillée, logique et utile de nos traits
Pas besoin de pathologiser l'autisme pour qu'il existe mais bon faudrait pas retirer du pouvoir a la psychiatrie

En rapportant *littéralement* (9) le discours psychiatrique tenu dans le DSM-5¹⁰⁶, la scriptrice tente de décrédibiliser les productions des médecin·es qui seraient aveuglé·es par leur conception pathologisante de l'autisme ; ce discours est rapporté précisément dans l'optique d'être ridiculisé, et cet objectif est davantage susceptible d'être atteint que le discours est rapporté *in absentia* (Doury, 2004), les pys étant alors dans l'impossibilité de défendre leur position. L'appel au contre-discours par *Voilà pourquoi l'autisme doit être défini par les autistes*, en (10),

¹⁰⁵ Lorsque « le locuteur fait usage de mots inscrits dans le fil de son discours (sans la rupture propre à l'autonymie), et, en même temps il les montre. Par là, sa figure normale d'utilisateur des mots est doublée, momentanément, d'une *autre figure*, d'observateur des mots utilisés ; et le fragment ainsi désigné — marqué par des guillemets, de l'italique, une intonation et/ou par quelque forme de commentaire — reçoit, relativement au reste du discours, un statut autre » (Authier-Revuz, 1982, p.92).

¹⁰⁶ Mais pas exactement : ces traits y sont plutôt catégorisés comme des « comportements restreints et répétitifs » (American Psychiatric Association, 2015[2013], p.58).

fait apparaître la tentative d'une rupture entre les psychiatres chercheur·euses, alors dénuées de leur autorité, et les autistes qui s'octroient le statut de spécialistes. Cette redéfinition des pouvoirs est d'autant plus mise en valeur que l'internaute fait preuve d'ironie lorsqu'elle concède *mais bon faudrait pas retirer du pouvoir à la psychiatrie*, puisque l'autisme est fréquemment « associé à des difficultés dans la compréhension des métaphores, des requêtes indirectes ou de l'ironie » (Kissine et al., 2016, p.876), et déroge ainsi, une fois de plus, à l'archétype de l'autiste cristallisé dans les discours des psychiatres.






4.1.1.2 Paradigmes définitionnels et désignationnels

Si l'intégralité de mon corpus peut être, dans son ensemble, prise pour une définition de l'autisme par le prisme de sa dépathologisation, deux publications, toutes deux intitulées « Qu'est-ce que l'autisme ? » se détachent du reste par leur expansivité : la première, publiée sur Twitter en avril 2020, consiste en un *thread* de 57 tweets ; la seconde, téléversée sur Instagram en avril 2021, comporte dix images.

Sans prétendre à une quelconque exhaustivité, je m'intéresserai aux paradigmes définitionnels et désignationnels de l'autisme observables dans ces publications.

Les scripteur·ices proposent une présentation de l'autisme par le mécanisme de la contre-définition. Il est moins question de définir l'autisme que de s'opposer à des définitions préalables, comme le montrent les exemples ci-dessous :

- (11) **T-69b**
L'autisme, c'est plein de choses, c'est pas ce qu'on vous vend. C'est avoir un esprit très analytique, et engranger beaucoup de choses qui se passent autour de nous pour les analyser. Pourquoi ça peut être complexe ? Parce que trop d'informations parfois ce n'est pas du tout
- (12) **T-69i**
et le beau temps. Juste mettez vous en retrait et vérifiez si ça vous apporte réellement de la connection. Il faut savoir que les cases dans le système de la psychiatrie, ce n'est pas des maladies comme le cancer, pour lesquelles on a des critères clairs et vérifiables.
- (13) **T-69j**
C'est plutôt des tranches de sortie de la norme qui vont souvent ensemble. Donc c'est toujours assez dangereux ces cases. Une autre chose dont on a besoin, c'est des informations claires. Parce que justement, quand on a différentes possibilités,
- (14) **T-69m**
Et ce n'est pas un manque d'intelligence. Souvent après coup, dans les contextes où on me dit quel était le choix par défaut qu'il aurait fallu faire je me rends bien compte que c'est logique. Mais je suis envoyée par ces incertitudes dans des boucles infinies. Si je demande des
- (15) **T-69as**
Et pitié, arrêtez quand je dis que je suis autiste de me parler comme si je comprenais pas. Ça a rien à voir avec l'intelligence. Des tests adaptés au fonctionnement de tous montre que il y a la même répartition. Et pas comprendre vos règles sociales stupides, parce que juste ya

- (16) **T-69au**
quand on est une femme - c'est pas manquer d'intelligence. J'ai tellement entendu mes parents me dire que c'est pas comme ça qu'une fille fait. J'ai pas envie de comprendre les règles si c'est ça. J'arrête pas d'être confrontée à cette parole condescendante. À des profs qui me
- (17) **T-69az**
L'autisme c'est pas une maladie dont on veut se débarrasser. C'est aussi quelque chose qui fait qu'on peut aimer une chose très fort, et pas réussir à s'arrêter de la faire et là plus du tout avoir de problèmes de concentration. C'est quelque chose qui est parfois complexe à
- (18) **T-69ba**
vivre, parfois extraordinaire. Pour rien au monde je voudrais pas être autiste, et ça fait partie de ma personnalité donc ça serait ne pas être. Je veux tellement que vous nous entendiez par contre ! SVP on fait mille pas, faites en un. Travaillez plus fort à voir que vous
- (19) **IG-70a**
 Qu'est-ce que l'autisme ?
 Appelé Trouble de Spectre Autistique dans le DSM-5 (la bible de la psychologie si je devais comparer), cette condition neurodéveloppementale est sujette à énormément de stéréotypes étant notamment très appuyés par les médias et rendant difficile la sensibilisation et l'accès à l'information de ce qu'est REELLEMENT ce trouble et sa diversité.
 Dans ce post, j'essaie de vous résumer rapidement les grandes idées de l'autisme.
 Si j'ai fait la quelconque erreur ou ai dit la moindre chose choquante, faites-moi en part !! Je ne veux surtout pas faire dire de bêtises alors je suis ouverte à la moindre critique !
 [#autism](#) [#autistislife](#) [#hyperesthesia](#) [#diagnostic](#) [#TSA](#) [#autismawareness](#) [#neurodiversity](#) [#ASD](#) [#specialinterest](#) [#sensoryoverload](#) [#autismspectrum](#) [#stimming](#) [#autisticwomen](#) [#autismacceptance](#) [#actuallyautistic](#) [#neurodivergent](#) [#autismspeakisahategroup](#) [#autisticspectrumdisorder](#)
- (20) **IG-70c**
L'AUTISME N'EST PAS UNE MALADIE
C'est une condition neurodéveloppementale, les autistes ne "souffrent" pas et ne sont pas "atteints" d'autisme. Ils sont autistes. Alors s'il vous plaît, ne dites pas ce genre de chose, même si, souvent, les médias ont tendance à utiliser ce genre d'expressions (la plupart du temps, ils sont les premiers à parler du sujet sans pour autant réellement essayer de se renseigner)
- (21) **IG-70d**
L'AUTISME EST UN SPECTRE
Ce qui veut dire qu'il existe autant d'autismes différents que de personnes autistes. L'autisme n'est pas une ligne sur laquelle on se situe selon son "niveau de gravité". C'est plutôt un arc-en-ciel dont certaines couleurs seraient plus ou moins vives selon les personnes ! C'est d'ailleurs pour ça qu'on utilise le symbole de l'infini multicolore pour représenter l'autisme.
- (22) **IG-70k**
L'AUTISME EST UN TROUBLE COMPLEXE
Bien sûr, les "symptômes" énoncés sont très variables selon chaque autiste. Le genre de la personne peut influencer sur les manifestations du trouble mais au

delà de ça, il y'a aussi les commorbidités (troubles associés) qui peuvent aussi complexifier la chose. L'autisme est un sujet passionnant ! Il ne faut jamais réduire une personne à sa neuroatypie. Un autiste, un dys, un borderline ou un bipolaire est une personne avant toute autre chose !

C'est en contraste avec les connaissances supposées préalablement acquises par leur lectorat que va être redéfini l'autisme : en (11), l'internaute affirme à ce titre que *L'autisme, c'est plein de choses, c'est pas ce qu'on vous vend*. Le pronom indéfini générique *on*, dont on ne souligne plus le caractère ambigu¹⁰⁷, voit son référent précisé dans le discours d'une autre vulgarisatrice : *les médias [...] sont les premiers à parler du sujet sans pour autant réellement essayer de se renseigner* (20). Les nombreux énoncés définitoires négatifs, sous la forme **X n'est pas Y**,

porte[nt] un caractère polémique qui s'associe à la conception polyphonique du discours développée par Ducrot : « Une énonciation négative se présente en effet très fréquemment comme s'opposant à une affirmation préalable — que celle-ci ait été effectivement émise par le destinataire, ou qu'on la lui prête, ou qu'on le soupçonne d'y souscrire. » (Ducrot 1973 : 119). (Ruchon, 2018b, p.59)

Ces énonciations se présentent de manière assez uniforme dans le corpus, systématiquement pour venir contredire les représentations de l'autisme en circulation dans la société : *ce n'est pas des maladies comme le cancer* (12), *L'autisme c'est pas une maladie dont on veut se débarrasser* en (17), entre autres.

On observe également une abondance d'énoncés définitoires copulatifs, sous la forme **Art {le / les / un} - N_o - (ce) - être - Art - N₁ - X** (Riegel, 1987, p.29) — voir *L'AUTISME N'EST PAS UNE MALADIE, C'est une condition neurodéveloppementale* en (20), ou encore *L'AUTISME EST UN TROUBLE COMPLEXE* en (17) —, qui, couplés à des prédicats de mise en équivalence qui relie « le mot à définir et une définition possible » de celui-ci (Sitri, 2003, p.213), font surgir une remise en question de la doxa, motivée par la nécessité de *REELLEMENT* (19) définir cette condition.

Des critiques pourraient être soulevées vis-à-vis des compétences didactiques et pédagogiques des militant·es, quant à l'imprécision de leurs discours de vulgarisation : l'abondance de l'hyperonyme par excellence *chose*, comme dans *L'autisme, c'est plein de choses* (11), dans *C'est aussi quelque chose qui fait qu'on peut aimer une chose très fort* (17) ou dans *C'est quelque chose qui est parfois complexe à vivre, parfois extraordinaire* (17-18) fait défaut à la scientificité de leurs discours ; néanmoins, il pourrait être supposé qu'ils s'adressent principalement à un lectorat déjà averti, dans la mesure où des collocations complexes ne sont pas systématiquement définies : tel est le cas, en (19), de *condition neurodéveloppementale*, parmi d'autres. De plus, les militant·es font assez régulièrement usage d'« expressions de dénomination » et de « marqueurs de reformulation paraphrastiques » (Eshkol-Taravella, 2022, p.101), comme *ce qui veut dire* (21), ou *Appelé* en (19), respectivement.

Si les définitions de l'autisme abondent dans mon corpus — je n'en ai analysé que quelques-unes, par souci de concision —, l'on pourrait difficilement dire la même chose des

¹⁰⁷ On pourra, au besoin et entre autres, lire Blanche-Benveniste (2003).

désignations de l'autisme. Tout en rappelant que la dichotomie *paradigme définitionnel/paradigme désignationnel* n'est pas aussi manichéenne qu'elle en a l'air (Mortureux, 1993), je m'intéresserai ci-dessous aux différentes manières de dire l'autisme que j'ai pu relever dans mon corpus, dans un premier temps par des allistes, non concerné-es — en première ligne tout du moins — par l'autisme, puis dans un second temps par des personnes autistes.

- (23) **T-10**
Aussi ne pas utiliser le mot Autiste au sens métaphorique, halte à la discrimination des troubles mentaux
- (24) **T-11**
[#EnrichissezVotreVocabulaire](#) Puisqu'on ne peut plus utiliser « autisme » ou « autiste » au sens figuré pour ne pas froisser les familles touchées par ce trouble mental, quel mot français peut on utiliser à la place ? [#JPLQ](#)
poke [@LeMonde_correct](#) [@FigaroPlume](#)
- (25) **T-13a**
Ouvrir le mail reçu de l'équipe des correcteurs de [@lemondefr](#) avec la liste de fautes à ne pas faire. Lire : "Par ailleurs, il ne faut pas employer « schizophrène » et « autiste » au sens figuré, mais uniquement quand il s'agit vraiment des maladies". Etre fière de mon journal 🙏
- (26) **T-13b**
On pourrait préciser que les troubles du spectre de l'[#autisme](#) ne sont pas une maladie, mais un trouble du neurodéveloppement. Mais déjà ne plus employer ces termes dans leur sens métaphorique, c'est un bon début
- (27) **T-33b**
Par exemple, il ne me semble pas que c'est inapproprié concernant une personne aveugle, ce qui est un autre handicap, de dire qu'il est "atteint de cécité".
Tu considères aussi cela comme inapproprié (et si oui, pourquoi) ?

Dans ces énoncés, une diversité moyenne — relative au faible nombre d'énoncés allistes¹⁰⁸ retenus pour ce corpus — dans les désignations de l'autisme semble se dégager des discours tenus par les personnes allistes¹⁰⁹, qui semblent s'interroger sur l'emploi *figuré* (24), (25) et *métaphorique* (23), (26) de l'adjectif *autiste*. Ainsi, l'autisme y est référé par les désignations *troubles mentaux* en (23) comme en (24)¹¹⁰, *maladies* en (25), *trouble du neurodéveloppement* en (26), ou encore *handicap* en (27). Il apparaît que seuls des hyperonymes soient ici employés pour désigner l'autisme. Deux hypothèses se dégagent alors pour expliquer ce constat : il est possible que, par précaution, soucieux·ses de l'importance du choix des mots dans les discours sur l'autisme, iels ne se risquent pas à trop s'écarter des termes habituellement acceptés, en se limitant au simple *autisme*. Néanmoins, cette hypothèse s'avère invalidée dès






¹⁰⁸ Dans la communauté autiste, le terme *alliste*, par procédé de détournement humoristique, permet de désigner les personnes qui n'en font pas partie ; une personne alliste ne se désigne généralement pas d'elle-même comme telle.

¹⁰⁹ Dans les énoncés relevés, il semble que les scripteur·ices soient tous·tes réceptif·ves au discours tenu sur la stigmatisation des autistes qui serait effectuée par le langage ; mon corpus comporte également des publications téléversées par des « détracteur·ices », où est niée cette stigmatisation, mais leur analyse ne s'est pas avérée pertinente pour cette section. Je reviendrai en détail sur ces discours en fin de chapitre.

¹¹⁰ Où il est intéressant de remarquer que ce n'est pas directement par respect envers les autistes elleux-mêmes que la question est soulevée, mais *pour ne pas froisser les familles touchées*.

lors qu'ils emploient des hyperonymes jugés pathologisants par les autistes, car porteurs des sèmes /anormalité/, /désordre/, /invalidité/, etc.

Si l'on prend en compte le nombre bien plus grand de publications téléversées par des internautes autistes, cette diversité ne s'observe que légèrement plus dans les discours autistes ; les exemples relevés ci-dessous constituent un paradigme quasi exhaustif des constructions désignationnelles employées pour référer à l'autisme.

- (28) **T-3d**
« T'es autiste, toi ! ». Lorsqu'on lance cette phrase à quelqu'un, on ne désigne pas à proprement parler le handicap, au sens médical du terme, qu'est l'autisme. Le mot prend ici un sens figuré, comme la plupart des mots de la langue française en développement.
- (29) **T-7b**
Mais ça pose clairement le pb de la construction d'une mauvaise représentation de l'autisme (idem pour les autres maladies ou handicaps psy) dans la société. Une mauvaise représentation qui en définitive nous ostracise, nous essentialise, nous empêche d'avoir des adaptations...
- (30) **T-69i**
et le beau temps. Juste mettez vous en retrait et vérifiez si ça vous apporte réellement de la connection. Il faut savoir que les cases dans le système de la psychiatrie, ce n'est pas des maladies comme le cancer, pour lesquelles on a des critères clairs et vérifiables.
- (31) **T-69av**
disent bravo quand j'ai une bonne note parce que j'avais demandé des adaptations pour mon handicap. Mais quoi vous croyez m'aider ? Je doute pas de mes compétences, et tout le monde en doute autour. C'est fatigant. Et pas comprendre les règles sociales c'est pas ne pas savoir
- (17) **T-69az**
L'autisme c'est pas une maladie dont on veut se débarrasser. C'est aussi quelque chose qui fait qu'on peut aimer une chose très fort, et pas réussir à s'arrêter de la faire et là plus du tout avoir de problèmes de concentration. C'est quelque chose qui est parfois complexe à
- (19) **IG-70a**
 Qu'est-ce que l'autisme ?
 Appelé Trouble de Spectre Autistique dans le DSM-5 (la bible de la psychologie si je devais comparer), cette condition neurodéveloppementale est sujette à énormément de stéréotypes étant notamment très appuyés par les médias et rendant difficile la sensibilisation et l'accès à l'information de ce qu'est REELLEMENT ce trouble et sa diversité.
 Dans ce post, j'essaie de vous résumer rapidement les grandes idées de l'autisme.
 Si j'ai fait la quelconque erreur ou ai dit la moindre chose choquante, faites-moi en part !! Je ne veux surtout pas faire dire de bêtises alors je suis ouverte à la moindre critique !
 [#autism](#) [#autistislife](#) [#hyperesthesia](#) [#diagnostic](#) [#TSA](#) [#autismawareness](#) [#neurodiversity](#) [#ASD](#) [#specialinterest](#) [#sensoryoverload](#) [#autismspectrum](#) [#stimming](#) [#autisticwomen](#) [#autismacceptance](#) [#actuallyautistic](#) [#neurodivergent](#) [#autismspeakisahategroup](#) [#autisticspectrumdisorder](#)

- (32) **IG-70e**
LES "GRANDS AXES" DE L'AUTISME
Oui car, bien sûr, même si chaque autiste est différent, il y'a quand même des "symptômes" assez récurrents et qui sont utilisés pour détecter l'autisme. Ils se comptent au nombre de 4 :
- (33) **IG-72a**
Ce rappel me semblait important parce que je vois encore trop de gens utiliser ces termes.
[#Autisme](#) [#Autiste](#) [#Neuroatypie](#) [#Neurodivergence](#) [#Neurodivergent](#) [#Neuroatypique](#) [#TSA](#) [#Temoignage](#) [#Validisme](#)

De ces énoncés ressortent plusieurs catégories désignationnelles : on retrouve des syntagmes communs aux discours allistes, comme *trouble* (19), *maladies* ou *handicaps psy* en (28), (29)¹¹¹ et (31), mais également d'autres collocations, qui témoignent d'une meilleure connaissance de l'autisme, et de la psychiatrie, dans des *hashtags* principalement en anglais¹¹² en (19), ou uniquement en français en (33). Dans la publication (19), l'emploi de *ce trouble*, sans marqueur d'hétérogénéité énonciative, semble venir interférer avec le caractère militant et contre-définitoire du message apporté : *condition* lui est préféré, déchargé du sème /pathologique/, mais cette *erreur* ne pourra pas en aucun cas être reprochée à l'autrice qui, toujours prudente, appelle son lectorat à lui faire part de toute faute qu'elle aurait pu commettre, par l'injonction *Si j'ai fait la quelconque erreur ou ai dit la moindre chose choquante, faites-moi en part !! Je ne veux surtout pas faire dire de bêtises alors je suis ouverte à la moindre critique !*. Son caractère précautionneux est également observable en (32) dans son usage de guillemets de modalisation autonymique lorsqu'elle décrit les "GRANDS AXES" et les "symptômes" de l'autisme. Une alternative possible, fréquemment recommandée par la communauté autiste, serait de parler de *traits autistiques*, mais les points de vue divergent, ce qui pourrait avoir pu la conduire à un tel évitement du dire :

- (34) **T-49**
Note : "traits autistiques" = comportement fréquent chez les personnes autistes, on peut l'avoir sans être autiste aussi, mais si ça s'inscrit dans une ensemble d'autres traits autistiques ça peut valoir le coup de se poser des questions
- (10) **T-58b**
Voilà pourquoi l'autisme doit être défini par les autistes
Dans les groupes autistes on a une compréhension bien plus détaillée, logique et utile de nos traits
Pas besoin de pathologiser l'autisme pour qu'il existe mais bon faudrait pas retirer du pouvoir à la psychiatrie

Une des raisons pour lesquelles, à mon sens, peu d'expressions autres que *l'autisme* ou *c'est* sont employées pour désigner le TSA, dans les énoncés produits par les autistes, pourrait être les recommandations terminologiques qui circulent dans les sphères militantes,

¹¹¹ L'auteur-ice ne précise pas : dans ces conditions, il semble que l'ancrage de l'autisme dans l'une ou l'autre de ces catégorisations soit au choix du lectorat.

¹¹² Une des interprétations possibles de ce choix pourrait être un meilleur référencement de sa publication, comme la langue anglaise est *lingua franca* de l'Internet, mais cela ne fait pas sens dans la mesure où des non francophones seraient incapables de déchiffrer sa publication.

sur lesquelles je reviendrai un peu plus loin dans ce chapitre. Si elles ne sont pas forcément explicitées dans les énoncés reproduits jusqu'ici, elles font toutefois partie intégrante des usages des réseaux socionumériques par la sphère militante autiste, et il est impensable d'ignorer cet aspect. Ainsi, en proscrivant certains syntagmes jugé-es pathologisant-es et en renforçant la diffusion et l'emploi d'autres termes et expressions, il fait sens dans cette perspective de voir apparaître une uniformité du lexique et un paradigme désignationnel réduit.



4.1.1.3 Militer sur le Web 2.0 : littéracies numériques

La dimension numérique des discours de vulgarisation proposés par les militant-es est centrale à leur analyse : qu'il s'agit de contraintes de place ou de forme, de la manière dont sont articulés ces discours à la manière dont ils sont indexés, une discussion de quelques éléments propres aux pratiques technodiscursives s'impose.

J'aborderai particulièrement ici deux caractéristiques propres aux discours numériques : le cas du *thread* et des contraintes d'écriture imposées par l'Internet dans un premier temps, et le cas du *hashtag* et des liens hypertextes dans un second temps.

De par la limite de caractères et d'images imposées par Twitter et Instagram, les discours numériques de vulgarisation militante doivent respecter certaines contraintes : un maximum de 280 caractères par tweet – pour les comptes sans abonnement premium –, ou un maximum de dix images par publication sur Instagram. Dans cette optique, les militant-es doivent, dans la mesure du possible, préparer en amont les discours qu'ils vont produire sur ces plateformes, afin de respecter ces contraintes tout en proposant une argumentation convaincante, capable de captiver leur lectorat.

Dans le cas du *thread*, écrit Julien Longhi (2022), « face aux contraintes techniques du réseau, il vaut mieux anticiper sur une possible lecture fragmentaire, et donc annoncer qu'il s'agit d'un ensemble de messages, qui forme un tout » : dans les exemples suivants, le premier tweet de chaque *thread* prépare à la lecture, que ce soit dans le corps du texte comme en (35), (37) et (38), ou dans un hashtag externe (Paveau, 2013), comme en (36).

- (35) T-3
Thread : Comment « autiste » est devenu le nouveau « trisomique »
- (36) T-20a
Reprenons cet article décrivant une unité ségréguée en Seine-Saint-Denis. Il illustre le langage de la domination validiste @afpfr @LeHuffPost  #thread #validisme
https://www.huffingtonpost.fr/ca-marche/article/ces-collegiens-autistes-sont-scolarises-dans-une-unite-sur-mesure-premiere-en-france_155850.html
- (37) T-27
Vous le voyez venir ? Vous aviez raison ! (on dirai un début de télé-achat  Thread sur l'autisme par une autiste (clin d'oeil au médias qui donne la parole à des non autistes plutôt qu'à nous) en cette journée mondiale de l'#autisme . #radioautiste
- (38) T-69a
[#AvrilAcceptationAutisme](#) [#AvrilAutisme](#) [#AutismAcceptanceMonth](#)

Jour 2

Aujourd'hui un long thread "Qu'est-ce que l'autisme?" Je vous le mets en audio pour les personnes qui ont des difficultés de concentration dans un second threads. Hésitez pas à me dire pour l'ancien

Le deuxième point dont j'aimerais discuter ici concerne l'hypertextualité contenue dans le discours numérique : elle n'est pas propre à Twitter ou à Instagram, bien sûr, mais reste fondamentale au Web 2.0 dont la visée est avant tout interactive. L'hypertextualité du discours de vulgarisation a été discutée par Reboul-Touré (2004) ; j'explore ici le cas du *hashtag* et le renvoi vers d'autres profils, qui constituent des stratégies technodiscursives employées par les militant-es vulgarisateur-ices pour mieux diffuser leurs discours.

Dans les énoncés ci-dessus, comme dans les énoncés ci-dessous, le *hashtag*, comme le renvoi à un autre profil sous la forme @pseudo, permet un meilleur ancrage d'une publication dans un contexte social, temporel ou géographique donnée. En (38) par exemple, il précise que c'est à l'occasion du mois de sensibilisation à l'autisme que le *thread* « Qu'est-ce que l'autisme ? » est publié ; en (39), il permet de rediriger vers les contenus d'autres militant-es vulgarisateur-ices autistes. Néanmoins, le fonctionnement du *hashtag* n'est pas toujours maîtrisé des internautes, comme en témoigne le lien cassé en (40) : l'internaute aurait souhaité renvoyer vers des publications traitant du Moyen Âge, mais l'ajout d'un trait d'union n'est pas permis dans les hashtags sur Twitter, ce qui a pour conséquence d'inscrire son tweet dans le hashtag #Moyen, et ainsi de décrédibiliser — partiellement — ses propos.

(39) T-69r

phase de meltdown (cf un autre jour) (la chaîne en anglais mais sous-titrée français de ask an autistic #AmethystSchaber est incroyable pour expliquer tout ce qu'on vit en détails d'ailleurs, ou @hparadoxa en français), pendant laquelle je ne peux plus bouger ni communiquer.

(40) T-8

Le sens figuré du mot « autiste » n'est que l'expression culturelle du rejet de personnes avec TSA. La France a 100 ans de retard. #Moyen-Age

(41) T-69ac

quelqu'un qui souffre. Les meufs autistes sont mêmes ultra fortes en empathie, # construction sociale. Ça ressemble pas à ce que vous saviez. Pour vous un autiste c'est quelqu'un qui parle tout seul, qui est bizarre socialement, ou qui est un génie des maths. Et oui parce que

Enfin, le dièse peut aussi être mobilisé sans pour autant générer un *hashtag* cliquable : en (41), il semble être employé comme marqueur de modalisation autonymique (# *construction sociale*), pour souligner le caractère factice de l'idée selon laquelle l'empathie serait une condition nécessaire pour un diagnostic d'autisme.

4.1.2 Construction discursive du Soi et de l'Autre : la dyade *autiste/alliste*

La définition, en tant qu'activité située, va de pair avec le positionnement épistémique de ses énonciateur-ices (Doury & Micheli, 2016 ; Husson, 2020 ; Traverso & Greco, 2016). Dans cette optique, il convient d'opérer une réflexion sur la construction des identités à travers le discours, et je m'inscrirai pour ce faire dans une démarche praxématique.

Dans un cadre énonciatif duquel se dégagent deux groupes donnés, à savoir les dominant-es et les dominé-es ou, plus exactement dans mon corpus, les autistes et les allistes, il semble pertinent de travailler ici la question de la « construction discursive de l'appartenance » (von Münchow, 2019). De fait, le discours peut mettre en lumière l'appartenance à un groupe donné (par exemple selon la variété de langue ou la terminologie que l'on utilise), de même qu'il peut être employé pour évoquer celle-ci : par exemple, en se déclarant d'un côté ou de l'autre de la frontière (aussi bien matérielle qu'imaginaire).

La question de l'identité, dans la perspective de la construction du Soi, du Même et de l'Autre, prend donc différentes formes. Qu'il s'agisse d'hétérocatégorisation (catégorisation d'Autrui) ou d'autocatégorisation (celle du Soi), ces rapports sont sans cesse questionnés et rappelés dans les discours que j'étudie.

De telles questions de nomination identitaire (Siblot, 1998) me poussent à envisager les identités autistes et allistes comme des praxèmes, par leur statut d'objets de pensée (Siblot, 1997). Je présenterai donc le concept d'alliste, en rapportant la définition proposée dans « l'ABCD du militant.e » disponible sur le site Internet du collectif CLE-Autistes, Collectif pour la Liberté d'Expression des autistes :

[p]our faire référence aux non-autistes en 2003, le concept « d'alliste en anglais » est apparu dans un article satirique d'Andrew Main, dans lequel être « non-autiste » est décrit comme une « condition peu connue ». Alliste vient du grec « allos » qui signifie l'autre et du suffixe « ismus » qui signifie condition de, c'est-à-dire condition d'être centré sur l'extérieur. Contrairement à l'autisme qui serait centré sur l'intérieur. Il permet aux autistes de ne pas s'approprier le terme neuroatypie qui peut concerner des personnes non autistes (avec des conditions psychiques ou autres conditions neurologiques).¹¹³

Dans mon corpus, ce terme est attesté dans seulement un énoncé :

(42) T-69c

pratique pour le cerveau à trier et ça peut nous mettre en état de blocage. Mais surtout parce que la plupart des personnes allistes (non autistes) ne fonctionnent pas comme ça. Et du coup quand on va demander une précision parce que on a vu différentes possibilités, les

(43) T69-g

quand ce n'est pas le moment. Personnellement je pense que les allistes que j'ai vu manquent de ce côté analytique. Dans le sens où ils vont moins chercher à creuser et comprendre, et c'est problématique souvent, ça amène à ne pas assez étudier ce qu'il se passe et à être des

Tout en laissant de côté le contexte d'émergence de ce terme, cette reformulation parenthétique explicite la prise de position de la scriptrice, qui en catégorisant son Autre, les *non autistes*, déstabilise les normes cognitives : ce ne serait plus les autistes qui divergeraient de la norme, mais les allistes, qui *manquent de ce côté analytique* (43), qui *ne fonctionnent pas comme* les autistes (42). À moins qu'elle fasse preuve d'une très forte implication dans la lutte antivalidiste, il est difficile d'imaginer une personne alliste se désigner et s'identifier comme telle, à moins peut-être qu'elle ne désire énoncer ses privilèges et se positionner comme allié-e (Marignier, 2017).

¹¹³ Disponible à l'adresse <https://cle-autistes.fr/politique/ressources-politiques/vocabulaire/>.

Nous avons vu dans un chapitre antérieur que les identités étaient façonnées, déconstruites et négociées par le discours ; les discours de l'autisme n'y font pas exception, en ce qu'ils sont régis par une division entre personnes autistes et personnes allistes (Shakes & Cashin, 2019). L'appareil de l'énonciation d'Émile Benveniste, défini comme la « mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation » (1970, p.12), permet une analyse des énoncés tels qu'ils sont conditionnés par le cadre de leur production, qu'elle soit orale, écrite ou signée ; des marques d'énonciation, ou *déictiques*, peuvent situer la-e locuteur-ice dans l'espace, le temps et le contexte social.

Parmi les déictiques, les pronoms jouent le plus grand rôle : la personne stigmatisée, consciente des dynamiques de pouvoir en jeu entre elle-même et ses interlocuteur-ices, peut mobiliser le concept de groupe pour englober ceux qui partagent son stigmate, par exemple à l'aide du mot même de « groupe » ou d'un équivalent tel que « nous » ou « les nôtres ». De même, les personnes extérieures à cette catégorie peuvent, aussi, parler de ceux qui s'y trouvent en termes de groupe » (Goffman, 1975[1963], p.36).

Les pronoms de première personne, au singulier comme au pluriel, sont constamment mobilisés dans les discours militants, tels que ceux que j'étudie, puisqu'ils sont essentiels aux discours et aux contre-discours avancés ; si la parole doit être donnée aux autistes, comme le suggère le titre de l'ouvrage de Dachez (2021[2018]), qui de mieux placé pour parler du Soi que les pronoms de première personne ?

- (44) **T-34**
C'est difficile à expliquer, mais cela nous met en statut de "victime". On est pas atteint d'autisme comme on est atteint d'une balle de LBD. On est autistes, et puis la société nous atteint (... comme une balle de LBD parfois).
- (45) **T-69k**
il peut arriver qu'on fasse un blocage dont il est vraiment très très dur de sortir, ou même de se rendre compte qu'on est en blocage, d'accéder à ses pensées pour les dénouer. Et par exemple dans mon travail j'ai souvent eut cette chose où on m'a pas donné assez d'informations
- (41) **T-69ac**
quelqu'un qui souffre. Les meufs autistes sont mêmes ultra fortes en empathie, # construction sociale. Ça ressemble pas à ce que vous saviez. Pour vous un autiste c'est quelqu'un qui parle tout seul, qui est bizarre socialement, ou qui est un génie des maths. Et oui parce que
- (46) **T-69aj**
vos foutues normes sociales, bah en fait on est constamment à la limite du burn out. Et on met du temps à s'en remettre. On a besoin que vous arrétiez de nous abîmer. Les règles sociales. Parlons-en. Moi c'est pas un problème du tout dans ma vie. Parce que j'ai appris à
- (47) **T-69bc**
mais un signe que qqch ne va pas dans la société, et la société, c'est vous aussi. Et si vous ne voyez pas le problème, ne pensez pas que vous êtes omniscients et que donc il n'y en a pas ; apprenez à voir ce que vous avez appris à ne pas voir. Pour cela il faut nous écouter et
- (48) **T-5**
[#Sachezle](#) 🧑👉 Dès que quelqu'un emploie le mot [#autiste](#) ds 1 discussion

pr critiquer 1 personne butée, je procède à 1 remise en place cinglante de mon interlocuteur ou interlocutrice. Avt de parler pendant faire 1 bon mot, on vérifie le sens des #mots. #autisme #asperger.

(49) T-40

J'ai une question aux personnes autistes de ma TL : Un ancien ami se décrivait lui-même comme autiste asperger, est-ce que ça se fait de lui dire qu'il faut pas utiliser le terme Asperger ? Genre je me dit qu'il sait peut-être pas mais en tant que neurotypique ça se fait p-e pas ?

(50) T-51

Help ! Je cherche une personne autiste non verbale et / ou avec une déficience intellectuelle qui est passionnée par quelque chose (n'importe quoi !) et qui veut bien partager avec moi sa passion. Vous pouvez m'envoyer un mail à [Adresse mail]
Merci !

(51) T-57

Svp les autistes dont beaucoup de traits et notamment de difficultés se sont révélés après le diagnostic/autodiagnostic, comment vous expliquez ça ?
Je sais que j'avais déjà parlé avec des camarades de cette impression de "devenir autiste"

Ainsi, la dichotomie entre autistes et allistes est principalement mise en place par une abondance de pronoms de première et de deuxième personne : en (47) par exemple, les allistes, destinataires des tweets, sont interpellé-es par le pronom *vous* et des impératifs (*ne pensez pas que vous êtes omniscients, apprenez à vous ce que vous avez appris à ne pas voir*), comme en (41) : *Ça ressemble pas à ce que vous saviez*. Les pronoms de première personne, tantôt au singulier, tantôt au pluriel, permettent d'inclure dans le discours de vulgarisation des expériences personnelles qui viennent illustrer les arguments avancés : *et par exemple dans mon travail j'ai souvent eut cette chose* (45).

L'auxiliaire modal *falloir* surmonté du pronom sujet *nous* vient également consolider cette polarité, comme dans *il faut nous écouter* en (47). Un troisième déictique concerne le pronom *on*, dont le référent est précisé lorsqu'il est employé conjointement avec *nous* : *On est autistes, et puis la société nous atteint* en (44), *On a besoin que vous arrêtez de nous abîmer* en (46).

Les marqueurs sont donc choisis en fonction de l'audience visée de la publication : en (48) par exemple, l'impératif *#Sachezle* – surmonté par ailleurs d'un *emoji* de femme juge (👩)¹¹⁴ – laisse entendre que l'autrice s'adresse principalement à des personnes allistes, parce qu'elles sont les plus susceptibles d'employer le mot *#autiste* ds 1 discussion pr critiquer 1 personne butée. Dans d'autres cas, les scripteur-ices mentionnent explicitement que les tweets s'adressent à des personnes concernées par l'autisme en première ligne, respectant des critères spécifiques : *J'ai une question aux personnes autistes de ma TL* (49), *Je cherche une personne autiste non verbale et / ou avec une déficience intellectuelle qui est passionnée par quelque chose (n'importe quoi !) et qui veut bien partager avec moi sa passion* (50), *les autistes dont beaucoup de traits et notamment de difficultés se sont révélés après le diagnostic/autodiagnostic* (51).

¹¹⁴ Je reviens plus loin sur la polysémie de l'adjectif *autiste* et sur les conséquences de son emploi.

Enfin, les manières de se dire autiste, dans mon corpus, sont elles aussi assez homogènes, et semblent participer à la production d'un discours militant uniforme. Je propose de diviser les structures relevées en deux catégories : d'une part, les collocations invalidées par les militant-es, et d'autre part, celles dont l'usage est promu.

- (52) T-22
A quel moment "il souffre d'autisme" donne l'impression que la personne est moins malade 🙄 c'est vraiment l'argument le plus claqué au sol que j'ai jamais entendu
- (53) T-23
Vous voulez pas commencer par écouter les autistes qui vous répètent depuis des années que votre vocabulaire pathologisant leur fait du tort? Je *suis* autiste, c'est un adjectif qui me décrit, ça fait partie de ma personne, ce qui me fait souffrir c'est vos conneries
- (54) T-24
Bien d'accord. Je suis autiste. Ça définit beaucoup d'aspects de ma vie sans que je considère cela comme une maladie.
- (37) T-27
Vous le voyez venir? Vous aviez raison! (on dirai un début de télé-achat 🗣️) Thread sur l'autisme par une autiste (clin d'oeil au médias qui donne la parole à des non autistes plutôt qu'à nous) en cette journée mondiale de l'#autisme . #radioautiste
- (55) T-30
Merci pour l'article, mais cet homme n'est pas "atteint d'autisme" puisque ce n'est pas une maladie. Il est autiste et que les flics ne parviennent pas à le comprendre, c'est révoltant.
- (56) T-32
Je suis autiste. Je ne suis pas "atteint" d'autisme.
- (57) T-42
Ben moi j'aime pas ce terme mais bon je vais pas aller policer des gens qui l'emploient sauf si c'est dans un contexte militant explicite. J'aime pas ce mot mais il a son sens pour les gens qui l'emploient. Perso, je me dis juste autiste. Je combats l'idée de classes d'autistes
- (20) IG-70c
L'AUTISME N'EST PAS UNE MALADIE
C'est une condition neurodéveloppementale, les autistes ne "souffrent" pas et ne sont pas "atteints" d'autisme. Ils sont autistes. Alors s'il vous plaît, ne dites pas ce genre de chose, même si, souvent, les médias ont tendance à utiliser ce genre d'expressions (la plupart du temps, ils sont les premiers à parler du sujet sans pour autant réellement essayer de se renseigner)

Les constructions passives, comme *être atteint d'autisme* en (20), (55) et (56), de même que les usages du verbe *souffrir* en (20), (52) et (53), qui se constitue en verbe support (Labelle, 1986), sont disqualifié-es sur le principe que *l'autisme n'est pas une maladie*. En ces termes, il s'agit moins de penser les personnes autistes comme des personnes auxquelles à laquelle on ajoute un autisme, que de penser des êtres inhéremment autistes : « [l]a relation de prédication établie entre le sujet et la condition [...] est donc beaucoup plus directe » (Marignier, 2016, p.157) et l'identité autiste est ainsi réclamée, revendiquée : *Thread sur l'autisme par une autiste*

(37), *Je *suis* autiste, c'est un adjectif qui me décrit, ça fait partie de ma personne* (53), *Je suis autiste* (54) et (56), *Perso, je me dis juste autiste* (57).

Les processus de mise à distance entre les groupes, à laquelle participent les pronoms, l'usage du praxème *alliste*, et les manières de se *dire autiste*, soulignent la part du langage dans la construction de l'autisme comme objet social. Dans cette perspective se soulève la question de la performativité du langage telle qu'elle est envisagée par les militant-es, et de la manière dont leur lutte vient s'axer dans des questions linguistiques.

4.2 La performativité escomptée des discours militants

4.2.1 Réappropriation des discours de pouvoir

Dans la continuité de ces réflexions, je consacrerai la section suivante à une présentation-discussion de deux pratiques linguistiques utilisées par les militant-es autistes pour dépathologiser leur condition, rencontrées dans mon corpus : d'une part, les recommandations terminologiques, qui consistent à proscrire des comportements et termes jugés à connotation pathologisante et à les remplacer par des syntagmes plus neutres, respectueux des principes de la neurodiversité ; d'autre part, des resignifications¹¹⁵ – ou récupérations linguistiques (*linguistic reclamations*) –, une stratégie de retournement sémantique de certains termes oppressants, de revendication et de récupération positive de ceux-ci.

4.2.1.1 Prescriptions et proscriptions terminologiques : des *symptômes de l'autisme aux traits autistiques* ?

L'une des stratégies linguistiques mises en place par les militant-es autistes pour dépathologiser leur condition consiste à proposer et diffuser de nouvelles manières de dire l'autisme, dans la mesure où l'application de celles-ci dans le discours ordinaire permettrait de changer les représentations que se font les allistes de l'autisme, et, par esprit de suite, de mettre un terme à la stigmatisation et aux discriminations subies par les autistes.

La question des façons de dire l'autisme n'est pas nouvelle ; ces réflexions sur les différences désignationnelles ne sont d'ailleurs pas propres au milieu francophone (Bottema-Beutel et al., 2021 ; Garcia-Molina, 2019 ; Kenny et al., 2016) ; Shakes & Cashin, 2019 de même qu'elles ne concernent pas seulement l'autisme (Madray-Lesigne, 1999 ; Winance, 2003).

Il existe plusieurs manières d'interpréter les choix terminologiques effectués dans les discours de l'autisme, soulevant davantage de questions que de réponses. C'est ainsi que Lancelot s'interroge :

l'emploi récurrent du nom Asperger dans le discours journalistique laisse-t-il entendre que le syndrome d'Asperger – une forme d'autisme parmi d'autres – est synonyme d'autisme ? Traduit-il une volonté d'oublier les personnes autistes sévères, jugées sans avenir, ou le

¹¹⁵ Comme fait remarquer Paveau, « il existe actuellement en français une instabilité lexicale autour de trois termes : *resignification*, *réappropriation* et *retournement* » (2019b, p.119). Je favorise pour ma part *resignification*, qui laisse davantage transparaître les dimensions sémantique et délibérée de cet acte.

besoin de faire connaître des besoins spécifiques tout à fait particuliers ? (Lancelot, 2021, p.177)

Je choisis pour ma part de les distinguer selon deux pôles : le procédé du *politiquement correct* d'une part, et celui de la dépathologisation d'autre part.

Dans le premier cas, principalement chez les allistes désireux-ses de rester politiquement correct-es, sont prudemment adoptés « des discours et des comportements conçus pour éviter de blesser les personnes appartenant à des groupes dominés et/ou pour éviter de desservir ces mêmes groupes » (Krieg-Planque, 2021). Myriam Winance explique que cette sensibilité portée sur la valeur des mots découle de débats théoriques autour de la performativité des discours sur le handicap (2003). Une des manières de rester politiquement correct-e dans ces discours consiste à employer des périphrases euphémiques, faisant passer au second plan le handicap et en insistant sur le caractère humain des personnes concernées : dans cette perspective, on parlera plus volontiers de *personne avec autisme*, *personne atteinte d'autisme*, *personne souffrante d'autisme*, *personne à qui on a diagnostiqué un TSA*, etc.

Le sème /humain/, dans ces syntagmes, est inhérent à la sémie *personne*, et ainsi satisfait les personnes valides soucieuses de montrer l'individu avant son handicap, plus particulièrement dans une société qui ne veut ni voir, ni faire voir la dissemblance, dans une société où nommer la différence est tabou (Reutner, 2013). Comme le souligne Boutet, on remarque « une tendance forte dans nos sociétés qui consiste à préférer des désignations euphémisantes à des mots directs et explicites » (2016[2010], p.98), surtout quand ce qu'ils désignent dérange. Pour ne pas arranger les choses, « l'individu stigmatisé se voit en outre conseiller de faire comme s'il appréciait les efforts des normaux pour lui faciliter les choses » (Goffman, 1975[1963], p.141).

Ces efforts, s'ils sont remarqués par les personnes handicapées, ne coïncident pas tout à fait avec la réalité : un grand nombre d'entre elles, à plus forte raison dans la communauté autiste, souhaite plutôt être pensé comme indissociable de sa condition, argumentant que celle-ci affecte tous les pans de la vie quotidienne. Ainsi, en 1999, le militant autiste Jim Sinclair faisait déjà part de son aversion pour le langage centré sur la personne, en écrivant « [i]f other people have trouble remembering that autism doesn't make me any less a person, then that's their problem, not mine¹¹⁶ » (Sinclair, 2013[1999]).

Les militant-es qui rejoignent sa thèse se trouvent alors dans une situation délicate : il s'agit de trouver des syntagmes suffisamment concis et explicites pour refléter le caractère « prenant » de leur condition, tout en veillant à ne pas faire prospérer une conception pathologisante de l'autisme.

Pour les syntagmes qui sont jugés systématiquement validistes ou pathologisants¹¹⁷, des alternatives *a priori* débarrassées de toute connotation médicale sont proposées, parfois sous la forme de suggestions, ou de proscriptions beaucoup plus catégoriques ; certains exemples seront discutés quelques paragraphes plus loin.

¹¹⁶ « Si des gens ont du mal à retenir que l'autisme ne remet aucunement en question mon existence en tant que personne, alors c'est leur problème, pas le mien. »

¹¹⁷ Nous verrons dans la sous-section suivante que certains termes ne le sont pas toujours.

Le corps soignant, pour la majeure partie, est réticent à ces recommandations terminologiques, dans la mesure où elles remettent en question et dénoncent un pan non négligeable de la profession que ses membres exercent. Dans la même veine, de nombreux-ses allistes sont convaincu-es que les formulations euphémiques du politiquement correct sont la meilleure manière de dire l'autisme. Comment, alors, s'assurer de l'implantation des syntagmes de remplacement dans l'usage, au-delà de leur emploi dans les discours militants ?

Une solution pourrait être la littérature médicale, dans la mesure où c'est ce milieu qui est le plus à même de faire changer les choses, grâce au pouvoir qui y est détenu : par exemple, dans un article écrit en collaboration avec des chercheur-euses autistes, Bottema-Beutel et al. (2021) s'adressent à des spécialistes de la recherche sur l'autisme en leur proposant des recommandations terminologiques dont l'emploi est susceptible de détacher leurs études d'un prisme validiste, irrespectueux des personnes autistes. Je reproduis en annexe leur tableau, qui oppose syntagmes validistes et alternatives jugées plus correctes, et dont la forme n'est d'ailleurs pas sans rappeler la rubrique « Dire, ne pas dire » proposée par l'Académie française.

D'autres recommandations terminologiques ont été rassemblées par le réseau d'adultes autistes québécois-es Aut'Créatifs, dans un guide intitulé « Raconter l'autisme autrement : recommandations pour la terminologie de l'autisme dans les médias » et diffusé en trois langues – français, anglais, espagnol. Élaboré conjointement avec un psychiatre spécialisé dans la recherche sur l'autisme, ce document¹¹⁸ se veut un guide pour professionnel·les travaillant dans le domaine de la communication, leur permettant de faire usage d'un cadrage terminologique supposément moins stigmatisant. Je reproduis, toujours en annexe, les suggestions que sa version francophone met en lumière¹¹⁹.

Des incohérences – voire même des contradictions – entre ces deux guides, par exemple sur le fait qu'il faille ou non parler de l'autisme comme un spectre (*TSA* en français, *ASD* pour *Autism Spectrum Disorder* en anglais), au-delà du fait qu'ils ne s'adressent pas aux mêmes publics (des spécialistes de l'autisme d'une part, des expert-es en communication d'autre part), sont un témoignage parmi d'autres de la pluralité des vécus autistes, et un rappel qu'il n'existe pas une seule solution pour dire l'autisme.

Des positions plus radicales, où les recommandations sont moins des suggestions que des proscriptions – en tout cas lorsqu'elles sont adressées à des allistes – sont observées dans mon corpus :

(58) T-26

Précision de vocabulaire @Mediapart

Asperger est un terme eugéniste et d'origine nazie. Trouble autistique est pathologisant. Nous ne portons pas l'autisme, on est autistes. C'est indissociable.

(59) T-28

On aurait pu éviter les termes atteint de et soigner : offensant pour les

¹¹⁸ <https://autcreatifs.files.wordpress.com/2014/12/raconter-lautisme-autrement-janvier-2015.pdf>.

¹¹⁹ Pour la langue anglaise, voir <https://autcreatifs.files.wordpress.com/2018/08/telling-story-autism.pdf> ; pour l'espagnol, voir <https://autcreatifs.files.wordpress.com/2017/07/hablar-de-autismo-de-otra-manera.pdf>.

personnes autistes. On ne soigne pas l'autisme et les personnes autistes ne veulent pas guérir.

- (55) T-30
Merci pour l'article, mais cet homme n'est pas "atteint d'autisme" puisque ce n'est pas une maladie. Il est autiste et que les flics ne parviennent pas à le comprendre, c'est révoltant.
- (60) T-39a
le terme asperger est à bannir pour plusieurs raisons :
- c'est le nom d'un homme qui a sélectionné les patients qu'il étudiait pour que seul le "génie" soit mis en avant et que les nazis le laisse continuer les recherches (même si il n'aimait pas ça)
- (61) T-47a
Fun fact : arrêtez de dire "trouble du spectre de". Déjà, ça a aucun fucking sens. Ensuite, c'est les mêmes conneries que fonctionnel ou pas : moi qui ait l'air de fonctionner, j'ai un "trouble du spectre autistique". Qqn qui masque moins bien est juste autiste, on tortille pas.
- (62) T-52
Je te suggère de contacter [profil] mais il est non oralisant, pas non verbal :) !
Il a des IS super passionnants en + (on en a en commun haha)

La majeure partie des recommandations terminologiques est adressée non pas à des médecin-es¹²⁰, mais à des médias, comme Mediapart, interpellé en (59), qui voit sa terminologie corrigée par un collectif autiste militant : si le discours n'est pas exactement rapporté, l'on peut deviner les emplois d'*Asperger*, *trouble autistique*, *porteur d'autisme*, qui ne vont pas dans le sens promu par le mouvement de la neurodiversité.

Des corrections plus subtiles sont apportées au moyen de commentaires métadiscursifs : en (62) particulièrement, c'est le smiley typographique :, combiné à un rire (*haha*), qui vient adoucir les propos tenus — on pourrait paraphraser *il est non oralisant, pas non verbal en tu dois dire « non oralisant », et non « non verbal »*, mais la référence directe, sans passer par du métadiscours, permet de mieux faire passer le message.

À l'inverse, des réflexions bien plus directes peuvent elles aussi être proposées, comme en (61), où le commentaire métadiscursif ironique *Fun fact*, l'adjectif *fucking* et le substantif *conneries* viennent exprimer la colère du/de la scripteur-ice. C'est aussi le cas en (60), où les recommandations terminologiques ne relèvent plus de la suggestion, mais d'un bannissement, motivé par *plusieur raisons*.

Les militant-es avançant que la pathologisation s'effectue principalement par la dénomination des éléments propres à l'autisme, on observe donc des tentatives de remplacement de ceux-ci, comme dans le cas des *traits* ou des *caractéristiques* autistiques, qui, tout en avançant l'existence d'attitudes relevant de l'autisme, projettent moins l'idée qu'il s'agit d'une pathologie et de comportements néfastes. Un autre exemple, absent de ces guides comme de mon corpus, consiste à remplacer *selective mutism* (mutisme sélectif¹²¹) par *situational mutism* (mutisme de

¹²⁰ L'interaction soignant-es/patient-es, sur Twitter, se fait plutôt rare, bien que la communauté médicale y soit, elle aussi, très active (Salles, 2018 ; Vicari, 2023).

¹²¹ Le mutisme sélectif est défini dans le DSM comme un trouble caractérisé par une « [i]ncapacité régulière à parler dans des situations sociales spécifiques, situations dans lesquelles l'enfant est supposé parler [...] alors

situation) : le premier syntagme implique un choix délibéré du/de la locuteur·ice de ne pas oraliser, tandis que le second se focalise davantage sur le contexte, la situation d'énonciation, comme élément déclencheur.

Ainsi, les militant·es autistes, animé·es par la volonté de faire penser l'autisme autrement, peuvent proposer plus ou moins radicalement des paradigmes terminologiques censés supplanter le caractère validiste de certains syntagmes habituellement employés. Cependant, ce n'est pas la seule stratégie qu'ils adoptent ; certains termes pourtant chargés d'une connotation pathologisante restent essentiels à leurs discours, et il convient alors de les remotiver sémantiquement, ce qui peut être rendu possible par le procédé linguistique de la resignification. Je discuterai, dans la sous-section suivante, de deux cas de resignification : l'adjectif *autiste* d'une part, le substantif *diagnostic* d'autre part.

4.2.1.2 De l'usage de la resignification : vers un dépassement du caractère inhéremment pathologique du diagnostic ?

L'emploi injuriant d'*autiste* au sens figuré « nuit au respect de la *personne* qui l'est au sens propre et le vit de l'intérieur », que l'on veuille nommer « “quelqu'un de fermé” (/isolement/, /vouloir/, SAC¹²²) [ou quelqu'un] “qui a du mal à saisir son environnement” (/compréhension/, /pouvoir/, SAC) » (Lancelot, 2021, p.403). Il va sans dire que les personnes qui l'énoncent participent, consciemment ou non, à la stigmatisation des autistes en diffusant des visions de l'autisme en tous points divergentes de celles promues par la neurodiversité.

Depuis la nuit des temps, l'emploi péjoratif d'adjectifs classifieurs d'humain·es accentue l'altérisation subie par les personnes auxquelles ils se rapportent à l'origine, sans qu'il ne soit réellement questionné : « [n]ous employons tous les jours des termes désignant spécifiquement un stigmaté, tels qu'impotent, bâtard, débile, pour en faire source d'images et de métaphores, sans penser le plus souvent à leur signification première » (Goffman, 1975[1963], p.15). Les personnes concernées en première ligne par ces classifieurs, en ce qu'elles sont les plus à même d'être insultées ou interpellées par eux, peuvent faire appel à des stratégies de renversement du stigmaté, faisant de ce dernier une force à revendiquer (Butler, 2017[1997] ; Paveau, 2019a, 2019b).

Pour certaines insultes, il arrive que des personnes concernées ne souhaitent pas se réapproprier le terme qui les a traumatisées — comme ça peut être le cas de *queer*, dont les tentatives de resignification sont discutées par Robin Brontsema (2004) — ; dans le cas de l'autisme en revanche, il est difficile de trouver une transposition neutre à l'adjectif *autiste* : *neuroatypique*, par exemple, n'en est qu'un hyperonyme, bien qu'il soit plus précis qu'*handicapé*.

La même question se pose au sujet du substantif *diagnostic*, dont le référent, comme détaillé dans ce chapitre, constitue une étape fondamentale de la construction de l'identité autiste, qu'il ait été effectué par un·e professionnel·le de santé ou par la personne autiste elle-même, faute d'accès à un diagnostic formel.

qu'il parle dans d'autres situations » (American Psychiatric Association, 2015[2013], p.244).
¹²² Sème afférent en contexte.

Diagnostic, bien qu'il soit chargé de sens, ne semble pas problématique dans la majorité des cas : comme fait remarquer Olivaux,

le débat semble invalider l'hypothèse selon laquelle un diagnostic serait intrinsèquement pathologisant : les personnes autistes qui vivent leur condition comme une identité à revendiquer et qui n'aiment pas l'appellation *disorder* préconisent un changement sémantique, et non pas la suppression du diagnostic. (Olivaux, 2020, p.34).

Parce qu'il semble être le seul mot capable d'exprimer le besoin vital d'une identification du TSA chez les personnes concernées, la remise en question de son usage est rarement envisagée. Seul un énoncé, dans mon corpus, semble s'y pencher, et donner l'alerte quant à l'emploi de ce terme :

(63) T-66

Ça, c'est une vision de l'auto diag qui est libératrice selon moi. Mais n'oubliez pas que quand on utilise un mot - diagnostic, on peut convoquer des idéologies avec lesquelles je suis sûre que vous ne serez pas d'accord.

Les changements sémantiques apportés par les procédés de resignification permettraient, en ce sens, une nouvelle représentation de l'autisme, même en employant des termes originellement porteurs d'une force oppressive, puisque leur puissance d'agir serait déplacée.

4.2.2 Performativité insurrectionnelle des contre-discours : le cas du diagnostic profane

Reprenant la notion de performativité insurrectionnelle théorisée par Gérardin-Laverge (2017 ; 2018b) présentée dans mon premier chapitre, j'aimerais à présent poursuivre ma réflexion sur la performativité du discours médical en me focalisant sur le type particulier de diagnostic qu'est la pratique de l'autodiagnostic. Je suis d'avis qu'à son tour, elle constitue également un énoncé performatif, bien que son caractère interpellatif et les conditions de son émergence divergent en plusieurs points de ceux du diagnostic formel.

L'autodiagnostic, « c'est-à-dire la pratique d'identifier soi-même ses symptômes et d'utiliser le mot médical sans approbation préalable d'un.e professionnel.le de la santé » (Olivaux, 2020, p.41), peut être analysé comme un performatif insurrectionnel, en ce qu'il s'agit d'un acte

qu'on essaie de réaliser sans y être autorisé-es, sans respecter la procédure conventionnelle, sans que les conditions de réalisation de cet acte soient réunies. Ces discours sont des actes d'insurrection, dans la mesure où ils ne se contentent pas de résister à l'oppression, mais visent à la renverser, à transformer les conventions et/ou l'ordre social. (Gérardin-Laverge, 2018b, p.550)

Les personnes ayant recours à l'autodiagnostic ne sont pas autorisées à établir un diagnostic formel, et la différence réside dans le fait que cet autodiagnostic ne sera reconnu que d'elles-mêmes (et éventuellement de quelques autres personnes sympathisantes).

Il me semble nécessaire d'établir, par précaution, une distinction entre les autodiagnostic étudiés par Gradoux (2015 ; 2017), à savoir des suggestions de diagnostics proposées seulement dans le cadre de l'interaction médicale, et les autodiagnostic qui concernent d'autres aspects

de la vie et sont effectuées en dehors du cadre patient-e/médecin-e, à l'instar de celui de l'autisme. Dans le cas des premiers, les patient-es cherchent uniquement la confirmation ou l'infirmité de leur piste par leur médecin-e, quitte à recevoir un autre diagnostic : aucune remise en question du pouvoir accordé à la médecine n'est envisagée, l'essentiel étant qu'ils puissent recevoir un nom à mettre sur leurs symptômes, pour pouvoir ensuite se débarrasser de ceux-ci (ou au moins en atténuer les effets). Dans le cas des seconds, un autodiagnostic, comme pour l'autisme, cherche à combler un déficit diagnostique (qui peut être justifié par une myriade de raisons), et vise à poser, lui aussi, un mot sur des « symptômes », mais sans souhaiter forcément une disparition de ces symptômes, seulement la compréhension et la mise en mots de ceux-ci. Ils connaissent un certain effet perlocutoire qui est la remise en cause de l'autorité du personnel soignant.

En s'autodiagnostiquant un trouble du spectre autistique, une personne remplit à la fois les fonctions habituellement distinctes du/de la patient-e et du/de la soignant-e. Elle est en cela dotée d'une combinaison de savoirs inconnue des simples patient-es, et inconnue des simples soignant-es, à savoir un rassemblement de la connaissance médicale, conférée par les outils diagnostiques – comme le DSM-5 – et du vécu de patient-e, c'est-à-dire la manière exacte dont le trouble l'affecte.

L'autodiagnostic renverse des conventions établies pendant des centaines par l'institution médicale ; entre autres, il ne suit pas la même chronologie que les diagnostics classiques sur le plan de l'énonciation. En effet, le diagnostic n'est connu du/de la patient-e qu'une fois que le mot est prononcé par la-e médecin-e, et c'est en cela qu'il a un pouvoir diagnostiquant. L'autodiagnostic, lui, n'est oralisé que lorsqu'il doit être partagé : c'est d'abord un diagnostic que la-e patient-e établit pour ellui-même, en quête d'une meilleure connaissance de soi (Olivaux, 2020) ; cette oralisation n'a aucune force diagnostiquante puisqu'elle n'est qu'une itération du diagnostic originel. En ce sens, il me semble que l'autodiagnostic, sous cette forme, peut être assimilé au coming-out, qui constitue lui aussi un potentiel acte de langage. Bien que les avis divergent sur la question¹²³, j'é mets l'hypothèse que le coming-out de sexualité ou de genre des personnes LGBTQ+ constitue, en effet, un énoncé performatif.

Certain-es avancent que c'est en nommant l'homosexualité qu'on la fait exister, ainsi légitimant ou non des actes homosexuels antérieurs à cette désignation ; comme écrit Butler,

si Foucault pensait qu'il y avait d'abord des « actes » homosexuels et qu'ensuite seulement l'homosexualité émergeait comme identité, l'armée, elle, considère toute assignation d'identité comme équivalente à l'accomplissement d'un acte. [...] on peut dire que lorsque je déclare : « je suis homosexuel », ce que je veux dire, c'est que « j'accomplis des actes homosexuels, ou que j'ai des pratiques ou des relations homosexuelles ». (Butler, 2017[1997], p.172)

L'insulte homophobe et les avances homosexuelles rendent-elles gay ? Tout porte à croire que oui, si l'on suit le raisonnement de l'*homosexual panic defense* retracé un peu plus haut. Quant à l'insulte à caractère autismophobe, rapidement évoquée dans l'introduction de ce mémoire, qui consiste à employer le terme *autiste* de manière péjorative pour insulter quelqu'un au comportement anormal (c'est-à-dire divergent de la norme), rend-elle autiste pour autant ?

¹²³ Lire Chirrey, 2003, ou Mondada & Oloff, 2015, pour une discussion.

Est-on autiste *avant* d'être interpellé-e comme tel-le ? Dans la mesure où l'autodiagnostic peut être considéré comme un performatif insurrectionnel, alors peut-être peut-on aussi parler de resignification de l'insulte, de retournement de stigmaté, de contre-interpellation : se dire *autiste*, c'est, pour maintes raisons, très différent d'être *dit-e autiste* — surtout quand on n'est pas autorisé-e à le faire.

4.3 La quête d'une inatteignable exactitude sémantique

4.3.1 Réception des contre-discours et production de contre-contre-discours

Je m'appuierai, dans cette sous-section sur le cas de la polysémie de l'adjectif dénominal *autiste*, qui a fait, et continue à faire, l'objet de nombreux métadiscours sur Twitter.

Quels glissements sémantiques permettent le passage du sens propre au sens figuré ? Dans le cas des mots *autisme* et *autiste*, si l'on se réfère aux définitions proposées par le *Grand Robert de la Langue Française* et reproduites ci-dessous, l'on remarque que le sens figuré de ces termes découle d'une des manifestations de l'autisme en particulier, à savoir « une altération de la communication et des interactions sociales ». Une hypothèse serait qu'il s'agisse du trait autistique le plus saillant chez les personnes autistes, ce qui explique pourquoi le sens figuré d'autiste y fait référence, à moins que cette définition ne soit réductrice et que, dans certains contextes, le sens figuré rappelle également d'autres traits non compris dans ces définitions.

Autisme (n. m.)

- 1) **Psychopath.** Trouble du développement qui se manifeste par une altération de la communication et des interactions sociales, par des intérêts restreints et des comportements répétitifs.
- 2) **Fig.** Forte tendance à l'introversion et à l'égoïsme. — **Par exagér.** Refus de communiquer.

Autiste (adj. et n.)

- 1) **Didact.** Atteint d'autisme.
- 2) **Par exagér.** Qui refuse le dialogue, la communication.

Quoi qu'il en soit, l'on aura compris que cette définition n'a aucune valeur méliorative. Que ce sens figuré soit péjoratif implique plusieurs choses : d'une part, la personne (autiste ou non) qualifiée d'*autiste* se voit affligée de l'autisme, à savoir une condition au statut pathologique dans notre société. D'autre part, cela implique que l'autisme est mal perçu dans notre société, notamment car il ne répond pas aux exigences ou aux normes attendues de l'interaction sociale. Ainsi, selon les militant-es antivalidistes et leurs allié-es, l'emploi de ce sens figuré, s'il sert peut-être à insulter, stigmatise surtout les autistes elleux-mêmes, comme expliqué dans les tweets suivants :

- (64) T-1
Autiste / trisomique
La grosse honte sur vous ceux qui utilisent ces termes en guise d'insulte encore maintenant.
- (65) T-2
J'ai vu cela, et c'est catastrophique. Un mot comme autiste ne devrait plus

être utilisé au sens figuré. Ce serait formidable si @LAROUSSE_FR pouvait participer aussi à la lutte contre la stigmatisation.

- (48) T-5
#Sachezle 🙋👉 Dès que quelqu'un emploie le mot #autiste ds 1 discussion pr critiquer 1 personne butée, je procède à 1 remise en place cinglante de mon interlocuteur ou interlocutrice. Avt de parler pendant faire 1 bon mot, on vérifie le sens des #mots. #autisme #asperger.
- (66) T-9
C'est la journée de la sensibilisation à l'autisme, encore un jour a rappelé que « autiste » n'est pas une insulte et n'est pas à utiliser dans un sens négatif #WorldAutismDay
- (23) T-10
Aussi ne pas utiliser le mot Autiste au sens métaphorique, halte à la discrimination des troubles mentaux
- (24) T-11
#EnrichissezVotreVocabulaire Puisqu'on ne peut plus utiliser « autisme » ou « autiste » au sens figuré pour ne pas froisser les familles touchées par ce trouble mental, quel mot français peut on utiliser à la place ? #JPLQ
poke @LeMonde_correct @FigaroPlume

Les arguments sont nombreux, dans ces extraits, à venir souligner l'aspect problématique de l'emploi *au sens figuré* (65), (24), *en guise d'insulte* (64), *au sens métaphorique* (23), *dans un sens négatif* (66) du terme *autiste*. Ainsi, certain·es comparent cet usage à celui d'autres adjectifs à connotation péjorative tels que *trisomique* en (64). Par ces analogies¹²⁴, iels espèrent démontrer à leur audience la gravité de ces mots (pourquoi le caractère insultant de *trisomique* serait-il plus acquis que celui d'*autiste* ?). D'autres choisissent d'insister sur les conséquences de cet emploi même, jugé *catastrophique* (65), méritant une *grosse honte* (64) ainsi qu'*1 remise en place cinglante* (48). Enfin, iels n'hésitent pas à faire appel à des institutions connues pour les rapports étroits qu'elles entretiennent avec la langue française, comme @LAROUSSE_FR en (65), ou @LeMonde_correct et @FigaroPlume en (24).

Les réponses à ces prescriptions et proscriptions terminologiques sont elles aussi nombreuses : néanmoins, les « pro-figuré » défendent beaucoup moins cet usage qu'iels ne passent de temps à critiquer leurs adversaires, comme le soulignent les exemples ci-dessous :

- (67) T-14
C'est comme l'histoire du autiste de fillon, la plupart des gens ignorant le sens figuré du mot.. ce qui est normal puisque la plupart des gens sont devenus quasi analphabètes
- (68) T-15
Il y a une tentation très contemporaine d'appauvrir le langage (tentation Orwellienne) - Comme « Autiste » le mot a un sens figuré et un sens propre- Tout voir de manière prosaïque et matérielle va de pair avec le recul de l'humour, de la civilité, du savoir- vivre.
- (69) T-16
@PascalPraud si vous interdisez à tout un chacun d'utiliser le mot autiste

¹²⁴ Toutes ne sont pas reproduites dans ce volume, dans un souci de concision.

dans un sens métaphorique vous participez à ce qu' A. Finkielkraut appelle, la fin de la littérature. Ne cédez pas à l'ère du temps Svp.

- (70) T-17
Ds ce cas le terme autiste n'est pas pris ds le sens medical, et puis il serait temps aussi d'arrêter de sauter sur tout le vocabulaire en prenant chaque mot pour son sens le plus répréhensible. Votre tweet represente bien la génération twitter 🧑
- (71) T-18
Faut être sacrément con pour prendre au sens propre le mot « autiste » ds la bouche de #Fillon et/ou ne rien connaître à la langue française.

Aussi, iels n'hésitent pas à les qualifier d'*analphabètes* ou de *sacrément con[s]*, en (67) et en (71), assurant que les « anti-figuré » ne maîtrisent rien à la langue française, et dont le militantisme, très contemporain (68), relèverait du fait qu'ils appartiennent *bien [à] la génération Twitter*, comme le souligne un-e internaute en (70). Surtout, et l'on reconnaîtra un argument favori des non-linguistes, lieu commun de la linguistique populaire, iels l'analysent comme une volonté « d'appauvrir le langage [qualifiée d']Orwellienne » comme en (68), et n'hésitent pas à faire appel à des arguments d'autorité, tel l'académicien A. Finkielkraut en (69). Ainsi, les internautes « pro-figuré » ne sont plus tant cela, des *pro-figuré*, mais, par les conflits idéologiques qui circulent dans ces groupes, plutôt des « anti-anti-figuré », qui produisent alors des contre-contre-discours.

4.3.2 L'idéal d'univocité, propre à la *génération Twitter* ?

Il me semble particulièrement intéressant de revenir sur un argument avancé par les anti-anti-figurés, à savoir l'analyse de cette quête d'univocité — c'est-à-dire le fait qu'un terme donné n'ait qu'un unique sens — comme un phénomène *très contemporain[n]* (68), propre à *l'ère du temps* (69). En quelque sorte, ce n'est pas totalement erroné dans la mesure où l'autisme est une construction sociale récente, et que les luttes antivalidistes le sont à plus forte raison ; néanmoins, cette chasse des synonymes, dans l'idée d'atteindre la précision parfaite du langage et l'exactitude sémantique est en réalité aussi vieille que le monde. C'est plus particulièrement au XVII^e siècle que l'idéal d'univocité gagne les idéologies linguistiques des penseur-euses de la modernité (Bauman & Briggs, 2003) ; l'un des plus célèbres projets en ce sens est celui de John Locke, qui dans son *Essay Concerning Human Understanding* (1689), entend proposer une langue qui promet l'égalité à toute personne qui la parle, partant du principe qu'une langue contrôlable et contrôlée peut décrire parfaitement le monde (Ashworth, 1984).

Leur lutte autour de la dépathologisation, qui est en réalité une pratique prescriptive, ne peut être légitimée que par une souscription à des idéologies très conservatrices du langage, malgré leur apparence novatrice ; l'abondance de contre-définitions et d'énoncés de catégorisation du Soi et de l'Autre, ainsi que l'obsession pour le définitoire, reflète, finalement, celle des diagnostics. Dans ces conditions, il semble difficile, pour ne pas dire impossible, de dépathologiser l'autisme au moyen du langage ; émerge alors la nécessité d'élargir la lutte au-delà du langage. Seul un-e scripteur-ice, dans mon corpus, semble envisager cette piste ; je

reproduis ses mots ci-dessous, à titre d'ouverture :

(72) T-56

I could give a few, but as long as you are going to work around the same things as the anchors of what autism is, you're basically working with the same paradigm and you're just changing the words. This needs a deeper overhaul than just that.

Reste encore, pour les militant·es, à trouver lequel...

Conclusion

« la société considère le handicap comme une lutte inoffensive : personne n'est jamais venu nous chercher sur ce terrain¹²⁵ »

J'ai voulu mettre en évidence, au travers de cette recherche, les enjeux sociodiscursifs des discours de l'autisme qui me paraissaient trop peu explorés en sciences du langage, rejoignant la thèse des Dévalideuses en exergue de cette conclusion, selon laquelle « personne [ou presque] n'est jamais venu [les] chercher sur ce terrain ».

Au travers de l'étude de métadiscours et de discours de vulgarisation proposés par des militant·es autistes sur Twitter et Instagram, j'ai tenté de montrer en quoi les militant·es autistes, de par leur volonté de faire changer les regards et les mentalités sur leur condition, pouvaient mobiliser de nombreux outils pour diffuser des adaptations terminologiques et participer à une contestation du pouvoir médical. Il a été démontré que leurs discours s'ancraient dans l'idée de la performativité du langage qui, puisqu'elle les avait ainsi pathologisé·es, pourrait en retour les dépathologiser.

Plusieurs stratégies discursives, telles que les prescriptions et les proscriptions terminologiques, les contre-définitions et les contre-discours, les resignifications et la performativité insurrectionnelle ont été explorées ; néanmoins, il en est ressorti que la conscientisation qu'iels tentaient d'effectuer, au moyen de leurs nombreux efforts, avait du mal à prendre forme. Il me semble, dans ces conditions, que la performativité du langage dessert plus les autistes qu'elle ne les sert : c'est par elle qu'iels sont pathologisé·es, interpellé·es en malades, mais il semblerait qu'une dépathologisation ne puisse finalement pas être réalisée. Leurs nombreux échanges, spontanés et isolés, sont davantage remis en question qu'ils ne sont écoutés, sous prétexte qu'iels œuvreraient pour un appauvrissement du langage, contemporain et typique de la « génération Twitter ». En réalité, leur désir d'univocité peut être assimilé à des idéologies linguistiques bien plus anciennes, qui ont notamment régi l'Europe savante du XVII^e siècle. Un travail complémentaire, dans une approche de sociolinguistique historique, permettrait peut-être d'affiner cette idée que je n'ai pu qu'effleurer ici.

L'objectif général de ce travail était double : il s'agissait, d'une part, de poser des jalons pour une théorie sociolinguistique de la performativité du diagnostic, et d'autre part, de proposer des pistes de réflexion quant au caractère agissant du discours tel qu'il est mobilisé par des groupes militants.

J'espère, également, que ce travail permettra d'ouvrir des pistes de réflexion importantes

¹²⁵ Les Dévalideuses, « Handi-féminisme. La double non-mixité des Dévalideuses » (2023, p.183).

quant à l'importance de donner une voix, leur voix, aux personnes autistes qui peinent à être entendues, particulièrement au sein des sciences du langage où elles continuent trop souvent à être pathologisées.

Enfin, plusieurs approches discutées au cours de ces deux dernières années n'auront finalement pas eu leur place dans ce travail, en raison d'un recentrage de ma question de recherche. C'est notamment le cas de l'élargissement de mon corpus au discours médical des soignant-es (de vulgarisation, par exemple) ou à d'autres ressources numériques telles que les forums de santé : c'est par manque de temps que je ne me suis pas penchée dessus, mon corpus Twitter/Instagram ayant été suffisamment dense. J'ai également abandonné les discours des « familles de », considérant cet objet d'étude comme trop problématique sur de nombreux points, et parfois trop violent. Je n'ai pas non plus proposé de typologie de l'usage militant des réseaux sociaux numériques par les autistes, parce que ce sujet n'était, à mon sens, pas suffisamment linguistique.

Je remercie tout de même toutes les personnes qui m'ont suggéré des pistes pour l'élaboration et l'élargissement de mon corpus ou de ma question de recherche ; je pense en particulier à Valérie Delavigne et à Noémie Marignier, qui m'en ont suggéré quelques unes, à titre d'ouverture, lors de ma soutenance en juin dernier.

Sigles et acronymes employés

AD Analyse du discours

ADF École française d'analyse du discours

ADN Analyse du discours numérique

APA *American Psychiatric Association* (Association américaine de psychiatrie)

ASD *Autism spectrum disorder* (Trouble-s du spectre de l'autisme)

CDA *Critical discourse analysis* (Analyse critique du discours)

CIM Classification internationale des maladies et des problèmes de santé connexes

DSM *Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders* (*Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux*)

FEW *Französisches Etymologisches Wörterbuch : eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes* (*Dictionnaire étymologique du français : une représentation du trésor lexical gallo-roman*)

OMS Organisation mondiale de la santé

OQLF Office québécois de la langue française

PDD Pervasive developmental disorders

RPPS Répertoire partagé des professionnel·les intervenant dans le système de santé

RSN Réseau socionumérique

SAC Sème afférent en contexte

SHS Sciences humaines et sociales

TDAH Trouble déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité

TED Trouble-s envahissants du développement

TSA Trouble-s du spectre de l'autisme

Bibliographie

- ABBOU, J. (2011). *L'antisexisme linguistique dans les brochures libertaires : pratiques d'écriture et métadiscours* [Thèse de doctorat]. Université de Provence - Aix-Marseille I. <https://theses.hal.science/tel-00643802>
- ABBOU, J. (2022). *Tenir sa langue : le langage, lieu de lutte féministe*. Éditions Les Pérégrines.
- ALTHUSSER, L. (1976). Idéologie et appareils idéologiques d'État : notes pour une recherche. In *Positions* (p. 67-125). Éditions Sociales.
- AMBROISE, B. (2010). Les effets de la parole, de la promesse au droit. *Dissensus*, (3), 44-68.
- AMERICAN PSYCHIATRIC ASSOCIATION. (2015). *DSM-5 : manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux* (5^e éd.). Elsevier Masson.
- ANDRONIKOF, A., & FONTAN, P. (2016). Grounia Efimovna Soukhareva : la première description du syndrome dit d'Asperger. *Neuropsychiatrie de l'Enfance et de l'Adolescence*, 64(1), 58-70. <https://doi.org/10.1016/j.neurenf.2015.07.007>
- ASHWORTH, E. (1984). Locke on Language. *Canadian Journal of Philosophy*, 14(1), 45-73. <https://doi.org/10.1080/00455091.1984.10716368>
- ASPERGER, H. (1991). 'Autistic psychopathy' in childhood. In U. FRITH (Éd. & Trad.), *Autism and Asperger Syndrome* (U. FRITH, Éd. & Trad. ; 1^{re} éd., p. 37-92). Cambridge University Press.
- ATTWOOD, T. (2018). *Le syndrome d'Asperger : guide complet* (J. SCHOVANEC, Trad. ; 4^e éd.). De Boeck supérieur.
- AUSTIN, J. L. (1970). *Quand dire, c'est faire*. Éditions du Seuil.
- AUTHIER-REVUZ, J. (1982). Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive : éléments pour une approche de l'autre dans le discours. *Documentation et Recherche en Linguistique Allemande Vincennes*, 26(1), 91-151. <https://doi.org/10.3406/drlav.1982.978>
- AUTHIER-REVUZ, J. (1984). Hétérogénéité(s) énonciative(s). *Langages*, 19(73), 98-111. <https://doi.org/10.3406/lgge.1984.1167>
- AUTHIER-REVUZ, J. (1990). La non-coïncidence interlocutive et ses reflets méta-énonciatifs. In A. BERRENDONNER & H. PARRET (Éd.), *L'Interaction communicative* (p. 173-193). Peter Lang.
- AUTHIER-REVUZ, J. (1995). *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire. Tome 1* (1^{re} éd.). Larousse.
- AVANZA, M., & LAFERTÉ, G. (2005). Dépasser la « construction des identités » ? Identification, image sociale, appartenance. *Genèses*, 61(4), 134-152. <https://doi.org/10.3917/gen.061.0134>
- BAKHTINE, M. (2004). *Esthétique et théorie du roman* (D. OLIVER, Trad.). Gallimard.

- BARGIELA, S., STEWARD, R., & MANDY, W. (2016). The Experiences of Late-diagnosed Women with Autism Spectrum Conditions : An Investigation of the Female Autism Phenotype. *Journal of Autism and Developmental Disorders*, 46(10), 3281-3294. <https://doi.org/10.1007/s10803-016-2872-8>
- BAUMAN, R., & BRIGGS, C. L. (2003). *Voices of modernity : language ideologies and the politics of inequality*. Cambridge University Press.
- BEACCO, J.-C., & MOIRAND, S. (1995). Autour des discours de transmission des connaissances. *Langages*, 29(117), 32-53. <https://doi.org/10.3406/lgge.1995.1704>
- BENVENISTE, É. (1970). L'appareil formel de l'énonciation. *Langages*, 5(17), 12-18. <https://doi.org/10.3406/lgge.1970.2572>
- BLANCHE-BENVENISTE, C. (2003). Le double jeu du pronom on. In *Champs linguistiques* (p. 41-56). De Boeck Supérieur.
- BLEULER, E. (1993). *Dementia praecox ou Groupe des schizophrénies* (A. VIALARD, Trad.). EPEL/GREC.
- BOTTEMA-BEUTEL, K., KAPP, S. K., LESTER, J. N., SASSON, N. J., & HAND, B. N. (2021). Avoiding Ableist Language : Suggestions for Autism Researchers. *Autism in Adulthood*, 3(1), 18-29. <https://doi.org/10.1089/aut.2020.0014>
- BOURDIEU, P. (1977). Une classe objet. *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 17/18, 2-5.
- BOUTET, J. (1997). *Construire le sens* (2^e éd.). Peter Lang.
- BOUTET, J. (2002). Pratique langagière. In *Dictionnaire d'analyse du discours* (p. 458-460). Seuil.
- BOUTET, J. (2016). *Le pouvoir des mots* (2^e éd.). La Dispute.
- BOUTET, J. (2017). La pensée critique dans la sociolinguistique en France. *Langage et société*, N° 160-161(2), 23-42. <https://doi.org/10.3917/ls.160.0023>
- BOUTET, J. (2021). Pratique langagière. *Langage et société*, Hors série(HS1), 281-284. <https://doi.org/10.3917/ls.hs01.0282>
- BOUTET, J., FIALA, P., & SIMONIN-GRUMBACH, J. (1976). Sociolinguistique ou sociologie du langage. *Critique*, (344), 66-85.
- BOUTET, J., & MAINGUENEAU, D. (2005). Sociolinguistique et analyse de discours : façons de dire, façons de faire. *Langage et société*, n° 114(4), 15-47. <https://doi.org/10.3917/ls.114.0015>
- BRASSEUR, P. (2021). Handicap. In *Encyclopédie critique du genre* (p. 340-354). La Découverte.
- BRONTSEMA, R. (2004). A Queer Revolution : Reconceptualizing the Debate Over Linguistic Reclamation. *Colorado Research in Linguistics*. <https://doi.org/10.25810/dky3-zq57>
- BROWNLOW, C., BERTILSDOTTER ROSQVIST, H., & O'DELL, L. (2015). Exploring the potential for social networking among people with autism : challenging dominant ideas of 'friendship'. *Scandinavian Journal of Disability Research*, 17(2), 188-193. <https://doi.org/10.1080/15017419.2013.859174>
- BRUBAKER, R. (2001). Au-delà de l'« identité ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, 139(4), 66. <https://doi.org/10.3917/arss.139.0066>
- BUCHOLTZ, M., & HALL, K. (2005). Identity and interaction : a sociocultural linguistic approach. *Discourse Studies*, 7(4-5), 585-614. <https://doi.org/10.1177/1461445605054407>

- BUTLER, J. (2017). *Le pouvoir des mots : discours de haine et politique du performatif* (C. NORDMANN & J. VIDAL, Trad. ; 3^e éd.). Éditions Amsterdam.
- BUTLER, J. P. (2018). *Ces corps qui comptent : de la matérialité et des limites discursives du sexe* (C. NORDMANN, Trad. ; 2^e éd.). Éditions Amsterdam.
- CALABRESE, L., & JONCRET, L. (2022). De la race biologique à la race sociale. Hyperpolysémie et polémique du mot « race » dans les discours de l’antiracisme belge. *Tracés*, (43), 155-175. <https://doi.org/10.4000/traces.14416>
- CAMERON, D. (2012). *Verbal hygiene*. Routledge.
- CANGUILHEM, G. (2013). *Le normal et le pathologique* (12^e éd.). Presses universitaires de France.
- CANUT, E., DESMET, I., GARRIC, N., & LÉGLISE, I. (2007). Introduction. In I. LÉGLISE, E. CANUT, I. DESMET & N. GARRIC (Éd.), *Applications et implications en sciences du langage* (p. 9-15). l’Harmattan.
- CHAMAK, B. (2013). Autisme : nouvelles représentations et controverses. *psychologie clinique*, (36), 59-67. <https://doi.org/10.1051/psyc/201336059>
- CHAMAK, B., & BONNIAU, B. (2013). Changes in the Diagnosis of Autism : How Parents and Professionals Act and React in France. *Culture, Medicine and Psychiatry*, 37(3), 405-426. <https://doi.org/10.1007/s11013-013-9323-1>
- CHAMAK, B., & BONNIAU, B. (2014). Neurodiversité : une autre façon de penser. In *Neurosciences et Société : enjeux des savoirs et pratiques sur le cerveau* (p. 211-230).
- CHETCUTI, N., & GRECO, L. (2012). Théories féministes, théories linguistiques et enjeux catégoriels. In N. CHETCUTI & L. GRECO (Éd.), *La face cachée du genre : langage et pouvoir des normes* (p. 9-19). Presses Sorbonne nouvelle.
- CHIRREY, D. A. (2003). 'I hereby come out' : What sort of speech act is coming out? *Journal of Sociolinguistics*, 7(1), 24-37. <https://doi.org/10.1111/1467-9481.00209>
- CONEIN, B., COURTINE, J.-J., GADET, F., MARANDIN, J.-M., & PÊCHEUX, M. (Éd.). (1981). *Matérialités discursives : colloque des 24, 25, 26 avril 1980, Université Paris X-Nanterre*. Presses Universitaires du Septentrion.
- COSTA, J. (2021). Identité (J. BOUTET & J. COSTA, Éd.). *Langage et société, Hors série*(HS1), 165-169. <https://doi.org/10.3917/l.s.hs01.0166>
- CROWLEY, T. (2007). *Field linguistics. A beginner's guide*. Oxford University Press.
- CULLER, J. (2006). Philosophie et littérature : les fortunes du performatif. *Littérature*, 144(4), 81. <https://doi.org/10.3917/litt.144.0081>
- CZECH, H. (2018). Hans Asperger, National Socialism, and “race hygiene” in Nazi-era Vienna. *Molecular Autism*, 9(1). <https://doi.org/10.1186/s13229-018-0208-6>
- DACHEZ, J. (2016). *Envisager l’autisme autrement : une approche psychosociale* [Thèse de doctorat]. Université de Nantes. <http://www.theses.fr/2016NANT2020/document>
- DACHEZ, J. (2021). *Dans ta bulle !* Marabout.
- DALBERA, J.-P. (2002). Le corpus entre données, analyse et théorie. *Corpus*, (1). <https://doi.org/10.4000/corpus.10>

- DAVIDSON, J. (2008). Autistic culture online : virtual communication and cultural expression on the spectrum. *Social & Cultural Geography*, 9(7), 791-806. <https://doi.org/10.1080/14649360802382586>
- DELAVIGNE, V. (2008). Des termes des experts aux mots des patients : un discours à construire. *Analyse de discours et demande sociale : enjeux théoriques et méthodologiques*. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00920760>
- DELAVIGNE, V. (2012). Peut-on « traduire » les mots des experts ? Un dictionnaire pour les patients atteints de cancer. In *Dictionnaires et traduction* (p. 233-266). Berlin.
- DELAVIGNE, V. (2013). Quand le patient devient expert : usages des termes dans les forums médicaux. *Terminologie et Intelligence artificielle, TIA 2013*. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00924159>
- DELAVIGNE, V. (2020). De l'(in)constance du métalinguistique dans un corpus de vulgarisation médicale. *Corela : Cognition, Représentation, Langage*, (HS-31). <https://doi.org/10.4000/corela.11031>
- DELPHY, C. (2008). *Classer, dominer : qui sont les autres ?* La Fabrique.
- DERRIDA, J. (1972). *Marges de la philosophie*. Éditions de Minuit.
- DÉTRIE, C., & VERINE, B. (2001). Métadiscours. In *Termes et concepts pour l'analyse du discours : une approche praxématique* (p. 180). Honoré Champion.
- DEUMERT, A. (2014). *Sociolinguistics and Mobile Communication*. Edinburgh University Press.
- DEUMERT, A., & LEXANDER, K. V. (2013). Texting Africa : Writing as performance. *Journal of Sociolinguistics*, 17(4), 522-546. <https://doi.org/10.1111/josl.12043>
- DEVELOTTE, C., & PAVEAU, M.-A. (2017). Pratiques discursives et interactionnelles en contexte numérique. Questionnements linguistiques. *Langage et société*, 160-161(2), 199-215. <https://doi.org/10.3917/ls.160.0199>
- DOURY, M. (2004). La Fonction argumentative des échanges rapportés. In J. M. LOPEZ MUÑOZ, S. MARNETTE & L. ROSIER (Éd.), *Le discours rapporté dans tous ses états* (p. 254-264). L'Harmattan.
- DOURY, M., & MICHELI, R. (2016). Enjeux argumentatifs de la définition : l'exemple des débats sur l'ouverture du mariage aux couples de même sexe. *Langages*, 204(4), 121-138. <https://doi.org/10.3917/lang.204.0121>
- DUBOIS, J. (1978). Présentation. *Langages*, (52), 3-4.
- EGNER, J. (2022). #ActuallyAutistic : Using Twitter to Construct Individual and Collective Identity Narratives. *Studies in Social Justice*, 16(2), 349-369. <https://doi.org/10.26522/ssj.v16i2.2675>
- ESHKOL-TARAVELLA, I. (2022). Les énoncés définitoires en ligne. Comparaison entre les discours de non spécialistes et de professionnels de santé. In V. MONTAGNE (Éd.), *Stratégies de la définition* (p. 93-115). Classiques Garnier.
- FAIRCLOUGH, N. (2005). Critical discourse analysis. *Marges linguistiques*, (9), 76-94. http://www.revue-texto.net/Parutions/Marges/oo_mlo92005.pdf
- FAIRCLOUGH, N. (2012). Critical discourse analysis. In J. P. GEE & M. HANDFORD (Éd.), *The Routledge handbook of discourse analysis* (p. 9-20). Routledge.

- FAIRCLOUGH, N., & WODAK, R. (1997). Critical Discourse Analysis. In T. A. van DIJK (Éd.), *Discourse as social interaction* (p. 258-284). SAGE.
- FEYEUX, A. (2021). La fabrique psychiatrique (des troubles) du genre. *Sociétés contemporaines*, N° 121(1), 111-138. <https://doi.org/10.3917/soco.121.0111>
- FOMBONNE, É., MYERS, J., CHAVEZ, A., PRESMANES HILL, A., & ZUCKERMAN, K. (2019). Épidémiologie de l'autisme : où en sommes-nous ? (R. PRY, Trad.). *Enfance*, 1(1), 13-47. <https://doi.org/10.3917/enf2.191.0013>
- FOUCAULT, M. (1961). *Histoire de la folie à l'âge classique*. Gallimard.
- FOUCAULT, M. (1976). *Histoire de la sexualité. Tome 1 : La volonté de savoir*.
- FOUCAULT, M. (2008). *L'archéologie du savoir*. Gallimard.
- GARCIA-MOLINA, I. (2019). Preferencias terminológicas acerca del autismo según participantes de un MOOC sobre inclusión educativa. *Psicología, Conocimiento y Sociedad*, 9(1). <https://doi.org/10.26864/PCS.v9.n1.11>
- GARDÈS-MADRAY, F., & SIBLOT, P. (1983). Position de la praxématique. *Cahiers de praxématique*, (1), 3-9. <https://doi.org/10.4000/praxematique.3558>
- GARRIC, N., & HERBLAND, A. (2020). Présentation. Nouveaux discours de la santé et soin relationnel. *Langage et société*, 169(1), 15-30. <https://doi.org/10.3917/ls.169.0015>
- GÉRARDIN-LAVERGE, M. (2017). Performativité du langage et empowerment féministe. *Philon-sorbonne*, (11), 93-105. <https://doi.org/10.4000/philonsorbonne.917>
- GÉRARDIN-LAVERGE, M. (2018a). « C'est en slogant qu'on devient féministe » : Hétérogénéité du genre et performativité insurrectionnelle. *Semen*, (44), 1-26. <https://doi.org/10.4000/semen.10779>
- GÉRARDIN-LAVERGE, M. (2018b). *Le langage est un lieu de lutte : la performativité du langage ordinaire dans la construction du genre et les luttes féministes* [Thèse de doctorat]. Université Panthéon-Sorbonne - Paris I. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-02132698>
- GERMES, M. (2021). Handies-féminismes. Lutttes antivalidisme. In E. DORLIN (Éd.), *Feu ! abécédaire des féminismes présents* (p. 267-278). Libertalia.
- GILLESPIE-LYNCH, K., KAPP, S. K., SHANE-SIMPSON, C., SMITH, D. S., & HUTMAN, T. (2014). Intersections Between the Autism Spectrum and the Internet : Perceived Benefits and Preferred Functions of Computer-Mediated Communication. *Intellectual and Developmental Disabilities*, 52(6), 456-469. <https://doi.org/10.1352/1934-9556-52.6.456>
- GOFFMAN, E. (1975). *Stigmate : les usages sociaux des handicaps* (A. КИМ, Trad.). Éditions de Minuit.
- GRADOUX, X. (2015). Expertises partagées en médecine générale : Orientations épistémiques vers le symptôme et le diagnostic. *Cahiers du Centre de Linguistique et des Sciences du Langage*, (42), 11-31.
- GRADOUX, X. (2017). *Les territoires épistémiques de la consultation médicale. Analyses de consultations de médecine générale en Suisse romande* [Thèse de doctorat].
- GRECO, L. (2002). *Interaction, contexte et cognition. Les pratiques de description et de catégorisation de la douleur dans les appels au 15* [Thèse de doctorat]. EHESS.

- GRECO, L. (2010). Dispositifs de catégorisation et construction du lien social : l'entrée dans une association homoparentale. *Genre, sexualité et société*, (4). <https://doi.org/10.4000/gss.1649>
- GRECO, L., & MONDADA, L. (2014). Identités en interaction : une approche multidimensionnelle. In *Identités en interaction* (p. 7-25). Lambert-Lucas.
- GREEN, R. M., TRAVERS, A. M., HOWE, Y., & MCDUGLE, C. J. (2019). Women and Autism Spectrum Disorder : Diagnosis and Implications for Treatment of Adolescents and Adults. *Current Psychiatry Reports*, 21(4), 22. <https://doi.org/10.1007/s11920-019-1006-3>
- HARAWAY, D. (1988). Situated Knowledges : The Science Question in Feminism and the Privilege of Partial Perspective. *Feminist Studies*, 14(3), 575. <https://doi.org/10.2307/3178066>
- HAROCHE, C., HENRY, P., & PÊCHEUX, M. (1971). La sémantique et la coupure saussurienne : langue, langage, discours. *Langages*, 6(24), 93-106. <https://doi.org/10.3406/lgge.1971.2608>
- HOCHMANN, J. (2020). L'affaire Asperger. *L'information psychiatrique*, 96(1), 67-72. <https://doi.org/10.1684/ipe.2020.2058>
- HUIBERS, M. J. H., & WESSELY, S. (2006). The act of diagnosis : pros and cons of labelling chronic fatigue syndrome. *Psychological Medicine*, 36(07), 895. <https://doi.org/10.1017/S0033291705006926>
- HUSSON, A.-C. (2018). *Les mots du genre : Activité métalinguistique folk et constitution d'un événement polémique* [Thèse de doctorat]. Université Sorbonne Paris Cité. <https://theses.hal.science/tel-02496316/>
- HUSSON, A.-C. (2020). Activité définitoire folk et argumentation en contexte polémique. *Corela*, (HS-31). <https://doi.org/10.4000/corela.11106>
- HYDÉN, L.-C., & MISHLER, E. G. (1999). Language and medicine. *Annual Review of Applied Linguistics*, 19, 174-192. <https://doi.org/10.1017/S0267190599190093>
- JAKOBSON, R. (2013). *Essais de linguistique générale. Volume 1 : Les fondations du langage* (N. RUWET, Trad.). Les Éditions de Minuit.
- JEDRZEJSKA, A., & DEWEY, J. (2022). Camouflaging in Autistic and Non-autistic Adolescents in the Modern Context of Social Media. *Journal of Autism and Developmental Disorders*, 52(2), 630-646. <https://doi.org/10.1007/s10803-021-04953-6>
- JOUËT, J. (2022). *Numérique, féminisme et société*. Presses des Mines.
- KANNER, L. (1943). Autistic Disturbances of Affective Contact. *The Nervous Child : Quarterly Journal of Psychopathology, Psychotherapy, Mental Hygiene and Guidance of the Child*, 2, 217-250.
- KENNY, L., HATTERSLEY, C., MOLINS, B., BUCKLEY, C., POVEY, C., & PELLICANO, E. (2016). Which terms should be used to describe autism? Perspectives from the UK autism community. *Autism*, 20(4), 442-462. <https://doi.org/10.1177/1362361315588200>
- KISSINE, M., CLIN, E., & DE VILLIERS, J. (2016). La pragmatique dans les troubles du spectre autistique. *Développements récents. médecine/sciences*, 32(10), 874-878. <https://doi.org/10.1051/medsci/20163210021>
- KRIEG-PLANQUE, A. (2021). Politiquement correct. <http://publictionnaire.huma-num.fr/notice/politiquement-correct/>

- KULICK, D. (2003). No. *Language & Communication*, 23(2), 139-151. [https://doi.org/10.1016/S0271-5309\(02\)00043-5](https://doi.org/10.1016/S0271-5309(02)00043-5)
- LABELLE, J. (1986). Grammaire des noms de maladie. *Langue française*, 69(1), 108-125. <https://doi.org/10.3406/lfr.1986.6365>
- LAFLAMME, M., & CHAMBERLAND, L. (2020). L'expérience d'une double différence : quand l'autisme croise la diversité sexuelle et de genre. *Genre, sexualité et société*, (24). <https://doi.org/10.4000/gss.6286>
- LAFONT, R. (1978). *Le travail et la langue*. Flammarion.
- LAFONT, R. (2004). *L'être de langage : pour une anthropologie linguistique*. Lambert-Lucas.
- LAMY, A. (2017). Mise en cause de l'autorité médicale et légitimation du discours d'expérience sur les forums de discussion en ligne. *Quaderni*, (93), 43-52. <https://doi.org/10.4000/quaderni.1074>
- LANCELOT, M. (2021). *Autisme et neurodiversité : du texte institutionnel à la médiation linguistique* [Thèse de doctorat]. Université de Paris. https://u-paris.fr/theses/detail-dune-these/?id_these=3862
- LECERCLE, J.-J. (2019). *De l'interpellation : sujet, langue, idéologie*. Éditions Amsterdam.
- LEEDHAM, A., THOMPSON, A. R., SMITH, R., & FREETH, M. (2020). 'I was exhausted trying to figure it out' : The experiences of females receiving an autism diagnosis in middle to late adulthood. *Autism*, 24(1), 135-146. <https://doi.org/10.1177/1362361319853442>
- LEFEUVRE, F., & LEGALLOIS, D. (2020). Les marqueurs discursifs rédupliqués : le cas de oui oui oui oui. In *Représentations du sens linguistique. Modalité intra- et extra-phrastique* (p. 181-198). Presses universitaires de Caen.
- LES DÉVALIDEUSES. (2023). Handi-féminisme. La double non-mixité des Dévalideuses. *Travail, genre et sociétés*, n° 49(1), 183-186. <https://doi.org/10.3917/tgs.049.0183>
- LÉVI-STRAUSS, C. (Éd.). (2010). *L'identité. Séminaire du Collège de France, 1974-1975* (6^e éd.). Presses universitaires de France.
- LEWIS, L. F. (2016). Exploring the Experience of Self-Diagnosis of Autism Spectrum Disorder in Adults. *Archives of Psychiatric Nursing*, 30(5), 575-580. <https://doi.org/10.1016/j.apnu.2016.03.009>
- LEWIS, L. F. (2017). A Mixed Methods Study of Barriers to Formal Diagnosis of Autism Spectrum Disorder in Adults. *Journal of Autism and Developmental Disorders*, 47(8), 2410-2424. <https://doi.org/10.1007/s10803-017-3168-3>
- LINDENMEYER, C. (2007). Être en suspens. *Cliniques méditerranéennes*, n° 76(2), 157-165. <https://doi.org/10.3917/cm.076.0157>
- LONGHI, J. (2022). Le thread, un texte cousu de fil numérique ? *Le français moderne - Revue de linguistique française*, 90(1).
- MADRAY-LESIGNE, F. (1999). Aveugle et/ou non voyant ? nom de l'autre/autre du nom. In J. BRÈS, R. DELAMOTTE-LEGRAND, F. MADRAY-LESIGNE & P. SIBLOT (Éd.), *L'autre en discours* (p. 45-68). Publications de l'université Paul-Valéry.
- MAINGUENEAU, D. (2002a). Formation discursive. In *Dictionnaire d'analyse du discours* (p. 269-272). Seuil.

- MAINGUENEAU, D. (2002b). Hétérogénéité montrée / constitutive. In *Dictionnaire d'analyse du discours* (p. 292-293). Seuil.
- MARIGNIER, N. (2015a). L'agentivité en question : étude des pratiques discursives des femmes enceintes sur les forums de discussion. *Langage et société*, 2(152), 41-56. <https://doi.org/10.3917/ls.152.0041>
- MARIGNIER, N. (2015b). Nommer les variations du développement du sexe : problèmes éthiques. *Cahiers de praxématique*, (59), 151-166. <https://doi.org/10.4000/praxematique.3398>
- MARIGNIER, N. (2016). *Les matérialités discursives du sexe* [Thèse de doctorat]. Université Paris 13 - Sorbonne Paris Cité. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01418262>
- MARIGNIER, N. (2017). Les « énonciations de privilèges » dans le militantisme féministe en ligne : description et critique. *Argumentation et analyse du discours*, (18). <https://doi.org/10.4000/aad.2309>
- MARIGNIER, N. (2019). Les savoirs sur les pratiques langagières féministes et LGBTQI entre académie et militantisme. *Cahiers de l'ILSL*, (58), 87-107.
- MARIGNIER, N. (2021). Performativité (J. BOUTET & J. COSTA, Éd.). *Langage et société, Hors série*(HS1), 263-266. <https://doi.org/10.3917/ls.hs01.0264>
- MASSON, D. (2013). Femmes et handicap. *Recherches féministes*, 26(1), 111-129. <https://doi.org/10.7202/1016899ar>
- MILNER, V., MCINTOSH, H., COLVERT, E., & HAPPÉ, F. (2019). A Qualitative Exploration of the Female Experience of Autism Spectrum Disorder (ASD). *Journal of Autism and Developmental Disorders*, 49(6), 2389-2402. <https://doi.org/10.1007/s10803-019-03906-4>
- MOIRAND, S. (2004). L'impossible clôture des corpus médiatiques : la mise au jour des observables entre catégorisation et contextualisation. *Travaux neuchâtelois de linguistique*, (40), 71-92. <https://doi.org/10.26034/tranel.2004.2599>
- MOÏSE, C. (2011). Gros mots et insultes des adolescents. *La lettre de l'enfance et de l'adolescence*, 83-84(1). <https://doi.org/10.3917/lett.083.0029>
- MOÏSE, C. (2021). Numérique (J. BOUTET & J. COSTA, Éd.). *Langage et société, Hors série*(HS1), 241-244. <https://doi.org/10.3917/ls.hs01.0242>
- MONDADA, L., & OLOFF, F. (2015). « Hetero oder homo ? » La performance d'un coming out hétérosexuel à la radio. *Langage et société*, 152(2), 17-40. <https://doi.org/10.3917/ls.152.0017>
- MONFORT, S. (2022). *De la formulation euphémique à la contestation du pouvoir médical. Sur la circulation des définitions et des discours autour de l'autisme et des autistes en contexte numérique : quelle place pour le Soi et l'Autre ?* [Mémoire de master]. Université Sorbonne Nouvelle. Paris, France. <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03867729>
- MORTUREUX, M.-F. (1988). La vulgarisation scientifique : parole médiane ou dédoublée. In D. JACOBI & B. SCHIELE (Éd.), *Vulgariser la science : le procès de l'ignorance* (p. 119-148). Champ Vallon.
- MORTUREUX, M.-F. (1993). Paradigmes désignationnels. *Semen*, (8). <https://doi.org/10.4000/semen.4132>

- MORTUREUX, M.-F., & PETIT, G. (1989). Fonctionnement du vocabulaire dans la vulgarisation et problèmes de lexique. *DRLAV. Documentation et Recherche en Linguistique Allemande Vincennes*, 40(1), 41-62. <https://doi.org/10.3406/drlav.1989.1076>
- NIEDZIELSKI, N. A., & PRESTON, D. R. (2003). *Folk linguistics* (2^e éd.). Mouton de Gruyter.
- OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE. (2019). Problème de santé. https://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=26556660
- OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE. (2020a). Langage centré sur l'identité. https://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=26558380
- OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE. (2020b). Langage centré sur la personne. https://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=26558379
- OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE. (2020c). Personne autiste. <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/12596920/personne-autiste>
- OLIVAUX, E. (2020). L'accès au diagnostic comme enjeu de justice épistémique. *Ithaque*, 21-46.
- ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ. (2022). Troubles du spectre de l'autisme. <https://icd.who.int/browse11/l-m/fr#/http://id.who.int/icd/entity/437815624>
- PAHUD, S. (2015). *LANORMALITÉ. L'Âge d'homme*.
- PARENT, L. (2017). Ableism/disablism, on dit ça comment en français? *Canadian Journal of Disability Studies*, 6(2), 183. <https://doi.org/10.15353/cjds.v6i2.355>
- PAVARD, B. (2018). Faire naître et mourir les vagues : comment s'écrit l'histoire des féminismes. *Itinéraires*, (2017-2). <https://doi.org/10.4000/itineraires.3787>
- PAVEAU, M.-A. (2005). Linguistique populaire et enseignement de la langue : des catégories communes? *Le français aujourd'hui*, n° 151(4), 95-107. <https://doi.org/10.3917/lfa.151.0095>
- PAVEAU, M.-A. (2006). *Les prédiscours : Sens, mémoire, cognition*. Presses Sorbonne nouvelle.
- PAVEAU, M.-A. (2008). Les non-linguistes font-ils de la linguistique? Une approche anti-éliminativiste des théories folk. *Pratiques*, (139-140), 93-109. <https://doi.org/10.4000/pratiques.1200>
- PAVEAU, M.-A. (2010). Norme, idéologie, imaginaire. Les rituels de l'interpellation dans la perspective d'une philosophie du discours. *Corela*, (HS-8). <https://doi.org/10.4000/corela.1797>
- PAVEAU, M.-A. (2013). Technodiscursivités natives sur Twitter. Une écologie du discours numérique. *Epistémè : revue internationale de sciences humaines et sociales appliquées*, 9, 139-176.
- PAVEAU, M.-A. (2015). L'intégrité des corpus natifs en ligne. Une écologie postdualiste pour la théorie du discours. *Cahiers de praxématique*, (59), 65-90. <https://doi.org/10.4000/praxematique.3359>
- PAVEAU, M.-A. (2017). *L'analyse du discours numérique : dictionnaire des formes et des pratiques*. Hermann.
- PAVEAU, M.-A. (2019a). *La blessure et la salamandre. Théorie de la resignification discursive*. <https://hal.science/hal-02003667>

- PAVEAU, M.-A. (2019b). La resignification. Pratiques technodiscursives de répétition subversive sur le web relationnel : *Langage et société*, N° 167(2), 111-141. <https://doi.org/10.3917/ls.167.0111>
- PAVEAU, M.-A. (2020). Nouvelles propositions sur la linguistique populaire. Métadiscours militants et enfants-linguistes. *Linguística popular/Folk Linguistics. Práticas, proposições e polêmicas*. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03328498>
- PAVEAU, M.-A., & PEREA, F. (2015). Présentation. *Cahiers de praxématique*, (59), 7-18. <https://doi.org/10.4000/praxematique.3337>
- PIEROZAK, I. (2007). Prendre internet pour terrain. *Glottopol, revue de sociolinguistique en ligne*, (10), 4-10. http://glottopol.univ-rouen.fr/numero_10.html#sommaire
- PLAIGNAUD, A. (2018). Safe space et charte de langage, entre subversion et institution d'une Constitution. *Itinéraires*, (2017-2). <https://doi.org/10.4000/itineraires.3828>
- POUGNET, R., & POUGNET, L. (2018). À quoi sert le serment d'Hippocrate de nos jours ? Analyse à partir de la performativité du langage de John Austin. *Droit, Santé et Société*, (5-6), 5-14. <https://doi.org/10.3917/dsso.055.0005>
- PRIMERANO, A. (2022). L'émergence des concepts de "capacitisme" et de "validisme" dans l'espace francophone. *Alter European Journal of Disability Research*, 16(2), 43-58.
- REBOUL-TOURÉ, S. (2004). *Écrire la vulgarisation scientifique aujourd'hui*. <https://hal-univ-paris3.archives-ouvertes.fr/hal-01387603>
- REBOUL-TOURÉ, S. (2012). De la vulgarisation scientifique à la médiation scientifique. Des changements entre discours, langue et société. In *Regards croisés sur la langue française : usages, pratiques, histoire* (p. 143-155). Presses Sorbonne Nouvelle.
- REUTNER, U. (2013). « Nous, lexicographes, nous avons donc toujours tort » ? Traitement de l'euphémisme dans le Petit Robert. *Cahiers de lexicologie*, 103(2), 167-192. <https://doi.org/10.15122/ISBN.978-2-8124-2079-5.P.0167>
- RIEGEL, M. (1987). Définition directe et indirecte dans le langage ordinaire : les énoncés définitoires copulatifs. *Langue française*, 73(1), 29-53. <https://doi.org/10.3406/lfr.1987.6427>
- ROBERT MESTAIS, C. (2022). *Les discours associatifs autour de l'autisme en ligne : entre conflictualité et institutionnalisation* [Mémoire de master]. Université de Rouen Normandie. <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03766514>
- ROMAINS, J. (1994). *Knock ou le triomphe de la médecine*. Gallimard.
- RUCHON, C. (2015a). *Des vertus antalgiques du discours ? L'expression de la douleur et de l'attachement dans les discours sur la maternité* [Thèse de doctorat]. Université de Paris 13 Sorbonne Paris Cité. https://scbd-sto.univ-paris13.fr/secure/ederasme_th_2015_ruchon.pdf
- RUCHON, C. (2015b). Les maternités douloureuses dans les discours numériques. *Communication & langages*, N° 186(4), 117-132. <https://doi.org/10.3917/comla.186.0117>
- RUCHON, C. (2018a). De l'approche praxématique à l'analyse du discours montpelliérain. *Semen*, (45). <https://doi.org/10.4000/semen.11678>
- RUCHON, C. (2018b). Lexique, catégorisation et représentation : les reformulations métalinguistiques dans le discours animaliste. *Les carnets du Cediscor*, (14), 51-66. <https://doi.org/10.4000/cediscor.1226>

- SALLES, A. (2018). *Analyse du Discours médical sur Twitter : étude d'un corpus de tweets émis par des médecins généralistes entre juin 2012 et mars 2017 et contenant le #DocTocToc* [Thèse de doctorat]. Aix-Marseille Université - Faculté de médecine. <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01954097>
- SARALE, J.-M. (2021). Praxème. *Langage et société, Hors série(HS1)*, 285-288. <https://doi.org/10.3917/ls.hs01.0286>
- SARRETT, J. C. (2016). Biocertification and Neurodiversity : the Role and Implications of Self-Diagnosis in Autistic Communities. *Neuroethics*, 9(1), 23-36. <https://doi.org/10.1007/s12152-016-9247-x>
- SCHIFFRIN, D. (1994). *Approaches to discourse*. Blackwell.
- SEARLE, J. R. (1969). *Speech acts : an essay in the philosophy of language*. Cambridge University Press.
- SEERS, K., & HOGG, R. C. (2021). 'You don't look autistic' : A qualitative exploration of women's experiences of being the 'autistic other'. *Autism*, 25(6), 1553-1564. <https://doi.org/10.1177/1362361321993722>
- SHAKES, P., & CASHIN, A. (2019). An Analysis of Twitter Discourse Regarding Identifying Language for People on the Autism Spectrum. *Issues in Mental Health Nursing*, 41(3), 221-228. <https://doi.org/10.1080/01612840.2019.1648617>
- SIBLOT, P. (1997). Nomination et production de sens : le praxème. *Langages*, 31(127), 38-55. <https://doi.org/10.3406/lgge.1997.2124>
- SIBLOT, P. (1998). De l'un à l'autre. Dialectique et dialogisme de la nomination identitaire. In J. BRÈS, R. DELAMOTTE-LEGRAND, F. MADRAY-LESIGNE & P. SIBLOT (Éd.), *L'autre en discours* (p. 27-43). Publications de l'Université Paul-Valéry.
- SIBLOT, P. (2001). Praxème. In *Termes et concepts pour l'analyse du discours : une approche praxématique* (p. 263-264). Honoré Champion.
- SINCLAIR, J. (2013). Why I dislike "person first" language. *Autonomy, the Critical Journal of Interdisciplinary Autism Studies*, 1(2).
- SINGY, P., & MERMINOD, G. (2015). Expérience et expertise du linguiste dans le monde de la santé. *Cahiers du Centre de Linguistique et des Sciences du Langage*, (42), 81-97.
- SINGY, P., & MERMINOD, G. (2021). *La communication en milieu médical : un labyrinthe*. Presses polytechniques et universitaires romandes.
- SITRI, F. (2003). L'autonymie dans la construction des objets de discours. In J. AUTHIER-REVUZ, M. DOURY & S. REBOUL-TOURÉ (Éd.), *Parler des mots. Le fait autonymique en discours* (p. 205-216). Presses Sorbonne Nouvelle.
- TRAVERSO, V., & GRECO, L. (2016). L'activité de définition dans l'interaction : objets, ressources, formats. *Langages*, 204(4), 5-26. <https://doi.org/10.3917/lang.204.0005>
- van DIJK, T. A. (1993). Principles of critical discourse analysis. *Discourse & Society*, 4(2), 249-283.
- VICARI, S. (2023). Discours d'influenceurs, discours d'autorité ? Le cas de deux médecins influenceurs sur Twitter. *Argumentation et analyse du discours*, (30). <https://doi.org/10.4000/aad.7505>

- VON MÜNCHOW, P. (2019). Quel « Soi » et quel « Autre » ? Une étude de la construction discursive de l'appartenance dans les manuels d'histoire français et allemands. *Langage et société*, 167(2), 145-174. <https://doi.org/10.3917/ls.167.0145>
- VON MÜNCHOW, P. (2021). Du politiquement correct et d'autres procédés de correction discursive. *ILCEA*, (42). <https://doi.org/10.4000/ilcea.11776>
- WINANCE, M. (2003). Pourriez-vous être politiquement correct lorsque vous parlez des personnes handicapées ? Sur la force du discours dans le champ du handicap. *Handicap - Revue de sciences humaines et sociales*, (97), 54-70.
- WING, L. (1981). Asperger's syndrome : a clinical account. *Psychological Medicine*, 11(1), 115-129. <https://doi.org/10.1017/S0033291700053332>
- WING, L., GOULD, J., & GILLBERG, C. (2011). Autism spectrum disorders in the DSM-V : Better or worse than the DSM-IV ? *Research in Developmental Disabilities*, 32(2), 768-773. <https://doi.org/10.1016/j.ridd.2010.11.003>
- WITTIG, M. (2019). *Les guérillères*. Éditions de Minuit.
- WOOLARD, K. A. (2020). Language Ideology. In J. STANLAW (Éd.), *The International Encyclopedia of Linguistic Anthropology* (p. 1-21). Wiley.
- ZENER, D. (2019). Journey to diagnosis for women with autism. *Advances in Autism*, 5(1), 2-13. <https://doi.org/10.1108/AIA-10-2018-0041>

Annexes

Annexe A. Potentially Ableist Terms and Discourse That Commonly Appear in Autism Research and Suggested Alternatives¹²⁶

Potentially ableist term/discourse	Suggested alternatives
<i>Patronizing language</i>	
Special interests	Areas of interest or areas of expertise, focused, intense or passionate interests
Special needs	Description of specific needs and disabilities
Challenging behavior, disruptive behavior, problem behavior	Meltdown (when uncontrollable behavior), stimming (when relevant), specific description of the behavior (e.g., self-injurious or aggressive behavior)
Person-first language (to refer to autism)	Identity-first language; ‘on the autism spectrum’
<i>Medicalized/deficit-based language</i>	
High/low functioning; high/low severity or support needs	Describe specific strengths and needs, and acknowledgment that the level of support needs likely varies across domains (e.g., requires substantial support to participate in unstructured recreation activities, but minimal support to complete academic work)
‘At risk’ for ASD	Increased likelihood/chance of autism
Burden of/suffering from autism	Impact, effect
Co-morbid	Co-occurring
Autism symptoms	Specific autistic characteristics, features, or traits
Treatment	Support, services, educational strategies (when applicable)
Healthy controls/normative sample	Nonautistic (if determined via screening), neurotypical (if determined via extensive screening ruling out most forms of neurodivergence), comparison group (with description of relevant group characteristics)

¹²⁶ Tableau reproduit de Bottema-Beutel et al. (2021, p.20).

Dire et redire l'autisme

Potentially ableist term/discourse	Suggested alternatives
Psychopathology	Neurodevelopmental conditions, neuropsychiatric conditions, developmental disabilities, mental illnesses (or specific mental health condition)
<i>Ableist discourses: ways of discussing autism not relegated to the use of particular terms, that reflect and/or contribute to dehumanization, oppression, or marginalization of autistic people</i>	
Discussions about economic impacts of autism that situate costs in the existence of autistic people themselves, or compare the costs to those of potentially fatal diseases/conditions such as cancer or stroke	Discussions about economic impacts of autism that situate costs in society's systemic failure to accommodate autistic people and that recognize the people most affected by oppression due to this failure are autistic people themselves (not 'taxpayers')
Interpretations of all group differences between autistic and nonautistic groups as evidence of autistic deficits	Interpretations of group differences that consider the possibility that autistic people may have relative strengths over nonautistic people or that differences between groups are value-neutral unless actively demonstrated otherwise
Cure/recovery/'optimal outcome' rhetoric	Discussions focusing on quality-of-life outcomes that prioritize what autistic people want for themselves
Prioritizing 'passing' as nonautistic (e.g., some 'social skills' training) at the expense of mental health and well-being	Prioritizing mental health and well-being, which can include embracing autistic identities
Autism as a puzzle	Autism as part of neurodiversity
Autism as an epidemic	Autism as increasingly recognized/diagnosed

Annexe B. Raconter l'autisme autrement. Recommandations pour la terminologie de l'autisme dans les médias¹²⁷

Les connaissances sur l'autisme sont en pleine évolution. Malgré cela, une grande partie de la population ignore encore ce que signifie réellement être autiste, et les idées inexactes provenant de mythes populaires sont très répandues. Comme conséquence de cette désinformation, la terminologie qui fait référence à la condition autistique et aux personnes autistes est très variable. Souvent, elle prend une forme respectueuse, mais, sous d'autres formes, elle peut être dévalorisante.

Ce document se veut un guide s'adressant à toute personne qui travaille dans le domaine des communications. Selon les principes de la non-discrimination et du droit à une information juste, l'utilisation d'un langage adéquat est à recommander.

Ces propositions ont reçu l'appui du Docteur Laurent Mottron. Nous le remercions de son soutien. Dr Laurent Mottron, M.D., Ph.D., DEA, est chercheur à l'Hôpital Rivières-des-Prairies et au Centre de recherche de l'Institut universitaire en santé mentale de Montréal, et professeur titulaire au Département de psychiatrie de l'Université de Montréal. Il se spécialise dans la recherche sur l'autisme.

Terminologie recommandée	Terminologie à éviter
<i>De façon générale</i>	<i>De façon générale</i>
Condition	Trouble, maladie, affection, pathologie
Autisme/condition autistique	Trouble du spectre autistique (TSA)
Autiste/non autiste	Anormal/normal
Variation neurodéveloppementale	Trouble envahissant du développement
Variante neurologique	Désordre, déficience neurologique
<i>À propos de la personne</i>	<i>À propos de la personne</i>
Autiste	Personne atteinte d'autisme/souffrant d'autisme
Personne autiste	Personne avec autisme/en situation d'autisme
Personne de nature (ou à l'esprit) autistique	Personne avec TSA/personne TSA/un(e) TSA
S'identifier en tant qu'autiste/être autiste	Admettre/avouer être autiste
Décrire les capacités, talents et aptitudes de la personne ; en contexte : personne autonome/non autonome	Autiste de haut/de bas niveau (de fonctionnement)
<i>Description</i>	<i>Description</i>
Condition	Trouble
Caractéristique, particularité, trait	Déficience, incapacité, déficit
Neurologie et sensibilités sensorielles différentes	Lésions
Différence	Anomalie
Intérêt particulier, intelligence focalisée, passion	Obsession, intérêts restreints
Rituels, gestes	Tics, manies
Apprentissage non conventionnel	Résistance aux méthodes d'enseignement

¹²⁷ Reproduit depuis <https://autcreatifs.files.wordpress.com/2014/12/raconter-lautisme-autrement-janvier-20155.pdf>.

Terminologie recommandée	Terminologie à éviter
Sens de l'humour propre à sa structure de pensée	Ne sourit pas/n'a pas le sens de l'humour
Variante du ressenti et de l'expression de l'empathie	Manque d'empathie
Fonctionnement autistique	Fonctionnement anormal

Pour contribuer à briser les mythes, voici quelques pistes utiles :

- Éviter de généraliser. Faire référence à la diversité des personnes autistes et à la neurodiversité humaine.
- Éviter d'utiliser le mot « autiste » pour décrire les attitudes publiques de manque de communication, ou comme un adjectif dont le but est la critique négative ou l'insulte.
Par exemple : « L'autisme des journalistes de Radio Canada », Dreuz Info, 16 novembre 2014
- Éviter de faire des comparaisons du type « Rain Man » et d'exagérer l'intelligence et les talents des autistes.
- Éviter de décrire la personne autiste comme étant plongée dans un isolement volontaire.
- Éviter de culpabiliser les parents, la société ou l'environnement.
- Éviter de parler de l'autisme comme d'une épidémie, d'une plaie sociale ou d'une tragédie. Cette façon de décrire l'autisme se reflète sur les personnes autistes elles-mêmes. Elle est dommageable pour l'estime de soi, surtout pour les enfants qui souvent ne comprennent pas bien, et favorise la discrimination.
- Nous reconnaissons que, comme toute personne humaine, chaque personne autiste possède un potentiel, des dons, des aptitudes, des qualités, etc., tout autant que des limites, des faiblesses, des défauts, des défis à affronter, etc. Les personnes autistes sont autant diverses entre elles que le sont les personnes non autistes.
- L'autisme est une caractéristique humaine qui peut, ou non, être accompagnée de dysfonctionnements. En soi, l'autisme n'est pas une maladie. Pour ces raisons, le vocabulaire de la pathologie est à éviter, y compris le mot « trouble ».
- L'autisme fait partie intégrante de la personne. Ce n'est pas un accessoire. Une personne autiste n'est donc pas « avec autisme ». À noter que cette formulation est un anglicisme.
- Des expressions comme « une personne TSA » sont incorrectes du point de vue de la langue : dire « un TSA » en parlant d'une personne autiste, c'est comme dire « un trouble » ; « une personne TSA » signifie « une personne trouble » et « personne avec TSA » signifie « personne avec trouble ». Le respect de la dignité des personnes, ainsi que le respect de la langue et de la grammaire, justifient ces recommandations.
- Les « niveaux » d'autisme favorisent la discrimination. Il est préférable de parler des capacités, dons et talents de la personne, ainsi que de ses défis et difficultés.

Guide proposé par Marie Lauzon, Lucila Guerrero et Antoine Ouellette pour Aut'Créatifs, un mouvement de personnes autistes pour la reconnaissance positive de l'esprit autistique.

www.autcreatifs.com

Attestation sur l'honneur de non plagiat

Paris, le 26 juin 2023

Je, soussignée Selene Monfort, déclare avoir rédigé ce travail sans aides extérieures ni sources autres que celles qui sont citées. Toutes les utilisations de textes préexistants, publiés ou non, y compris en version électronique, sont signalées comme telles. Ce travail n'a été soumis à aucun autre jury d'examen sous une forme identique ou similaire, que ce soit en France ou à l'étranger, à l'université ou dans une autre institution, par moi-même ou par autrui.¹²⁸

¹²⁸ Conformément à la *Charte de l'évaluation et du contrôle des connaissances (licence et master)* de l'Université Sorbonne Nouvelle, accessible en ligne à l'adresse http://www.univ-paris3.fr/medias/fichier/charte-de-l-evaluation-et-du-contrôle-des-connaissances-cfvu-vote-du-14-10-2022_1668793941920.pdf.

Dire et redire l'autisme

Le langage comme objet et lieu de lutte des militant·es autistes antivaldistes

Résumé

Se constituant en compagnon des recherches autour du trouble du spectre de l'autisme menées en linguistique de l'acquisition, ce mémoire propose de mettre en évidence les enjeux sociolinguistiques des discours antivaldistes des militant·es autistes qui tentent de dépathologiser leur condition au seul moyen du langage. Au travers d'une étude de technodiscours publiés entre 2021 et 2023 sur Twitter et Instagram, l'objectif de cette recherche est double : il s'agit, d'une part, de poser des jalons pour une théorie sociolinguistique de la performativité du diagnostic, et

d'autre part, de proposer des pistes de réflexion quant au caractère agissant du discours tel qu'il est mobilisé comme outil de lutte par des groupes militants. Une exploration des stratégies discursives adoptées par des internautes autistes, comme des recommandations terminologiques, des re-significations ou des énoncés définitoires, montre que la performativité du langage dessert les militant·es antivaldistes plus qu'elle ne semble les aider, et qu'un élargissement de leur lutte contre la pathologisation, au-delà du linguistique, doit être envisagé.

Mots clés : autisme, cybermilitantisme, dépathologisation, diagnostic, linguistique populaire, métadiscours, neurodiversité, performativité, réseaux sociaux, validisme.

Abstract

As a companion piece to existing research on autism spectrum disorder carried out in the field of language acquisition, this dissertation sets out to highlight the sociolinguistic dimensions of anti-ableist discourse, specifically focusing on that of autistic activists, who are actively involved in an effort to depathologise their condition through the sole use of language. Through an analysis of technodiscourses that were published on Twitter and Instagram from 2021 through 2023, the aim of this research is twofold: on the one hand, it seeks to lay the groundwork for a so-

ciolinguistic theory of the performativity of diagnosis; on the other hand, it offers some considerations regarding the effective nature of language as it is mobilised by various activist groups. An exploration of some discursive strategies used online by autistic activists, such as terminology recommendations, linguistic reclamations and definitions, shows that the effectiveness of language undermines anti-ableist activists more than it helps them, therefore necessitating that their fight against pathologisation be expanded beyond its linguistic realm.

Key words: Ableism, Autism, Cyberactivism, Depathologisation, Diagnosis, Folk linguistics, Metadiscourse, Neurodiversity, Performativity, Social media.